



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

VOLUME 35

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, October 16, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 16 octobre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
RT. HON. JUSTIN TRUDEAU, Sworn/Assermenté	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	2
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	91
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	100
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	114
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	120
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando De Luca	131
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	143
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	148
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	154
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	162
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Frederick Schumann	170

VI
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000106.EN	Interview Summary: The Right Honourable Justin Trudeau	2
WIT0000106.FR	Résumé d'entrevue : Le très honorable Justin Trudeau	3
WIT0000164	In Camera Examination Summary: The Right Honourable Justin Trudeau, Prime Minister of Canada	3
WIT0000160.EN	Addendum to In Camera Examination Summary: Prime Minister Justin Trudeau	3
WIT0000160.001.FR	Addenda au résumé d'interrogatoire à huis clos : le premier ministre Justin Trudeau	3
COM0000363	NSICOP Special Report on Foreign Interference in Canada's Democratic Processes and Institutions	17
CAN030999_0001	DM FI (Justice, RCMP, GAC, PS, CSIS, PCO NSIA)	22
COM.SUM0000004.EN	Summary of a Memorandum to Cabinet – Modernizing Canada's Approach to Addressing Threats from Hostile Activities by State Actors	33
CAN044456_0001	Reply to Premier Pillai - Ensuring the future success of the Canada-India relationship and sharing secure intelligence with Premiers	41
CAN.SUM.000017	PRC Interest in Michael Chong	46
CAN047007_0001	Transmittal Note	62
CAN.DOC.000044	Canadian Security Intelligence Service (CSIS) Stage 2 Institutional Report - unclassified	68
COM0000382	Bill C-70, First Reading	122
RCD0000060	View of Russia's Role in the Far-Right Truck Convoy	155

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mercredi 16 octobre 2024 à 9 h 32

LE GREFFIER: Order, please. À l'ordre, s'il vous plait.

This sitting of the Foreign Interference Commission is now in session. Commissioner Hogue is presiding.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La commissaire Hogue préside.

The time is 9:33 a.m. Il est 9 h 33.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour tout le monde.

Bonjour, Monsieur le Premier Ministre. Maitre Chaudhury, alors, c'est vous ce matin qui débutez?

Me SHANTONA CHAUDHURY: Oui, c'est moi.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, à moins qu'il y ait de la cuisine, je vous invite à procéder immédiatement avec l'interrogatoire.

Me SHANTONA CHAUDHURY: Parfait.

Merci, Madame la Commissaire. Oui, c'est Shantona Chaudhury pour la Commission.

Alors, ce matin est le premier ministre Justin Trudeau. Je vais demander que le témoin soit affirmé.

LE GREFFIER: Monsieur le Premier Ministre, pourriez-vous, s'il vous plait, indiquer votre nom complet et puis épeler votre nom de famille pour la transcription sténographique.

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Justin Trudeau -
2 T-R-U-D-E-A-U.

3 **LE GREFFIER:** Parfait. Et maintenant, pour
4 l'assermentation.

5 **--- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Assermenté:**

6 **LE GREFFIER:** Parfait. Merci beaucoup.
7 Maitre, vous pouvez procéder.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci.

9 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SHANTONA CHAUDHURY :**

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bonjour, Monsieur le
11 Premier Ministre.

12 Comme toujours, nous allons commencer la
13 matinée avec des points d'ordre pratique. Nous avons trois
14 résumés d'entretien à mettre au procès-verbal et comme
15 preuve. Plutôt que de vous les dire les uns après les autres,
16 je vais simplement vous dire que nous avons le WIT106, qui
17 est l'entretien... le résumé d'entretien de la phase 2.

18 Le WIT164, qui est le résumé d'entretien à
19 huis clos du premier ministre.

20 Et WIT160 qui est un ajout à l'audience à
21 huis clos du premier ministre de la phase 1.

22 Alors, Monsieur le Premier Ministre, je vais
23 vous demander de confirmer que vous avez examiné ces
24 documents, qu'ils sont précis et que vous les adoptez dans le
25 cadre de votre preuve devant la Commission.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, oui, et
27 oui.

28 **--- PIÈCE No. WIT0000106.EN:**

1 Interview Summary: The Right

2 Honourable Justin Trudeau

3 --- PIÈCE No. WIT0000106.FR:

4 Résumé d'entrevue : Le très honorable

5 Justin Trudeau

6 --- PIÈCE No. WIT0000164:

7 In Camera Examination Summary: The

8 Right Honourable Justin Trudeau,

9 Prime Minister of Canada

10 --- PIÈCE No. WIT0000160.EN:

11 Addendum to In Camera Examination

12 Summary: Prime Minister Justin

13 Trudeau

14 --- PIÈCE No. WIT0000160.001.FR:

15 Addenda au résumé d'interrogatoire à

16 huis clos : le premier ministre

17 Justin Trudeau

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et avec la réserve que
19 ce sont des résumés qui peuvent être divulgués publiquement,
20 de résumés d'entretien qui ont eu lieu dans un espace
21 confidentiel.

22 Nous avons deux heures ce matin et beaucoup
23 de sujets à couvrir. Nous allons commencer avec certaines
24 choses que vous connaissez assez bien : la circulation de
25 l'information jusqu'au premier ministre.

26 Alors, je vais vous demander de commencer en
27 nous expliquant un peu la mécanique de la circulation de
28 l'information. Dans la première phase des audiences de la

1 Commission, vous nous avez dit que vous receviez de
2 l'information par écrit tous les jours ou toutes les
3 semaines, mais la principale façon de vous occuper, que ça
4 soit le CNSR ou la communication du renseignement, si je
5 voulais que vous sachiez quelque chose, c'est de vous
6 informer oralement.

7 On comprend que depuis lors, il y a eu des
8 changements au système, alors est-ce que vous pouvez nous
9 expliquer comment vous recevez maintenant du renseignement et
10 quels ont été les changements, quels sont les avantages ou
11 inconvénients.

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, les
13 premières années où j'étais premier ministre, comme vous le
14 dites, je recevais des résumés quotidiens ou toutes les
15 semaines, des notes pour le premier ministre et le Bureau du
16 premier ministre, et lorsque les choses m'étaient présentées,
17 je les lisais, mais comme vous le dites, la plupart du temps,
18 l'information plus sérieuse est communiquée en personne avec
19 le Conseil national de sécurité nationale à ce stade.

20 Durant la pandémie, les choses ont changé au
21 travers du travail que nous avons fait au travers des deux
22 commissions, mais aussi durant des périodes complexes, nous
23 avons décidé d'avoir un nouveau modèle où, à peu près une
24 fois par semaine, généralement les lundis matin, je reçois
25 une trousse d'information confidentielle avec un agent de
26 sécurité nationale, qui est dans la pièce avec moi pour
27 superviser les documents, où je vois les résumés. Dans
28 certains cas, il y a plus de détails ou tout du moins une

1 analyse primaire. Ça me prend à peu près 45 minutes à
2 1 heure, selon les jours. Et ça, c'est un petit peu la base.
3 Certaines de ces choses sont hautement confidentielles;
4 d'autres sont plus routinières.

5 Mais en plus de cela, généralement, au moins
6 une fois par semaine, je me retrouve à m'asseoir dans une
7 pièce sécurisée avec des conseillers et des hauts
8 fonctionnaires pour parler de certains des sujets plus
9 complexes, urgents ou contentieux de renseignement sur
10 lesquels on travaille ou qui sont reçus à un moment donné.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Et comment
12 est-ce que le nouveau système fonctionne pour vous avec cette
13 période de lecture hebdomadaire plus les breffages?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça fonctionne
15 bien. La consommation d'information dans ce breffage quoti...
16 hebdomadaire me permettra parfois de demander des questions
17 de suivi sur tel ou tel sujet ou vérifier que ça, ça semble
18 très sérieux, « rassurez-moi quant au fait que tout le monde
19 prend ça très au sérieux et agit dessus », et l'agent des
20 relations clients va faire cela.

21 Mais s'il y a des questions spécifiques que
22 j'ai pour l'agent de relations clients, généralement elles me
23 seront communiquées à la prochaine réunion que j'aurai avec
24 le CNSR, ou parfois ça sera un ajout ou un document
25 spécifique qui me sera donné la semaine suivante en réponse
26 aux questions que j'ai.

27 De façon générale, je tente à préférer
28 pouvoir poser des questions tout de suite aux CNSR ou aux

1 gens dans les positions d'autorité ou de pouvoir afin... ou qui
2 ont de l'influence sur la collecte d'informations et les
3 opérations afin de pouvoir leur demander plus de détails.
4 Donc, je tente à préférer ces séances d'information en
5 personne tout en ayant cette base d'une séance hebdomadaire
6 d'information et toutes sortes de choses, c'est très utile.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et en parlant plus de
8 substance par rapport à quels renseignements sont portés à
9 votre attention spécifiquement, il y a eu beaucoup de
10 discussions dans les audiences de la Commission, à savoir si
11 certains renseignements vous ont atteint ou non, certaines
12 informations, ou si elles auraient dû vous atteindre.

13 Il y a eu aussi beaucoup d'informations sur
14 le grand univers de renseignement qui existe. On a entendu
15 qu'il y a 70 000 produits d'information produits par la
16 communauté du renseignement canadienne par an. Alors, je
17 présume que vous n'allez pas lire les 70 000 et qu'ils ne
18 viendront pas tous à votre connaissance. Donc, qu'est-ce que
19 vous vous attendez à voir, qu'est-ce que vous avez besoin de
20 voir en tant que premier ministre?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai besoin de
22 voir les informations qui sont pertinentes à mon rôle en tant
23 que premier ministre. Et ça, ça veut dire des choses qui sont
24 directement en train d'avoir un effet ou qui menacent les
25 Canadiens, des choses qui sont liées à des décisions
26 politiques spécifiques qu'on a besoin de prendre en tant que
27 gouvernement, que ça soit par rapport à une question en
28 particulier ou une région ou un pays dans le monde, ou que ça

1 soit des améliorations qui ont besoin d'être faites dans la
2 législation de sécurité nationale ou nos agences, là où il y
3 a des lacunes ou il y aurait des outils qui seraient
4 nécessaires pour lutter contre de nouvelles menaces autour de
5 la désinformation ou la mésinformation dont personne ne
6 pensait il y a 20 ans au même niveau. Ou de l'information qui
7 est particulièrement pertinente si je vais à une réunion du
8 G7 ou de l'OTAN ou au G20 où je vais converser avec
9 différents chefs d'État, est-ce qu'il y a des choses que j'ai
10 besoin de savoir à leur sujet qui sont pertinentes pour nos
11 interactions ou interactions potentielles.

12 Je pense que de façon générale, je dois bien
13 faire confiance et je fais confiance aux renseignements que
14 les hauts fonctionnaires, et plus spécifiquement mon conseil
15 national de sécurité de renseignement, me donnent pour
16 prendre des décisions sur ce que j'ai besoin de voir sous
17 forme de résumé et ce que j'ai besoin de voir sous forme
18 d'analyse complète ou ce que j'ai besoin de voir sous forme
19 de renseignements bruts.

20 Et au fil des années où j'ai travaillé avec
21 les conseils nationaux de sécurité, je dois dire qu'ils sont
22 devenus très bons lorsqu'il s'agit de savoir ce que je sais
23 déjà, ce qui m'intéresse particulièrement, et là où je vais
24 poser plus de questions, et ce que je dois vraiment voir sous
25 forme brute avec l'évaluation des sources, si c'est une
26 source unique mais fiable ou une source unique un tant soit
27 peu fiable, mais l'information est assez explosive que vous
28 devriez en prendre connaissance.

1 Ce genre de cadre est la raison d'être de ce
2 Conseil national de sécurité de renseignement, c'est de
3 pouvoir savoir, « bien, le premier ministre sait déjà ce
4 qu'il en est autour de ce document, on n'a pas besoin de lui
5 donner tout le document, je peux simplement lui conseiller
6 cela et il peut passer son temps à creuser dans ces nouvelles
7 informations qui vont compléter sa compréhension des menaces
8 et des réalités auxquelles le Canada et les Canadiens sont
9 confrontés ».

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, la principale
11 responsabilité, c'est de s'assurer que vous avez ce dont vous
12 avez besoin et que vous ne perdiez pas votre temps sur les
13 mauvaises choses. Ça, ça retombe sur le Conseil national de
14 sécurité de renseignement?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je dirais que,
16 principalement, la personne responsable de ces décisions,
17 c'est le CNSR, mais il y a plusieurs autres personnes qui
18 contribuent à cet effort. Parfois, c'est mes conseillers
19 nationaux de sécurité et de défense, Patrick Travers, ou
20 d'autres personnes dans mon bureau qui vont avoir plus
21 d'informations que moi parce qu'ils ont la tâche spécifique
22 sur ce domaine alors que moi, je couvre tous les domaines
23 politiques pour ce pays. Eux vont creuser et dire « bon, le
24 premier ministre doit vraiment voir ça parce que c'est
25 particulièrement pertinent », pour ces raisons qui sont peut-
26 être pas... peut-être plus des raisons politiques où le CNSR,
27 voyant ça d'un point de vue officiel, n'aurait pas cet angle
28 politique, et parfois le Greffier du Conseil privé va me

1 signaler des choses ou le directeur du SCRS, en réunion avec
2 lui, il va me dire, « vous devriez vraiment faire un suivi
3 sur ceci ou cela ».

4 Mais de façon générale, le filtre au travers
5 duquel tout passe, c'est le CNSR avec lequel je dois avoir
6 une relation très proche – et c'est le cas –, et il y a un
7 lien non seulement de confiance au niveau du jugement qu'elle
8 a sur ce que je devrais voir ou non, mais elle doit avoir une
9 bonne idée des choses que je sais, des choses que je dois
10 savoir davantage, et des choses qui seront particulièrement
11 intéressantes pour moi.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Donc, c'est
13 pas juste le CNSR?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais c'est
15 principalement elle, comme vous l'avez dit.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, c'est une
17 relation proche qui fonctionne dans les deux sens.

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous avons aussi
20 entendu qu'une partie du rôle de la CNSR, c'est de jouer un
21 rôle de coordination dans la communauté du renseignement
22 canadien, c'est un rôle important, et il y a eu des
23 suggestions qui ont été faites dans le rapport OSSNR, que ça
24 doit être formalisé sous un instrument légal. On a également
25 entendu le greffier ici nous dire qu'il pourrait y avoir une
26 lettre de mandat.

27 Qu'est-ce que vous pensez de tout cela?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Au fil des

1 années où j'ai été premier ministre, nous avons eu un certain
2 nombre de changements qui ont été apportés au rôle de
3 conseiller national de sécurité et de renseignement, un rôle
4 que j'ai... un changement que j'ai apporté dès le début, c'est
5 d'ajouter « renseignement » parce qu'il ne s'agissait pas
6 juste de sécurité, le renseignement devenait de plus en plus
7 important dans notre approche.

8 Mais d'un conseiller ou conseillère à
9 l'autre, il y a eu de grands changements dans l'environnement
10 des menaces autour de nous, dans la composition des hauts
11 rangs de la fonction publique et les différents rôles. Et
12 lorsque Shugart était greffier, il est venu dans ce rôle avec
13 beaucoup d'expertise et beaucoup de compréhension des
14 questions internationales, des questions de renseignement, et
15 il a joué un rôle non seulement comme greffier, mais aussi
16 comme conseiller national de sécurité et de renseignement
17 finalement, ne serait-ce qu'au travers de ses capacités et de
18 sa personnalité, et de ce fait, le CNSR que j'avais à ce
19 moment-là avait un rôle légèrement différent par rapport à
20 d'autres moments où le greffier n'était pas autant un expert
21 sur la sécurité et le renseignement, mais avait d'autres
22 qualités. Et là, le conseiller national de sécurité et de
23 renseignement était vraiment la personne qui prenait ce rôle
24 pleinement.

25 Donc, ces variations naturelles et, par
26 exemple, le fait qu'à l'heure actuelle, ma CNSR est également
27 Greffière adjointe du Conseil privé, et je crois que c'est
28 très utile dans ce cas-ci, c'est pas nécessairement

1 automatiquement quelque chose que tous les premiers ministres
2 futurs voudront. De ce fait, l'idée de prescrire dans la
3 législation le rôle et le mandat d'un conseiller national de
4 sécurité et de renseignement serait probablement moins souple
5 que le rôle ne l'exige parce que la partie la plus importante
6 du rôle, c'est que l'individu ait cette capacité d'être
7 connecté au premier ministre de la bonne façon tout en
8 pouvant communiquer avec le reste de la communauté du
9 renseignement et avoir leur respect.

10 Donc, certaines des choses qu'on a faites
11 pour renforcer et codifier ce rôle sont autour de la création
12 du Conseil national de sécurité qui est plus un rassemblement
13 stratégique de ministres et de hauts fonctionnaires pour
14 examiner les grands dossiers plutôt que le Groupe de réaction
15 d'incidents qui est là pour répondre à un incident
16 spécifiquement. Là, c'est un aperçu stratégique sur le long
17 terme et le rôle du Conseil national de sécurité et du
18 renseignement, c'est d'être le secrétaire à ce Conseil, un
19 peu comme le Greffier du Conseil privé est également le
20 secrétaire au Conseil des ministres. C'est un rôle qui leur
21 donne un levier officiel pour rassembler et contrôler le
22 travail qui est fait à cette table, que ça soit au Cabinet
23 pour le Greffier ou au Conseil national de sécurité pour le
24 CNSR. Donc, ça, ç'a déjà renforcé et codifié dans une
25 certaine mesure le rôle du CNSR.

26 Mais nous avons trouvé que de publier des
27 lettres de mandat qui indiquent clairement mes attentes dans
28 la plupart des cas de ce que les ministres doivent faire,

1 quelles autorités ils ont et comment ils doivent fonctionner,
2 ç'a été un outil qui était très utile pour l'organisation que
3 le gouvernement a mise en place. Et c'est lettres de mandat,
4 quand elles sont publiées, ça veut dire que le public sait
5 clairement ce qu'on attend de la personne. Les journalistes
6 et les universitaires peuvent se pencher sur l'examen des
7 rôles des ministres ou autres pour voir comment ils se
8 portent. Mais l'importance de ces lettres de mandat, c'est
9 important pour l'interne du gouvernement, pour les
10 fonctionnaires dans différents ministères, ils vont consulter
11 régulièrement ces lettres de mandat pour qu'ils « savent »
12 exactement quelles sont les responsabilités du ministre et
13 quelle est leur tâche.

14 Donc, les lettres de mandat pour la
15 conseillère à la sécurité nationale et au renseignement,
16 c'est vraiment une très bonne utilisation pour habiliter et
17 clarifier les attentes d'un gouvernement à un moment donné
18 d'une façon publique, mais une façon qui crée des
19 responsabilités.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ça, ça donne une
21 structure, donc, y'a pas de compromis vis-à-vis de la
22 flexibilité?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne dirais pas
24 ça, car ce n'est pas la lettre de mandat qui donne une
25 structure. La façon que nous établissons le bureau et que
26 nous habilitons les différentes parties du gouvernement,
27 c'est... ça, c'est inhérent, mais la lettre du mandat va
28 révéler la structure et va donner des directives par rapport

1 au résultat que nous cherchons. Et c'est comme ça que ça peut
2 être utile.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. Je vais
4 revenir au Conseil de sécurité nationale, ça, je voudrais en
5 discuter plus en profondeur, mais avant de quitter cette
6 question de l'information, il y a différents produits de
7 renseignement qu'on a vus plusieurs fois dans ces audiences.

8 L'un, c'est un document de ciblage, alors
9 c'est un document qui a été ciblé par le SCRS en 2021 et que
10 la RPC cible les acteurs canadiens pour des opérations
11 politiques. Ça n'était pas publié en 2021, mais ç'a été
12 publié en 2023 et ç'a été circulé à un petit nombre de
13 fonctionnaires. Il y avait une deuxième version où on avait
14 enlevé les noms, et ça, c'est l'intention, ça serait qu'il y
15 aurait davantage de circulation. C'était David Vigneault, et
16 d'après lui, ça aurait dû vous être fourni.

17 Alors, la dernière fois qu'on a parlé de ce
18 sujet, c'était à huis clos, et à ce moment-là vous n'aviez
19 pas vu ce document. C'est un document de ciblage que vous
20 avez en main maintenant? Que vous avez vu?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** L'ayant vu, est-ce que
23 vous avez une idée si ça... l'ayant vu, si ça aurait dû être
24 devant vous en 2021?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'une des
26 réflexions que j'ai par rapport à comment cette analyse, cet
27 élément d'analyse a créé tant de réflexions pour cette
28 commission et d'autres ailleurs, c'est le titre, enfin, l'en-

1 tête « Document de ciblage », c'est alarmant. Alors, et ce
2 document, ce dont il parle, c'est que la Chine a classifié en
3 trois groupes les parlementaires dans leurs activités
4 diplomatiques : certains ayant... sont positifs pour la Chine,
5 donc ça peut être constructif; et d'autres qui sont neutres
6 ou qui peuvent être convaincus, donc qui sont davantage
7 positifs à la Chine, ils vont venir à différents événements;
8 et d'autres qui ont montré qu'ils sont davantage contre le
9 gouvernement de la Chine et qui se prononcent sur les
10 questions des droits de la personne à Hong Kong, sur la
11 question ouïghoure, ou sur d'autres questions que la Chine
12 n'aime pas qu'on en parle en public et qu'on les critique.

13 Le fait que les diplomates chinois dont en
14 train de catégoriser les députés dans leurs capacités de
15 communication dans ces trois catégories, ce n'est pas
16 particulièrement une révélation, ce n'est pas une nouvelle
17 information pour moi. C'est assez évident et ça fait partie
18 de ce que font les diplomates dans tous les pays à travers le
19 monde. Nous, on est en train de lutter pour renégocier
20 l'ALENA avec les États-Unis. Il y a quelques années sous
21 l'administration Trump, on avait des listes très claires que
22 ce gouverneur républicain pouvait être très utile pour nous;
23 l'autre, ça va être plus difficile, donc il faudrait les
24 éviter, ou peut-être essayer de neutraliser leur influence
25 sur d'autres. Ça, ça fait partie des activités diplomatiques.

26 Ayant lu le document de ciblage en détail,
27 maintenant, il y a des informations intéressantes où j'ai
28 dit, bon, ça, oui, c'est intéressant, mais aucune de ces

1 informations n'a changé ma perception du comportement de la
2 Chine et de ce que la Chine essaye de faire par rapport à son
3 influence et parfois de l'ingérence au Canada. Ça n'a pas
4 changé, donc, mon opinion de façon importante, et je compte
5 sur ma conseillère à la sécurité nationale et au
6 renseignement pour évaluer ces documents pour voir s'ils
7 sont... doivent se présenter... doivent être présentés au premier
8 ministre dans les deux cas. Et l'autre rapport spécial dont
9 vous allez parler bientôt n'était pas dans un format finalisé
10 d'après la conseillère à la sécurité, donc on ne me l'a pas
11 passé.

12 Donc, je dois faire confiance au jugement de
13 la conseillère : ce qui va être utile, ce qui va être une
14 utilisation appropriée des 10 à 15 minutes que ça prend pour
15 revoir un document, si ça va ajouter à ma connaissance ou si,
16 dans ces 10 à 15 minutes qu'elle a pour me soumettre d'autres
17 informations, il y a d'autres renseignements qui sont
18 davantage importants, qui seraient plus utiles pour moi, une
19 meilleure utilisation de mon temps.

20 Avec ce document de ciblage, eh bien, ce
21 document ne m'a pas été présenté du fait des décisions qui
22 ont été prises ou pas prises par la conseillère, c'est-à-dire
23 qu'on n'a pas choisi de me les présenter. Alors, j'ai tout à
24 fait confiance que c'était la bonne décision. Ayant examiné
25 les documents, c'était pas un document qui pouvait ajouter de
26 façon pertinente à ma compréhension de la situation.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Pour
28 clarifier, donc, ce qu'on a entendu de Jody Thomas, la

1 conseillère à l'époque, c'est qu'elle n'avait pas... elle
2 n'avait pas reçu la version finale.

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, voilà.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, alors, que ça ne
5 serait pas... vous serait présenté. Mais vous avez soulevé
6 plusieurs thèmes intéressants, oui, vous faites attention,
7 car, oui, c'est le Rapport spécial, le prochain document.
8 Alors, peut-être qu'on peut déjà y aller et ensuite je
9 pourrai vous parler.

10 Donc, ce Rapport spécial, c'était par le
11 Secrétariat de l'évaluation de l'information 2021, début de
12 2022. Et pour que tout le monde le sache, ça, c'était rédigé
13 avec la collaboration du SCRS et c'est par rapport à la
14 Chine, les activités de la Chine, l'ingérence de la Chine. Ça
15 n'a pas été finalisé et ça n'a pas été... vous étiez présenté
16 dans cette période où on a discuté. Ça serait au printemps-
17 hiver 2022.

18 Et l'ayant lu et peut-être que vous avez déjà
19 répondu en partie à cette question, mais est-ce que ça aurait
20 été quelque chose que vous auriez voulu avoir à ce moment-là?
21 Et est-ce qu'il y a des problèmes du fait que vous ne l'avez
22 pas reçu à ce moment-là?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une fois,
24 il y avait des éléments, des faits et des exemples là que je
25 n'avais pas vus auparavant, mais... car la synthèse de
26 l'information, c'était utile, je suppose, pour les gens qui
27 avaient une approche sans avoir les séances d'information
28 régulières que j'avais, moi. Pour eux, ça aurait pu être très

1 utile, mais je ne pense pas qu'il y avait quoi que ce soit
2 dans ce rapport que je ne savais pas ou que je ne connaissais
3 pas par rapport aux activités de la Chine dans différents
4 domaines au Canada.

5 Ce n'était pas particulièrement nouveau,
6 c'était un très bon travail, très utile, qui pouvait
7 rassembler beaucoup de renseignements. Donc, pour quelqu'un
8 nouveau au poste, pas simplement au niveau du poste de
9 premier ministre, mais quelqu'un qui avait un nouveau rôle
10 dans le bureau ou quelqu'un qui est rentré... qui avait une
11 introduction au sujet, il fallait qu'il comprenne, d'accord,
12 oui, pour eux. Mais c'était un rassemblement de bien des
13 thèmes, des thèmes avec lesquels j'ai affaire pendant
14 plusieurs années vis-à-vis de la Chine et, encore une fois,
15 je pense que la conseillère à la sécurité et au renseignement
16 était tout à fait justifiée de penser que ce n'était pas
17 essentiel que ça soit rapidement chez moi, surtout que ce
18 n'était pas finalisé encore.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous allons... je vais
20 reprendre d'autres questions par rapport à ça, mais je vais
21 parler d'autres sujets. Ce sont les séances d'information non
22 classifiées pour les parlementaires.

23 Et si vous pouvez nous mettre COM363, s'il
24 vous plait? Et si nous pouvons passer au paragraphe 126.

25 **--- PIÈCE No. COM0000363:**

26 NSICOP Special Report on Foreign
27 Interference in Canada's Democratic
28 Processes and Institutions

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour vous, Monsieur le
2 Premier Ministre, c'est une discussion sur une succession de
3 notes qui... notes de service qu'on fournit des séances
4 d'information non classifiées aux parlementaires de façon
5 générale et cette recommandation a été faite en 2018 et en
6 2019. Et il y a trois notes de service qui devaient vous être
7 présentées d'une façon ou d'une autre au mois de décembre de
8 2019. Ç'a été envoyé au Bureau du Premier ministre, mais
9 c'était au début de la pandémie, donc... Et il y avait aussi
10 décembre 2020, une autre note de service et on en a discuté,
11 mais on n'a pas eu de suivi, et le rapport mentionne
12 également 2022, et là, ça n'a pas été finalisé, ça n'a pas
13 été envoyé à votre bureau.

14 Alors, vous pouvez confirmer tout d'abord
15 qu'aucune de ces notes de service vous les avez vues, vous
16 ont été acheminées?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'est juste.

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et la question de
19 faire des séances d'information, ça a eu lieu en 2024
20 finalement, au mois de juin. Alors, si vous ne les avez pas
21 vues, tout d'abord, est-ce que ça aurait dû se faire plus tôt
22 ou est-ce que ça vous... c'est troublant que ça ne s'est pas
23 fait?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ma position a
25 toujours été qu'il fallait toujours avoir davantage
26 d'informations pour les parlementaires, que c'était une bonne
27 chose. Je suis tout à fait pour. Nous avons tous eu des
28 séances d'information quand on est élus comme quoi il faut

1 pas laisser les documents, il faut... un peu partout, il faut
2 faire attention si vous êtes dans un restaurant ou dans un
3 avion, ne pas parler de choses sensibles au cas où on
4 pourrait vous entendre, et aussi par rapport à l'hygiène
5 nécessaire pour que les informations restent sécurisées. Et
6 je suis... je crois aussi que c'est important d'habiliter les
7 parlementaires pour qu'ils puissent... ils peuvent vraiment
8 faire preuve de prudence dans leurs activités.

9 Mais ces séances d'information que vous avez
10 quand vous avez... quand vous êtes élu, et continues, c'est pas
11 dirigé par le gouvernement en place, c'est plutôt la Chambre
12 des communes, le sergent d'armes si c'est une question de
13 sécurité, ça peut être le bureau du Président. Toutes les
14 séances d'information pour les parlementaires, eh bien, de
15 façon générale, ce n'est pas quelque chose que le
16 gouvernement en place est responsable ou il ne s'implique pas
17 directement.

18 Mais ces différents documents, eh bien, le
19 SCRS a l'autorité nécessaire pour aller au Président de la
20 Chambre ou au sergent d'armes avec ces séances d'information.
21 Ces séances d'information n'ont pas... ces notes, je ne les ai
22 pas reçues, mais j'ai été très clair avec toutes les
23 discussions que j'ai... que j'aurais approuvées ou que j'aurais
24 encouragées des séances d'information avec les
25 parlementaires.

26 Il y a un processus que je vois invoqué
27 régulièrement. Chaque semaine, je m'assois avec le Greffier
28 du Conseil privé, on parle de changements, aux changements

1 pour les hauts fonctionnaires dans la fonction publique, des
2 décisions à prendre à venir et, en partie de notre réunion,
3 le Greffier va dire que « cette note qui vous est envoyée, ça
4 été là depuis une semaine ou deux et que ça fait trop
5 longtemps et il nous faut une réponse, car c'est important et
6 il faut agir ». Donc, alors, je dis « bon, d'accord, on va
7 faire le suivi et je vais chercher et on va le mettre en
8 priorité ». Dans ce cas-là, personne, ni le SCRS par le
9 truchement de leur ministre ou directement au Greffier ou par
10 la conseillère de la sécurité n'ont indiqué que c'était
11 quelque chose qui est important pour eux, qui était en
12 suspens. Et donc, comme vous l'avez fait remarquer, on n'a
13 pas réagi dans notre bureau.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pourquoi est-ce que
15 votre approbation était nécessaire? Est-ce que c'était
16 nécessaire pour cette initiative?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme je dis,
18 mon approbation n'était pas nécessaire pour cette initiative.
19 Ce n'était pas un tort qu'ils vérifient, je n'aurais pas été
20 insulté s'ils l'avaient fait, mais ça ne faisait pas partie
21 des étapes nécessaires. Souvent, on va avoir des notes
22 d'information, « le ministre va approuver telle chose, il
23 faudrait que vous 'sachiez', c'est dans son pouvoir de le
24 faire, c'est pour information et non pas pour des décisions
25 pour vous », alors ce sont des notes que nous recevons
26 régulièrement, et évidemment, quand c'est pertinent, eh bien,
27 on s'en occupe. Et dans ce cas-ci, et ce n'était pas
28 nécessairement dans mon pouvoir, à moi de le donner.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et pour le ministre de
2 la Sécurité publique?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Eh bien, ça
4 aurait pu ou bien le SCRS aurait pu vérifier avec son
5 ministre, le ministre de la Sécurité publique qui est
6 directement le ministre qui va être responsable du SCRS et je
7 sais que le directeur du SCRS a accès direct au ministre de
8 la Sécurité publique, et ça, de façon très régulière. S'il y
9 avait eu des préoccupations, eh bien, le directeur du SCRS
10 aurait pu aller voir le ministre ou pour vérifier la
11 situation ou pour que ce soit pour le faire aller de l'avant
12 dans le bureau du premier ministre, ou pour simplement dire
13 qu'il faudrait aller directement au sergent d'armes au
14 Parlement pour aller de l'avant avec cette note. Mais je ne
15 pense pas que le SCRS ne l'a pas soulevé même avec son propre
16 ministre.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'aurais une question,
18 Monsieur le Premier Ministre. Est-ce que vous avez une idée
19 pourquoi il n'y a jamais eu de réponse à tous ceux qui
20 avaient demandé l'autorisation?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme ç'a été
22 indiqué dans le premier cas, c'était un processus en cours
23 quand COVID est arrivée et on a passé au virtuel et à
24 d'autres priorités. Dans d'autres cas, dans le troisième cas,
25 ça n'a pas été acheminé dans mon bureau. Dans le deuxième
26 cas, eh bien, non, je ne peux pas répondre, je ne sais pas
27 pourquoi.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Car si on demande une

1 autorisation de votre bureau et que ce n'est pas nécessaire,
2 en tout cas d'après vous, en général, est-ce que vous
3 personnellement... pas vous, personnellement, mais votre bureau
4 va passer l'information à la personne qui demande
5 l'autorisation ou pas du tout?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Eh bien, ça
7 dépend. Ça dépend du montant de notes, des priorités, alors
8 je ne peux pas vraiment vous dire quels étaient les défis par
9 rapport à cette note en particulier. J'étais toujours très
10 clair, moi, que les séances d'information pour les
11 parlementaires, c'était une bonne chose.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Eh bien, le prochain
14 sujet qui est peut-être relié, peut-être pas, c'était les
15 responsabilités ministérielles.

16 Si vous pouvez mettre à l'écran CAN030999.

17 **--- PIÈCE No. CAN030999 0001:**

18 Service Memo DM FI (Justice, RCMP,
19 GAC, PS, CSIS, PCO NSIA)

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Monsieur le Premier
21 Ministre, ce sont des notes, c'est pas quelque chose que vous
22 auriez vu, ce sont des notes ou le compte rendu d'une réunion
23 qui a eu lieu le 20 avril 2023.

24 Si on pouvait descendre pour qu'on puisse
25 voir les troisième et quatrième points.

26 Alors, c'était Jody Thomas, la conseillère à
27 la Sécurité et au Renseignement à l'époque, et c'est une
28 discussion qui a eu lieu à cette réunion par rapport aux

1 responsabilités au niveau de l'ingérence étrangère. Je pense
2 que c'est le deuxième oint à la page.

3 Elle a mentionné que la veille, donc, avec le
4 Greffier et le Greffier adjoint, on parlait d'ingérence
5 étrangère et on... c'est une période où le Rapporteur spécial
6 faisait son travail :

7 « Il semble qu'ils étaient d'accord
8 avec ce que faisait le groupe de
9 travail, mais qu'il y avait peut-être
10 des lacunes au niveau de
11 l'information en particulier du rôle
12 du personnel de l'adjoint. »

13 Mais la deuxième puce dit :

14 « En conséquence, on a demandé de
15 cartographier davantage comment les
16 ministres sont-ils informés, comment
17 est-ce qu'ils exercent leurs
18 responsabilités ministérielles. La
19 gouvernance semble bien fonctionner
20 au niveau des sous-ministres et même
21 au niveau du bureau du premier
22 ministre, mais c'est peut-être au
23 niveau ministériel qu'il y a plus
24 d'inquiétudes. »

25 Nous en avons parlé avec madame Thomas ici et
26 ce qu'elle a dit – la référence est à WIT2151, mais je vous
27 en parle ici simplement –, la conversation à propos de la
28 responsabilité ministérielle, au niveau du rapport et

1 également dans les discussions, c'est que tout doit remonter
2 au premier ministre. Mais dans le style de gouvernement dont
3 il... de Westminster, donc, les ministres ont une
4 responsabilité précise.

5 De votre point de vue à vous, comment est-ce
6 que cela fonctionne-t-il? Est-ce qu'il y a un problème de
7 responsabilités ministérielles au niveau de l'ingérence
8 étrangère?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ce que vous
10 soulignez ici, c'est la deuxième partie de la conversation.
11 La première partie de la conversation est très claire, à mon
12 avis. Je ne peux pas vraiment expliquer ce que Jody avait en
13 tête là, mais d'après la première puce ici, on voit que les
14 lacunes au niveau, donc, de la façon dont tout cela est géré
15 entre les élections.

16 Quand nous avons mis sur pied le Groupe de
17 travail de SITE, c'est que pendant la période électorale
18 proprement dite, le gouvernement est en mode transitoire. Il
19 y a des limites importantes quant à la façon dont les
20 ministres et le premier ministre, donc, qui continuent, bien
21 sûr, d'être ministre et sous-ministres pendant la période
22 électorale, mais ils sont limités dans ce qu'ils peuvent dire
23 et faire, en particulier s'ils allaient dire qu'un parti
24 d'opposition profite d'une ingérence d'un pays étranger dans
25 un contexte électoral. Je pense que ce serait déstabilisant
26 et cela serait inquiétant. Et c'est pourquoi nous avons mis
27 ce groupe de travail de cinq hauts fonctionnaires pour
28 examiner la façon pendant la période électorale et les

1 questions qui se posent, et pour intervenir si un problème
2 d'ingérence étrangère pouvait voir un impact sur les
3 élections.

4 Cela est parfaitement logique comme structure
5 pendant la période électorale, mais lors d'une élection
6 partielle, alors que nous avons déjà, donc, un bureau qui
7 travaille là-dessus, mais nous n'avons pas de situation
8 transitoire. Donc, lors d'une élection partielle, le
9 gouvernement reste en fonction, les ministres et le premier
10 ministre [...] d'être pleinement responsables de ce qui relève
11 de leur autorité.

12 Par conséquent, au moment d'une élection
13 partielle, s'il y avait, par exemple, un problème de la part
14 d'un pays particulier qui pratiquerait de la désinformation
15 grave, ce serait normalement le ministre qui aurait la
16 responsabilité de cette question, et de parler et d'agir sur
17 le sujet. Mais étant donné la nature partisane de l'évènement
18 qu'est une élection partielle, il y a une discussion pour
19 savoir si cette responsabilité ministérielle doit s'exercer
20 dans ce domaine ou si ce ne sont pas des hauts fonctionnaires
21 qui devraient se charger des communications même si nous ne
22 sommes pas dans un contexte de transition comme dans une
23 période électorale normale.

24 C'est le genre de problèmes auxquels nous
25 devons faire face quand il s'agit d'ingérence dans nos
26 institutions démocratiques et le fait qu'un parti a pu être
27 choisi par les Canadiens pour exercer la pleine autorité de
28 l'État, ce qui est de façon générale est parfaitement clair

1 et n'a pas à être remis en question de manière partisane.
2 Mais dans un contexte électoral, tout cela est plus délicat.

3 On peut très bien dire, donc, que la
4 convention, donc, sur la gestion transitoire fait que le
5 gouvernement n'exerce pas toute sa responsabilité à cause de
6 la période électorale, mais quand vous avez une élection
7 partielle, la question se pose précisément là, comme on le
8 voit ici.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. J'aimerais
10 vous ramener, donc, à la conseillère nationale en matière de
11 sécurité et de renseignement et au Conseil lui-même. Alors,
12 pourquoi a-t-il été créé? Donc, c'est en 2023, n'est-ce pas,
13 que cela a été mis sur pied?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Brièvement,
15 après 2015, nous avons mis sur pied un mécanisme pour gérer
16 différentes crises, qu'il s'agisse d'une tempête,
17 d'inondations, d'évènements météorologiques graves qui
18 affecteraient une région du pays qui demanderait une
19 intervention de différents ministères, bon, les transports,
20 l'environnement, les changements climatiques par exemple, il
21 peut y avoir aussi un lien avec la sécurité publique si bien
22 que les ministres doivent superviser les politiques.

23 Nous avons un Groupe de travail de réponse
24 aux situations d'urgence, il peut s'agir d'un cataclysme
25 naturel ou d'une menace terroriste qui est appréhendée ou que
26 nous devons réagir après un évènement catastrophique, donc
27 différentes mesures pour réagir qui permettent de réunir les
28 différents ministres responsables et les hauts

1 fonctionnaires, les sous-ministres par exemple, autour d'une
2 même table pour que tout le monde participe à la discussion
3 par opposition à une rencontre du Conseil des ministres ou
4 seulement les ministres parlent au nom de leurs ministères et
5 de leurs hauts fonctionnaires. Bon, bien sûr, un sous-
6 ministre peut intervenir à un moment donné pour contester ce
7 qu'a dit le ministre, mais de façon générale, la conversation
8 c'est entre les ministres qui parlent au nom de leurs
9 ministères respectifs autour de la même table.

10 Dans ce Groupe de réponse aux situations
11 d'urgence, alors on a demandé aux sous-ministres, les
12 participants de plein droit, donc à ce moment-là vous avez à
13 la fois le point de vue des politiciens et des hauts
14 fonctionnaires, ce qui nous permet de coordonner notre
15 intervention entre différentes agences autour de cet incident
16 particulier. Et malheureusement, à cause de l'époque que nous
17 avons, nous avons dû faire appel à ce groupe beaucoup plus
18 fréquemment que nous l'avions fait dans les années
19 précédentes.

20 Ce que nous avons compris en ayant ces
21 conversations, c'est que très souvent, ces échanges avaient
22 un volet en fin de compte où on se disait comment est-ce que
23 nous allons essayer de prévoir le prochain incident de la
24 sorte et nous préparer pour mieux le traiter et nous nous
25 sommes dit ce n'est pas vraiment l'aspect à réponse à
26 l'évènement, il faudrait aussi une perspective plus large,
27 plus stratégique qui nous permettrait de nous asseoir et de
28 réunir tout le monde autour de la table pour examiner un

1 thème particulier et donner au Canada une position
2 stratégique peut-être sur une décennie pour intervenir de
3 façon efficace.

4 Nous avons eu déjà plusieurs réunions de la
5 sorte qui se sont avérées très utiles où des ministres et des
6 sous-ministres et des responsables d'agences sont réunis
7 autour de la même table. C'est dirigé par le premier
8 ministre, mais la CNSR est la secrétaire de ce Conseil et
9 cela permet d'aborder des thèmes particuliers très précis
10 dont je ne veux pas entrer dans les détails, mais on peut
11 penser à des questions comme comment le Canada se positionne
12 dans une stratégie indo-pacifique par exemple, bon, ce qui,
13 bien sûr, fait intervenir différentes parties du
14 gouvernement, comporte les questions de commerce, de sécurité
15 et de diplomatie. Et tout cela est réuni pour aborder la
16 chose du point de vue de la sécurité nationale.

17 Ou alors une autre question, c'est peut-être
18 comment est-ce que nous gérons nos minéraux critiques, la
19 possibilité que le Canada d'être fournisseur d'ingrédients de
20 minéraux critiques dans l'évolution écologique et
21 technologique où vit le monde actuellement et, bon, ça peut
22 être menacé par la limite des fournitures venant d'un pays
23 particulier. Alors, comment le Canada peut-il intervenir dans
24 ce contexte pour être un fournisseur fiable de minéraux
25 critiques qui sont essentiels à la sécurité nationale à
26 l'échelle mondiale.

27 C'est aussi une question qui mérite une
28 discussion stratégique de haut niveau, c'est pourquoi nous

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Au moment de sa
2 création en septembre 2023, pourquoi était-ce le bon moment
3 de le réunir?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense qu'il y
5 avait une recommandation émanant, je ne sais pas, c'était
6 peut-être <non interprété> [NSIRA, peut-être NSICOP, peut-
7 être] d'un comité parlementaire ou d'une autre source qui
8 suggérait que ce serait important de le faire. Alors, en
9 sortant de la pandémie, qui a été une crise très importante
10 pour le gouvernement, nous examinions différentes façons de
11 mieux répondre et, en tirant les leçons de ce que nous avons
12 bien fait, aussi de ce que nous pourrions mieux faire pour
13 d'autres pandémies éventuelles, il nous semblait que c'était
14 un organisme qui pouvait aborder ce genre de questions.

15 Dans une certaine mesure, donc, le comité
16 COVID que nous avons eu pendant toute la pandémie a joué
17 aussi un rôle qui était un peu celui du *IRG*, mais nous
18 voulions aussi atteindre le niveau d'efficacité de ce comité
19 de façon plus souple pour aborder d'autres questions compte
20 tenu des menaces stratégiques qui affectent le Canada.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez dit que ces
22 réunions du Conseil de sécurité sont devenues plus fréquentes
23 à mesure que les crises se multipliaient au niveau mondial.
24 Pourriez-vous peut-être nous parler de l'évolution du
25 contexte géopolitique, en particulier ces dernières années?

26 Donc, évidemment, cela n'est pas controversé
27 de dire que l'invasion de l'Ukraine par la Russie était un
28 point tournant. En quoi cela a-t-il affecté la sécurité

1 nationale du Canada? Est-ce qu'il y a eu des évolutions
2 correspondantes quant aux menaces d'ingérence étrangère, non
3 pas nécessairement de la Russie, mais est-ce que... comment
4 l'évolution géopolitique a-t-elle une influence ici?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense qu'il
6 n'y a pas de doute que l'ingérence étrangère et, de façon
7 générale, les menaces sur le plan géopolitique ont augmenté
8 de façon importante ces dernières années partout à travers le
9 monde.

10 Comme vous l'avez dit, c'est sûr que
11 l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la pandémie elle-
12 même comme facteur de déstabilisation de l'économie mondiale
13 et de différents pays à travers le monde, la montée des
14 outils des médias sociaux avec la désinformation et la
15 mésinformation qui existaient déjà en 2015, mais certainement
16 pas de la façon aussi sophistiquée et omniprésente qui est là
17 actuellement, tout cela a causé de nombreux défis.

18 Autre chose, c'est qu'en 2015, quand nous
19 avons vu l'imminente élection américaine qui devrait mettre
20 Donald Trump au pouvoir, cela nous paraissait un souci
21 important, à savoir que cela pouvait avoir un effet
22 déstabilisateur. Il y avait le Brexit qui se profilait,
23 l'élection de Donald Trump encore une fois, et le populisme
24 de droite était en hausse et que nous pouvions observer entre
25 les années 2015 et 2017, et nous essayions, donc, de réagir,
26 nous, comme démocratie progressiste et responsable. C'était
27 notre responsabilité comme gouvernement.

28 Mais dans les années suivantes, il ne s'agit

1 pas simplement de populisme de droite qui existe toujours,
2 mais il y a eu une augmentation importante de l'autoritarisme
3 et un déclin marqué de la démocratie, des valeurs
4 démocratiques dans différentes régions du monde qui
5 s'efforcent, tentent de déstabiliser les grandes démocraties,
6 et à ce moment-là le populisme peut déformer les règles du
7 jeu, déformer aussi les faits à son avantage.

8 Les attaques contre les valeurs et les
9 institutions de nos démocraties par ces récits autoritaires
10 et ces tentatives de propagande et de désinformation sèment
11 le chaos dans nos démocraties et ces tentatives sont beaucoup
12 plus graves depuis quelques années qu'elles ne l'étaient
13 auparavant. Il suffit de regarder les manchettes de cette
14 semaine, par exemple, pour voir la portée des activités
15 d'ingérence et leur impact sur les Canadiens. Nous l'avons vu
16 aussi avec la montée d'une Chine plus autoritaire et la
17 détention arbitraire des deux Michael. Nous l'avons vu aussi
18 dans le rejet complet des Nations Unies lors de l'invasion de
19 l'Ukraine par une Russie autoritaire.

20 Le monde est plus incertain, plus insécure
21 qu'il ne l'a été, et la réponse que le Canada doit y donner,
22 c'est d'être... de mettre doublement l'accent sur la règle de
23 droit et sur le droit international qui peuvent nous
24 protéger. Nous ne pouvons pas tolérer que la puissance
25 devienne le droit dans le monde et nous avons un régime fondé
26 sur le droit international qui nous protège contre cela et le
27 fait que la Russie en particulier ait décidé de subvertir
28 cela avec d'autres pays est quelque chose que le Canada doit

1 suivre et sur lequel le Canada doit prendre protection de
2 manière à nous protéger et à protéger d'autres pays dans le
3 monde.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Effectivement, comme
5 vous l'avez dit, les manchettes de cette semaine reflètent
6 cette situation, nous allons y revenir, mais avant la pause,
7 j'aimerais ouvrir un échange sur l'évolution des réactions du
8 gouvernement face à l'ingérence étrangère dans ce contexte
9 précis. Et j'aimerais revenir au mémoire qu'on présente au
10 gouvernement sur les activités hostiles des acteurs étatiques
11 et j'aimerais vous présenter, donc, le document COM.SUM4
12 (sic).

13 **--- PIÈCE No. COM.SUM0000004.EN:**

14 Summary of a Memorandum to Cabinet –
15 Modernizing Canada's Approach to
16 Addressing Threats from Hostile
17 Activities by State Actors

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, nous avons,
19 donc, c'est une initiative importante du gouvernement sur
20 l'ingérence étrangère qui a déjà été discutée ici à la
21 Commission. Si vous pouvez voir, donc, les éléments listés en
22 puces. Voici.

23 Alors, vous avez 1, 2, 3, 4 ici. Donc, nous
24 voyons différents éléments de la stratégie. Ici, le premier,
25 donc, c'est les activités, donc, pour réagir aux activités
26 hostiles des acteurs étatiques; ensuite, l'approche
27 d'information du gouvernement; ensuite, les outils
28 législatifs, le *Code pénal* et la *Loi sur la sécurité*; et

1 ensuite, les possibilités d'action de la GRC.

2 Nous savons qu'une partie de tout cela fait
3 partie maintenant de la loi avec le projet de loi C-70 qui a
4 été présenté au Parlement au printemps 2023 et qui a été
5 adopté comme loi en juin 2024.

6 Alors, la première question, c'est qu'est-ce
7 qui s'est passé durant cet intervalle de deux ans? Cette note
8 au protocole au Cabinet, et puis ensuite c'est devenu une
9 loi, ça a pris deux ans entre les deux. Est-ce que vous
10 pouvez nous expliquer pourquoi? Et est-ce que ça s'est fait
11 assez rapidement?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, ça s'est
13 absolument fait dans le temps que ça devait se faire. À
14 chaque fois que vous donnez plus de pouvoir aux agences de
15 sécurité pour contrer dans ce cas-ci des actions hostiles par
16 des États étrangers ou à chaque fois en général que vous
17 donnez plus de pouvoir aux agences de sécurité pour faire de
18 nouvelles choses pour faire face à ces nouvelles menaces, il
19 faut faire très attention quant à l'équilibre par rapport à
20 la protection des droits des citoyens, la protection des
21 communautés de la diaspora qui pourraient être affectées en
22 protégeant les groupes marginalisés qui, historiquement... ou,
23 plutôt, ont des raisons historiques et systémiques de
24 s'inquiéter du fait que les autorités ont plus de pouvoirs
25 policiers, de pouvoirs d'enquête à leur sujet.

26 Ce n'est pas une mince affaire que d'accorder
27 de nouveaux pouvoirs pour contrer une nouvelle menace,
28 d'accorder ces pouvoirs aux agences de renseignement, et

1 c'est pourquoi le processus de C-70 a vu différentes visites
2 au Cabinet au fil des années, il y a eu différentes rondes de
3 consultation avec différentes communautés de la diaspora,
4 avec des groupes de parties prenantes, des groupes de
5 défenseurs des droits de la personne, des groupes de défense
6 des droits de la Charte. Nous savions qu'avoir une grande
7 législation comme ça qui renforcerait la capacité du Canada
8 de se protéger face à des menaces de sécurité nationale
9 venant d'autres pays était quelque chose qui était délicat et
10 devait être fait correctement.

11 Nous avons l'exemple de C-51 dans les
12 dernières années du gouvernement Harper où l'équilibre ne fut
13 pas obtenu correctement et nous nous sommes engagés durant
14 ces élections à réparer cet équilibre. C'est ce que nous
15 avons fait rapidement après avoir été élus et nous avons
16 renforcé cet équilibre pour s'assurer que même alors qu'on
17 accordait de nouveaux pouvoirs aux agences de renseignement,
18 qui étaient pertinentes et nécessaires, que les protections
19 des droits fondamentaux des Canadiens et surtout des groupes
20 vulnérables étaient renforcées dans les mesures prises dans
21 les premières années en poste. Donc, nous avons une
22 expérience directe quant au fait que c'est très important de
23 trouver cet équilibre.

24 Vous vous souviendrez peut-être des élections
25 de 2015, le chef du NPD à l'époque, Thomas Mulcair, en a fait
26 un grand point de contentieux... de tensions pour lui que la
27 violation des droits de la Charte de C-51 était
28 fondamentalement tellement inacceptable que c'était non

1 seulement inacceptable que Stephen Harper les ait mis en
2 place, mais que moi-même et le Parti libéral disions qu'on
3 accepte ces améliorations mais qu'on allait les réparer dès
4 qu'on serait élus. Ce qu'on a fini par faire. Nous avons
5 choisi de ne pas jouer au jeu de la politique sur les
6 questions de sécurité nationale et on a dit c'est pas ce
7 qu'on ferait et on va le changer si et quand on est élus.

8 Mais cette expérience a profondément informé
9 notre approche pour la construction de C-70 et je crois que
10 le résultat du travail que nous avons fait avec C-70, le fait
11 qu'il a été adopté en Chambre avec un grand soutien et au
12 Sénat avec un grand soutien, et que c'est maintenant en place
13 et a force de loi sans qu'il y ait une forte opposition par
14 les groupes des communautés ou les groupes de pression,
15 prouve qu'on a fait ça correctement et qu'on a réussi à
16 obtenir un consensus autour de ces questions, et ça, c'était
17 un objectif fondamental de notre gouvernement.

18 Et lorsque C-70 fut adopté, il y avait des
19 critiques selon lesquelles on était allé trop vite et, comme
20 vous le soulignez, il y a aussi des critiques peut-être qu'on
21 a pris trop longtemps. Ça ne marche pas toujours comme ça,
22 mais dans ce cas-ci, je peux vous dire que ça veut
23 certainement dire qu'on a fait ça à peu près dans le bon
24 temps pour faire ça correctement, certainement parce que ç'a
25 été adopté et perçu généralement par toutes les parties comme
26 étant une législation importante et efficace.

27 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la Commissaire,
28 est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose?

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non, ça va.

2 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est le temps de la
3 pause. OK. Parfait.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non, je... j'écoutais
5 simplement. Ça va.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** OK. Parfait.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Si vous avez encore des
8 questions avant la pause, y'a pas de problème.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

10 Je veux demander au premier ministre la
11 deuxième question là-dessus, c'est :

12 Est-ce suffisant, C-70? Bien sûr, contrer
13 l'ingérence étrangère, les activités hostiles « sont »
14 importants, mais une des critiques qu'on a entendues, c'est
15 que le gouvernement n'en a pas fait assez dans ce domaine et
16 n'en a pas fait assez pour contrer ce qui est maintenant une
17 menace reconnue. Qu'est-ce que vous auriez à dire à cela?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, tout
19 d'abord, j'avais entendu cette critique aussi ou cet angle
20 selon lequel, puisque vous aviez à faire C-70, bien sûr, il y
21 avait un manquement dans les pouvoirs que les agences de
22 renseignement n'avaient pas avant, vous corrigez une erreur
23 ou un manquement qui existait avant qu'il soit corrigé. Et
24 je crois que c'est pas la bonne façon de voir les choses.

25 Je crois qu'on était dans une situation où
26 les menaces évoluent constamment, que ce soit au travers de
27 nouvelles technologies, l'avancée de l'IA, l'impact changeant
28 et permanent des médias sociaux sur la façon dont les gens

1 collectent leurs nouvelles et comprennent le monde autour
2 d'eux, et leur vulnérabilité face à l'ingérence étrangère et
3 la désinformation qui passe par ce vecteur qui n'existait pas
4 même il y a dix ans. Les changements géopolitiques aussi,
5 vous avez des régimes autoritaires plus affirmés où il y a
6 des pays comme la Russie qui sont prêts à envahir un voisin
7 sur les plus faibles justifications veut dire que le monde
8 change de façon très réelle et dangereuse et ça veut dire
9 qu'on a besoin de réagir et d'intervenir.

10 Et à aucun moment je dirais que C-70 est
11 suffisant et que maintenant on peut se détendre et puis
12 laisser faire pendant quelques décennies parce qu'il n'y aura
13 pas besoin d'ajuster, d'ajouter plus. Ça serait irresponsable
14 de dire ça. Il va toujours y avoir plus de travail à faire
15 pour s'assurer que nos agences ont les outils nécessaires
16 pour assurer la sécurité des Canadiens tout en protégeant les
17 libertés et les droits de toute personne dans ce pays. Et ça,
18 c'est vraiment l'exercice constant, rigoureux et responsable
19 que le gouvernement doit faire : de constamment se demander
20 ce que l'on peut faire de plus pour assurer la sécurité des
21 Canadiens étant donné ces nouvelles menaces et nouveaux
22 défis, quelle est la meilleure façon de le faire tout en
23 maintenant les valeurs fondamentales démocratiques et les
24 libertés si importantes pour le Canada.

25 C'est un débat constant où non seulement le
26 gouvernement, mais les parties prenantes, les communautés et
27 même les partis d'opposition et tous les parlementaires ont
28 un rôle essentiel à jouer. Ça ne devrait pas s'agir de

1 désaccords partisans ou la base d'une attaque partisane
2 lorsque ça vient à la question de protéger les citoyens
3 canadiens, les institutions canadiennes et [leur]
4 souveraineté.

5 Et le type de débats qu'on a pu avoir autour
6 de C-70 et le type de consensus qu'on a eu pour le faire
7 adopter indique, à un certain niveau en tout cas, qu'il y a
8 cette compréhension entre les différents parlementaires qu'on
9 ne devrait pas politiser ou rendre partisane notre approche
10 sur ces questions de sécurité fondamentales. Il faut qu'on se
11 pose des questions, il faut qu'on trouve un équilibre, et
12 différents partis peuvent avoir différents points de vue avec
13 des défis de substance – ça, c'est un aspect très important.

14 Mais moi, je m'attends à ce qu'il y aura
15 toujours durant le cycle de vie de tout parlement ou dans les
16 décennies à venir, il y aura toujours des ajustements ou des
17 améliorations ou des ajustements à apporter à notre
18 infrastructure de sécurité nationale qui soit débattus,
19 examinés, sur lesquels on légifère ou qu'on étudie au
20 quotidien, de façon continue pour assurer la sécurité des
21 Canadiens.

22 Ça, ça ne se fait pas d'un jour à l'autre.
23 C'est pas un travail d'une journée, c'est un travail
24 constant, régulier, au jour le jour, et qui est une priorité
25 de base pour tous les gouvernements, chaque jour. Et ça va
26 ressortir dans certaines législations, mais il y aura
27 toujours plus de choses à faire, et ça, c'est le travail que
28 le gouvernement continue de faire.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Okay.

2 C'est peut-être un bon moment pour la pause?

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour la... alors, ça sera
4 une pause de 20 minutes. De retour à 11 heures.

5 We'll resume at 11.

6 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
7 vous plait.

8 This sitting of the Commission is now in
9 recess until 11:00 a.m. Cette séance de la Commission est
10 maintenant suspendue jusqu'à 11 heures.

11 --- La séance est suspendue à 10 h 40

12 --- La séance est reprise à 11 h 02

13 **LE GREFFIER:** Order please. À l'ordre, s'il
14 vous plait.

15 This sitting of the Foreign Interference
16 Commission is now back in session. Cette séance de la
17 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
18 session.

19 The time is 11:02 a.m. Il est 11 h 02.

20 **--- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Sous le même serment:**

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Avant qu'on continue,
22 Madame la Commissaire, un point de clarification pour le
23 procès-verbal. Apparemment, j'ai dit que le projet de loi C-
24 70 fut introduit au printemps 2023; bien sûr, ce n'était pas
25 au printemps... c'était au printemps 2024. L'avocat du
26 Procureur général me l'a rappelé.

27 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me SHANTONA**

28 **CHAUDHURY (cont'd/suite):**

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, si on passe à
2 notre prochain sujet. Monsieur le Premier Ministre,
3 j'aimerais vous demander ce qu'il en est de réagir à
4 l'ingérence étrangère dans un environnement fédéral.

5 Et pour ce faire, je vais demander qu'on
6 affiche CAN44456.

7 **--- PIÈCE No. CAN044456 0001:**

8 Reply to Premier Pillai - Ensuring
9 the future success of the Canada-
10 India relationship and sharing secure
11 intelligence with Premiers

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, on voit le
13 résumé, Monsieur le Premier Ministre, vous reconnaitrez peut-
14 être ce document, c'est une note qui vous a été envoyée
15 concernant une lettre reçue du premier ministre du Yukon,
16 Ranj Pillai, concernant la relation du Canada avec l'Inde et
17 le partage de renseignements avec les premiers ministres
18 provinciaux. Et dans ce résumé, nous avons appris que le
19 premier ministre Pillai a appris des... a eu des préoccupations
20 par rapport à l'incident et l'incapacité des agences de
21 renseignement de partager du renseignement confidentiel avec
22 eux. Il note aussi qu'il y a une normalisation des relations
23 entre le Canada et l'Inde.

24 Mais dans tous les cas, est-ce que vous
25 pouvez nous parler des défis et comment le fait de gérer la
26 sécurité nationale dans un environnement où c'est une
27 responsabilité fédérale, mais ça affecte les compétences
28 provinciales aussi?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
2 nous avons vu depuis plusieurs années des attaques contre nos
3 institutions démocratiques, des attaques contre notre
4 démocratie qui ne se limitent pas simplement aux évènements
5 fédéraux ou aux parties fédéraux. Les partis provinciaux, les
6 élections municipales mêmes ont... se sont avérés être des
7 cibles notoires de l'ingérence étrangère également. Donc, une
8 partie de ce qu'on voulait faire avec C-70, c'était rendre ça
9 explicitement possible pour le SCRS d'accorder des cotes de
10 sécurité appropriées aux premiers ministres provinciaux pour
11 qu'eux-mêmes comprennent mieux la question de la protection
12 de leurs institutions et de leurs citoyens, en plus du
13 travail que fait le gouvernement fédéral pour protéger les
14 citoyens.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et en termes de
16 compétence justement, l'ingérence étrangère peut affecter non
17 seulement les gouvernements sous-nationaux, mais aussi des
18 domaines qui sont de la compétence des provinces. Alors,
19 comment est-ce qu'on peut améliorer ou comment ces relations
20 peuvent être mises en place, et comment le gouvernement
21 fédéral peut jouer un rôle dans cet espace?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que le
23 Canada, en protégeant ses institutions, les Canadiens,
24 l'économie, ça veut dire qu'on a des gens qui ont l'autorité,
25 la responsabilité de différents aspects de notre pays, et qui
26 devraient pouvoir être pleinement informés des menaces et
27 voir quelles sont les réactions.

28 Un de exemples classiques, c'est qu'il y a un

1 certain nombre de fois où on a vu des cyberattaques
2 importantes qui ne sont pas de l'ingérence étrangère, mais
3 des attaques importantes sur les institutions provinciales,
4 que ça soit le réseau électrique ou des hôpitaux. Le
5 gouvernement fédéral a une grande expertise approfondie dans
6 la cyberdéfense et la cybercapacité, et c'est seulement au
7 fil du temps que nous avons été engagés par les provinces
8 pour renforcer leurs défenses propres par rapport à avoir
9 chaque province qui met sur pied sa propre compétence. Dans
10 le domaine du cyber, c'est logique de se reposer sur
11 l'expertise et les outils du fédéral pour protéger les
12 hôpitaux ou autres, même si c'est pleinement sous compétence
13 provinciale.

14 Donc, ce type de collaboration entre les
15 ordres du gouvernement se fait depuis un certain temps dans
16 le domaine de la cyberprotection, et ça peut se faire et
17 devrait se faire bien plus dans le domaine de l'ingérence
18 étrangère. Mais afin de faire ça, ça serait important que les
19 personnes appropriées, les premiers ministres provinciaux
20 dans ce cas-ci, aient les cotes de sécurité. Ça ne devrait
21 pas être le gouvernement fédéral qui dit, par exemple, ce qui
22 va se passer dans une élection provinciale ou municipale. Ça
23 ne serait pas approprié et ça va à l'encontre de la
24 Constitution et des structures que nous avons en place en
25 tant que système fédéral.

26 Mais donner la capacité au premier ministre
27 provincial d'accéder à de l'information pertinente
28 confidentielle qui affecte leurs structures ou institutions,

1 ou leurs membres et leurs domaines de responsabilités, ça,
2 c'est exactement le bon type de principe que ce gouvernement
3 a soutenu et continue d'appuyer.

4 Et pour remonter même avant C-70, avant que
5 ça a été adopté, il y a eu des cas au sein desquels nous
6 avons directement fait intervenir les premiers ministres
7 provinciaux sur des questions qui sont pertinentes et on les
8 a informés. Mais de façon à le rendre plus systématique, de
9 façon robuste, c'est ce que fait C-70.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour la prochaine
11 partie des questions, on peut afficher le WIT160.

12 Alors, ces questions, Monsieur le Premier
13 Ministre, vont se concentrer sur des renseignements
14 concernant le député Michael Chong, et je vais tout d'abord
15 vous demander : quand et comment avez-vous appris ces
16 accusations concernant la Chine ciblant le député Chong?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'en ai pris
18 connaissance dans les médias après qu'il y ait eu une fuite
19 criminelle de ces informations confidentielles.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On a entendu parler de
21 produits du renseignement qui ont circulé en 2021 qui
22 parlaient de cette question et je déduis de votre réponse que
23 ça ne vous a jamais atteint?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Qu'est-ce que vous
26 avez compris lorsque vous avez appris ça en mai 2023 par
27 rapport à la nature de la menace qui pesait sur le député
28 Chong?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, bien sûr,
2 comme la plupart des Canadiens, lorsque j'ai lu le rapport
3 dans le journal de ce que les informations confidentielles
4 disaient, ma réaction instantanée a été de me tourner vers ma
5 CNSR et mes hauts fonctionnaires et de dire : « Découvrez
6 exactement quelle est la menace et si, en effet, c'est ce qui
7 est écrit là, comment ça se fait que j'apprends ça dans les
8 nouvelles, dans les médias? » Ça, c'était ma première
9 réaction.

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et si on pourrait voir
11 tout le document. Au paragraphe 2. Voilà. Vers la fin du
12 paragraphe.

13 Vous notez, Monsieur le Premier Ministre, que
14 c'est que c'était une pression sur la famille de monsieur
15 Chong. Ce n'est pas l'analyse des spécialistes. Est-ce que
16 vous pouvez l'expliquer?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça, c'est un
18 exemple où des fuites criminelles des renseignements
19 classifiés peuvent être dommageables à des réputations à la
20 confiance dans les institutions, dans nos agences de
21 renseignement.

22 La conclusion, vous la trouvez un peu plus
23 tard dans la... sur cette page, c'est du directeur du SCRS
24 qu'il n'y avait pas de menaces directes physiques pour
25 monsieur Chong ni pour sa famille, mais ce n'est pas
26 l'impression qu'on peut avoir des... quand on lit les fuites
27 des renseignements classifiés qui étaient sélectifs et qui
28 faisaient en sorte que ça paraissait beaucoup plus sérieux

1 que ça ne l'était.

2 Ce n'est pas non plus pour minimiser le fait
3 que c'est un véritable problème que la Chine a décidé de
4 cibler des parlementaires de tous les partis qui ont été
5 contre les activités de la Chine par rapport aux Ouïghours et
6 par rapport aux droits des protestataires pour la démocratie
7 à Hong Kong ou autre chose. Et les histoires qu'il y avait eu
8 autour, qui ont circulé autour de ça, qui menaçaient la
9 famille, qui ciblaient la famille de Michael Chong, eh bien,
10 ce n'est pas vérifié par les renseignements et les analyses
11 par les spécialistes du renseignement.

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que vous pouvez
13 nous afficher CAN.SUM17?

14 **--- PIÈCE No. CAN.SUM.000017:**

15 PRC Interest in Michael Chong

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et là, c'est un résumé
17 qui a été produit par la Commission, et ça, c'est des
18 renseignements divulguables par rapport à l'intérêt de la
19 Chine sur Michael Chong.

20 Est-ce qu'on pourrait voir toute la page?

21 Dans les premiers quelques paragraphes, le
22 document dit que le fait de la motion ouïghoure et que la RPC
23 a imposé des sanctions sur le député Chong à cause de cela et
24 que ces sanctions suivent le régime de sanctions de la RPC
25 qui peuvent sanctionner des personnes et aussi les membres de
26 leurs familles.

27 Au deuxième paragraphe, là, vous voyez que
28 l'option de sanctionner les membres de la famille n'a pas été

1 invoquée dans le cas de monsieur Chong.

2 Et si nous descendons jusqu'au paragraphe 10,
3 et là, quelque part dans ce document, peut-être que c'est le
4 paragraphe 8 auquel vous faisiez référence peut-être dans ce
5 document :

6 « Le directeur du SCRS a indiqué que
7 le renseignement du (inintelligible)
8 n'a pas reflété des menaces directes
9 au député Chong ou à sa famille. »

10 Et au dernier paragraphe, là, on parle de
11 comment les profils pour des sources d'information sur le
12 député, ça, ça fait partie des activités diplomatiques
13 régulières, et ça, vous en avez parlé déjà ce matin.

14 Je voudrais vous demander, vos fonctionnaires
15 ont témoigné hier et l'avocat pour monsieur Chong a dit que
16 peut-être bien, mais nous savons que la RPC est un régime
17 répressif et qu'ils ont un historique surtout pour la
18 répression par exemple à Hong Kong. Donc, c'est pas très
19 convaincant qu'il n'y avait pas de... par rapport au député
20 Chong et à sa famille. Qu'est-ce que... comment vous réagissez?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Nos services,
22 nos professionnels de la sécurité doivent analyser des
23 menaces aux Canadiens et Canadiennes à tous les jours et
24 doivent faire des analyses et des évaluations pour décider ce
25 qui est sérieux ou quand il faut notifier. Et même avant les
26 fuites criminelles, il y avait eu des mesures de réduction de
27 menace et des réunions avec le député Chong, avec les
28 fonctionnaires du renseignement qui ont partagé avec lui les

1 préoccupations par rapport à l'intérêt de Chine à son égard
2 et leur vision négative vis-à-vis de lui, et ça, c'était dans
3 leur rôle et leurs responsabilités des agences du
4 renseignement.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On peut enlever ce
6 document.

7 Une semaine suite à l'article dans le *Globe*
8 *and Mail*, il y a eu une action importante du gouvernement et
9 il y avait le diplomate Zhao Wei qui a été déclaré *persona*
10 *non grata*. Alors, on a parlé de ça hier avec vos
11 fonctionnaires, alors on ne va pas passer à travers toutes
12 les réunions, mais tout d'abord, je voudrais vous demander,
13 par rapport à ce processus de *persona non grata*, ça, c'est le
14 ministre des Affaires extérieures, n'est-ce pas??

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Est-ce que c'est
17 quelque chose que vous devez approuver?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, ce n'est
19 pas quelque chose que je dois approuver, mais c'est toujours
20 une décision où je suis informé, mais peut-être c'est plutôt
21 que je participe aux discussions et aux délibérations pour
22 prendre cette décision, car expulser un diplomate, c'est pas
23 rien. Et donc, c'est le niveau du ministre. Mais en tant que
24 premier ministre, c'est quelque chose où je suis vraiment
25 gardé informé et que je participe aux discussions. Et ma
26 perspective aux éléments positifs et négatifs de l'affaire,
27 eh bien, le ministre des Affaires étrangères en tient compte.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Qu'est-ce que vous

1 avez compris par rapport à pourquoi le processus de *persona*
2 *non grata* a été imposé à Zhao Wei?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Trois choses.
4 Tout d'abord, depuis un certain nombre d'années jusqu'à ce
5 point, il y a eu des... plus d'incidents d'ingérence étrangère
6 de la part de la Chine, et encore plus de fonctionnaires
7 canadiens qui leur ont déclaré que ça devait s'arrêter, que
8 ça... qu'ils devaient arrêter d'essayer de s'ingérer dans la
9 vie des Canadiens et dans les institutions canadiennes.

10 Alors, peut-être que le moment le plus clair
11 de ces efforts, c'était en Indonésie à Java où directement
12 j'ai informé le premier ministre Xi qu'il devait s'assurer
13 que la Chine cessait de s'ingérer dans la démocratie
14 canadienne. Ce n'est pas une discussion qui s'est bien
15 passée, mais c'était tout de même une conversation qui devait
16 avoir lieu et qu'on a eue. Et malgré ça, et bien d'autres
17 messages qui ont été passés à la Chine, l'ingérence a
18 continué et même, dans certains cas, a augmenté.

19 Donc, ça, ça fait partie de la raison pour
20 laquelle il fallait s'assurer qu'il y ait des conséquences
21 claires.

22 Deuxièmement, en se penchant, en examinant la
23 situation et les accusations contre... avec le ministère des
24 Affaires étrangères ici au Canada, il est devenu clair que,
25 même si, dans le cas de Michael Chong, Zhao Wei n'était pas
26 en train de s'ingérer, mais c'était plutôt des activités
27 d'influence avec une collecte d'informations diplomatiques
28 normales, avec un objectif pour sanctionner, donc dans le... il

1 n'y avait pas dans le cas de monsieur Chong une ingérence
2 directe, mais dans d'autres cas, il y avait une participation
3 dans des activités d'ingérence. Et nous nous sommes rendu
4 compte que c'était une raison pour l'expulser du pays, car on
5 savait qu'il avait participé dans l'ingérence étrangère, même
6 si ce n'était pas directement dans le cas de Michael Chong.

7 Et troisièmement, le fait qu'il fallait qu'il
8 y ait des conséquences pour la Chine, il avait participé à
9 l'ingérence étrangère, et troisièmement, ç'a été... c'était
10 devenu public. Eh bien, ça voulait dire qu'il n'allait plus
11 pouvoir être opérationnel en tant que diplomate normal au
12 Canada. Son utilité en tant que diplomate pour le Canada, et
13 je suppose également pour la Chine, s'était arrêtée, car il
14 était clairement perçu et dénoncé dans les médias comme étant
15 un mauvais acteur.

16 Alors, trois de ces éléments combinés, ça
17 voulait dire pour la conséquence pour la Chine et pour
18 l'ingérence étrangère, et pour le fait qu'il n'allait pas
19 être très utile en tant que diplomate, eh bien, nous avons
20 choisi de l'expulser du pays.

21 Je pense qu'on a demandé à la Chine de
22 l'enlever, et quand ils ne l'ont pas fait, eh bien, on a dit,
23 bon, il va falloir l'expulser.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, alors il a eu une
25 dernière chance et ensuite il a été expulsé.

26 Nous allons passer à un autre évènement, ça,
27 c'était pour un diplomate, c'était le meurtre de monsieur
28 Nijjar.

1 Alors, si vous pouvez nous donner WIT106?

2 Alors, il y a quelques éléments. Si on peut...
3 paragraphe... au paragraphe 52 à paragraphe 55, s'il vous
4 plait.

5 Alors, la première question, eh bien, c'est :
6 qu'est-ce qui fait en sorte que vous avez fait l'annonce au
7 mois de septembre 2023 dans la Chambre des communes?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pendant l'été,
9 j'ai été informé par les Services du renseignement qu'il y
10 avait des renseignements crédibles comme quoi des agents du
11 gouvernement de l'Inde étaient impliqués dans le meurtre de
12 Hardeep Singh Nijjar et c'est quelque chose où nous avons
13 demandé les Services de renseignement de se pencher là-
14 dessus, car suite à ce meurtre des mois auparavant, la
15 première évaluation, c'était que c'était une activité de gang
16 ou de criminels. Il n'y avait pas forcément un lien à
17 l'international et c'était de cette façon-là qu'on a été
18 informés suite au meurtre et dans les jours qui suivaient.

19 Mais ayant entendu directement des députés de
20 l'Asie du Sud-Est et d'avoir parlé avec les membres de la
21 communauté de l'Asie du Sud-Est qui insistaient, que c'était
22 quelque chose qui était probablement lié au gouvernement de
23 l'Inde, eh bien, nous avons demandé aux agences de
24 renseignement, et ils le faisaient déjà, on leur a demandé de
25 se pencher sur les circonstances autour de ce meurtre.

26 Donc, à la fin du mois de juillet ou au début
27 du mois d'août, j'ai été informé comme quoi il y avait des
28 renseignements du Canada et également du Groupe des Cinq, nos

1 alliés, qui a fait en sorte que c'était crédible et clair que
2 l'Inde était impliquée dans ce meurtre. C'était les agents du
3 gouvernement de l'Inde qui ont été impliqués du meurtre d'un
4 Canadien sur le sol canadien. Et c'était évidemment quelque
5 chose qu'il fallait prendre très au sérieux, c'était une
6 violation de la souveraineté de la règle du droit
7 international, un meurtre extrajudiciaire dans un pays
8 étranger, dans une autre démocratie. Eh bien, c'était une
9 erreur massive, si l'Inde l'avait fait et nous avons des
10 raisons pour croire que c'était le cas.

11 Donc, notre approche dans un premier temps,
12 c'était de communiquer avec le gouvernement de l'Inde pour
13 leur dire que nos fonctionnaires de sécurité, donc, ont
14 communiqué avec leurs homologues en Inde pour dire qu'il y
15 avait des véritables préoccupations comme quoi « vos agences
16 de sécurité étaient impliquées dans le meurtre de Nijjar, et
17 il faut qu'on travaille là-dessus, car ça ne peut pas être...
18 ce n'est pas acceptable, il faut s'assurer qu'il y ait des
19 changements, qu'il y ait une responsabilité au niveau de ce
20 processus, mais essayons de le faire de façon responsable
21 pour ne pas vraiment exploser la relation du Canada ». Et
22 donc, ça, c'était fait au mois d'août.

23 Et vers la fin du mois d'août et au début... et
24 au mois de septembre, ce qui se passait, c'est que l'Inde
25 était l'hôte, le Sommet des économies avancées du monde, le
26 G20. Donc, c'était un moment important pour l'Inde
27 d'accueillir tous les leaders du monde à Delhi pour un sommet
28 très important, et on a eu l'occasion de faire en sorte que

1 ce soit un sommet de l'inconfort avec tout ce qui était dans
2 les médias. Donc, on a essayé de travailler avec l'Inde pour
3 qu'ils fassent preuve de coopération et alors ils nous ont
4 demandé : « Qu'est-ce que vous savez? Donnez-nous la
5 preuve. » Et nous, on a répondu : « Eh bien, c'est dans vos
6 agences de sécurité, c'est vous qui devez examiner ceux qui
7 savent. Il faudrait que vous « savez ». Ils disent : « Non,
8 non, non, montrez-nous ce que vous savez. Montrez-nous la
9 preuve. » Et donc, à ce moment-là, c'était des renseignements
10 lors de fuites, donc c'était pas une preuve solide, donc on a
11 proposé de travailler ensemble et ils ont refusé.

12 Et finalement, au but du compte, il y a eu
13 une discussion avec monsieur Modi que j'ai eue, moi. Ça,
14 c'était le point culminant de tout ça à la dernière... à la fin
15 du G20 à New Delhi où j'ai partagé le fait que nous savions
16 qu'ils étaient impliqués et que j'ai exprimé ma
17 préoccupation. Il a réagi avec sa réponse, sa réaction
18 normale de sa part, c'est que : « Nous avons des gens qui
19 sont contre le gouvernement indien qui vivent au Canada et
20 qu'on voudrait qu'ils soient arrêtés. » J'ai essayé de lui
21 expliquer que la liberté de parole et les gens qui viennent
22 au Canada, ils peuvent... le fait qu'ils critiquent le
23 gouvernement à l'étranger ou même de critique le gouvernement
24 canadien, c'est une liberté fondamentale, mais qu'on est tout
25 à fait disposés à travailler avec eux s'ils avaient des
26 préoccupations par rapport au terrorisme ou l'incitation à la
27 haine et tout ce qui n'est pas acceptable au Canada. On a agi
28 par le passé et on continue de le faire.

1 Et même... et là, je mets l'accent là-dessus
2 régulièrement que ma position et la position du Canada est de
3 défendre l'intégrité territoriale de l'Inde. Une seule Inde,
4 c'est une politique canadienne officielle. Et le fait qu'il y
5 a un certain nombre de personnes qui pensent autrement, eh
6 bien, ça ne fait pas en sorte que c'est de la politique
7 canadienne, mais ça ne... c'est pas quelque chose qui est
8 illégal au Canada.

9 Ayant fait tout ça, nous sommes revenus au
10 Canada et c'était évident que le gouvernement indien avec sa
11 réponse, surtout par le truchement des médias, était plutôt
12 d'attaquer le Canada, d'attaquer les Canadiens et
13 Canadiennes, de nous critiquer, de miner notre gouvernement,
14 notre gouvernance, et franchement, l'intégrité de notre
15 démocratie. Tout ça combiné avec le fait qu'à l'approche de
16 la fin du mois de septembre, il semblait qu'il allait y avoir
17 des... dans les médias des comptes rendus de ces allégations.

18 Alors, quand la Chambre a siégé le premier
19 jour, on a déterminé que c'était dans l'intérêt de la
20 sécurité publique au Canada d'informer les gens, qu'ils
21 sachent qu'on était au courant des allégations, qu'on faisait
22 le suivi, et qu'il y avait une enquête, alors, sur eux, par
23 les services policiers au Canada pour s'assurer... en partie
24 pour s'assurer que personne au Canada ou dans aucune
25 collectivité ne pensait qu'ils avaient besoin d'agir eux-
26 mêmes, qu'ils devaient faire confiance aux institutions
27 canadiennes pour prendre cette menace très au sérieux et
28 qu'on ferait le suivi. Et c'est exactement ce que nous avons

1 fait. On a lancé des enquêtes.

2 La réaction de l'Inde à ces allégations et à
3 notre... à nos enquêtes, c'était d'insister en attaquant notre
4 gouvernement, l'intégrité du gouvernement, à aller de l'avant
5 avec des attaques de façon générale à l'encontre du Canada,
6 mais aussi, de façon arbitraire, ils ont éjecté des douzaines
7 de diplomates canadiens de l'Inde sans aucune raison sinon de
8 dire que « nous n'aimons pas ce que vous avez dit en Chambre
9 à notre sujet et nous vous en punissons ».

10 C'est la situation, et c'est devenu encore
11 plus clair depuis que l'Inde avait violé la souveraineté
12 canadienne et notre réaction a été de red... et que sa réaction
13 a été d'attaquer le gouvernement canadien au lieu de chercher
14 une façon de régler cette situation et de résoudre cette
15 violation de la règle du droit. Parce qu'en fait, nous ne
16 souhaitons pas nous trouver dans cette situation de devoir
17 avoir un litige avec un partenaire commercial extrêmement
18 important qui est une autre démocratie, mais nous devons,
19 bien sûr, défendre la souveraineté du Canada et la sécurité
20 des Canadiens. C'était important à ce moment-là et cela a
21 entraîné les déclarations que nous avons faites plus tôt
22 cette semaine et aussi les éléments de preuve rendus publics
23 par la GRC, à savoir que des agents ont été poussés à
24 l'action par le gouvernement indien.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez fait
26 allusion, donc, aux allégations rendues publiques par la GRC
27 et nous savons qu'il ne s'agit pas seulement de l'enquête sur
28 le meurtre de Nijjar, mais qu'il y a d'autres allégations

1 d'ingérence par l'Inde de promouvoir la violence extrémiste
2 et l'incitation au meurtre et à des actions violentes, et
3 ingérence dans la vie démocratique du Canada. Ce sont des
4 choses très graves qui ont fait que ces diplomates indiens
5 ont été expulsés du Canada.

6 Alors, vous avez souhaité que... éviter la
7 crise à la suite du début de l'enquête sur Nijjar, mais
8 qu'est-ce que vous avez d'autre à nous dire à propos de ce
9 que la GRC a rendu public lundi et quelle est la situation
10 actuellement?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La décision
12 prise par la GRC de faire cette déclaration publique était
13 inspirée par le souci de la sécurité publique et avait pour
14 but de briser la chaîne d'activités qui a abouti à des
15 attaques à main armée, des extorsions violentes et même à un
16 meurtre et un peu partout au Canada, en particulier au sein
17 de la communauté sud-asiatique, et pas seulement d'ailleurs
18 contre la communauté sikhe.

19 L'idée de briser la chaîne de commandement,
20 c'est que d'abord il y avait des diplomates qui recueillaient
21 de l'information au sujet des Canadiens qui s'opposent ou qui
22 sont en désaccord avec le gouvernement Modi, alors ils
23 transmettaient ensuite cette information au sommet du
24 gouvernement indien, et on acheminait ensuite ces
25 renseignements à des groupes criminalisés, des gangs, qui ont
26 entraîné de actes violents contre des Canadiens sur le
27 terrain. C'était donc la décision de la GRC que cet
28 enchaînement, cette chaîne de commandement devait être

1 subvertie et en faisant une déclaration publique lundi et en
2 expulsant les diplomates.

3 Donc, la première chose, c'est que nous
4 aurions voulu interroger ces diplomates en leur enlevant la
5 protection diplomatique et il n'est pas étonnant, donc, que
6 le gouvernement indien n'ait pas accédé à cette solution.
7 Alors, comme ils n'acceptaient pas que nous puissions
8 interroger ces diplomates, nous avons dû les expulser.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, quand vous
10 parlez de diplomates qui recueillent de l'information, en ce
11 cas, nous ne parlons pas de recherche sur Google, donc nous
12 parlons d'activités clandestines...

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Et de mesures
14 coercitives, des menaces, on retire les visas des membres de
15 la famille, différentes formes de pression que la GRC
16 pourrait détailler, s'ils le jugeaient nécessaire. Mais ce
17 qui est important ici, c'est qu'il s'agit de... il y a, donc,
18 des procès devant les tribunaux à ce moment-ci, alors,
19 évidemment, normalement la GRC ne divulguerait rien de cela,
20 mais elle a voulu le faire, donc, avant que tous ces éléments
21 ne soient produits devant les tribunaux, mais à cause de la
22 menace à la sécurité publique et à cause de l'importance de
23 prévenir, donc, des actes de violence avant que les procès
24 soient clairement réglés, c'est ce qui a amené la GRC à
25 prendre position publiquement.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Comme vous voyez, il y
27 a des enquêtes qui se poursuivent et je pense que nous
28 n'irons pas plus loin sur ce sujet pour cette raison.

1 Continuons. Nous pouvons peut-être prendre
2 (sic) le document Nijjar.

3 Si nous revenons, donc, à la suite des
4 évènements qui ont suivi les fuites dans la presse de mai
5 2023 au sujet de Michael Chong, une chose dont nous savons
6 qu'elle est arrivée, c'est que le ministre Mendicino a émis
7 une directive ministérielle sur les menaces à la sécurité du
8 Canada qui a été envoyée aux parlementaires.

9 À ce moment-là, vous avez exprimé une
10 certaine ambivalence par rapport à la politique. Pouvez-vous
11 nous expliquer votre position?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne doute pas
13 que s'il y a avait eu des menaces réelles ou des menaces
14 directes – directes – à l'endroit de Michael Chong et de sa
15 famille, cette information, ce renseignement aurait été
16 transmis au ministre de la Sécurité publique, sinon
17 directement à mon bureau étant donné qu'il s'agissait de
18 menaces à l'endroit d'un parlementaire. Mais dans le chaos,
19 donc, entraîné par une fuite criminelle, au fond,
20 d'informations dans les médias et d'informations inexactes,
21 et dans ce que cela a entraîné comme désordre, j'ai demandé
22 au ministre Mendicino d'émettre une directive claire pour... à
23 l'effet que s'il y avait des menaces directes à l'endroit des
24 parlementaires et de leurs familles, la chose serait
25 transmise, que les sources soient crédibles ou plus ou moins
26 crédibles, mais que nous devons rehausser la vigilance à
27 propos de la sécurité des parlementaires.

28 Je ne pense pas que la chose soit absolument

1 nécessaire, pour être bien franc. Je suis sûr que s'il y a
2 une menace à l'endroit des parlementaires, le SCRS et nos
3 autres agences de sécurité vont prendre la chose très au
4 sérieux et feront en sorte d'y donner suite.

5 Mais à l'époque, sur le coup, et pour montrer
6 aux Canadiens à quel point nous prenions ce problème au
7 sérieux, nous avons émis cette directive pour dire en toutes
8 lettres que, oui, il faut agir, et je pense que c'était une
9 façon responsable d'agir.

10 Je préfère manifester ma confiance à
11 l'endroit du travail de nos agences de sécurité quant à leur
12 façon d'évaluer les renseignements qu'ils recueillent, que ce
13 soit pour dire voici une chose qui est vraiment crédible ou
14 alors cela est moins crédible, mais informons-en simplement
15 la GRC, c'est à eux de décider comment ils filtrent les
16 renseignements qu'ils reçoivent constamment sur toutes sortes
17 de sujets, et plutôt que d'être autoritaire. Ça n'est
18 certainement pas la bonne façon d'agir. Mais en l'occurrence,
19 je pense que c'était la bonne chose à faire.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je voulais ensuite
21 vous poser la question du fait de fournir de l'information
22 classifiée aux chefs des partis politiques ou aux
23 représentants des partis politiques, en l'occurrence.

24 La première question que j'aimerais poser est
25 d'ordre plus général. Comme chef de parti politique, quand
26 vous recevez de l'information à propos d'une potentielle
27 ingérence étrangère qui affecte votre propre parti, qu'est-ce
28 que vous pouvez faire? Quelles sont les options qui s'offrent

1 à vous dans ce genre de scénario?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a plusieurs
3 choses que je peux faire. Si l'information nous arrive tôt,
4 je peux simplement interdire à un candidat de se présenter
5 dans une course à l'investiture ou dans notre parti. Et un
6 chef de parti, tout chef de parti a toujours ce pouvoir parce
7 qu'Élections Canada demande que le chef de parti signe, donc,
8 les autorisations des candidats qui se présentent dans les
9 différents comtés au Canada. Alors, à propos d'un candidat
10 particulier, c'est une responsabilité que vous avez, cette
11 signature de chef de parti, donc, qui est une responsabilité
12 qui lui revient.

13 Et si ça arrive assez tôt, encore une fois,
14 si quelqu'un dit publiquement qu'il veut se présenter pour le
15 parti et qu'il ne se présente pas finalement pour le parti,
16 cela n'entraîne pas nécessairement de scandale. Il peut y
17 avoir différents motifs, bon, il choisit de donner la
18 préférence à sa famille, par exemple. Il y a toutes sortes de
19 raisons pour lesquelles un chef de parti peut dire, « non, il
20 y a trop de soucis qui ont été soulevés, vous n'allez pas
21 vous présenter pour notre parti », et cela sans causer de
22 scandale public. C'est une façon très efficace de faire les
23 choses et qui n'exige pas qu'on divulgue d'informations
24 classifiées, mais qui peut se fonder sur l'information reçue
25 par le chef du parti.

26 Lorsque quelqu'un est déjà membre du
27 Parlement et déjà député, le chef de parti ne peut pas
28 renvoyer un député, le député a été élu par des Canadiens.

1 Tout ce que peut faire le chef de parti, c'est simplement les
2 exclure du caucus, donc pour qu'il siége de façon
3 indépendante. C'est quelque chose qui est arrivé à plusieurs
4 reprises pour différentes raisons, que ce soit pour des
5 motifs d'inconduite sexuelle, mais c'est le meilleur outil
6 qu'a le chef de parti, mais il y en a d'autres.

7 S'il y a des allégations pour parler de... par
8 exemple, des mots de la conseillère nationale en matière de
9 sécurité, s'il y a un comportement déplacé ou une faute de
10 jugement, ou le fait qu'il y a un manque de fiabilité, alors
11 je peux décider sur quel comité parlementaire le député en
12 question pourra siéger, est-ce que je lui confère, donc, une
13 responsabilité, donc, de secrétaire parlementaire ou autre.
14 Nous avons différentes façons de réagir, tout dépendant de la
15 gravité des allégations. S'ils sont trop liés avec un consul
16 général, eh bien, nous pouvons lui dire « écoutez, non,
17 mettez cela en ordre, et ensuite nous pourrions réexaminer la
18 possibilité pour vous d'être secrétaire parlementaire, donc
19 d'ici un an, si le SCRS nous dit, donc, il n'y a plus eu de
20 contact, il n'y a pas de problème ».

21 Il y a plusieurs outils dont dispose le chef
22 de parti pour réagir à des risques d'ingérence étrangère
23 avérés ou non au sein du parti, mais cela exige que le chef
24 de parti reçoive l'information classifiée pertinente des
25 agences de renseignement pour ensuite agir.

26 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Sur ce sujet, je vais
27 vous demander ce qui arrive lorsque vous recevez des
28 renseignements à propos d'une ingérence étrangère potentielle

1 qui ne concernent pas votre propre parti, mais les partis
2 d'opposition.

3 Je vais demander au registraire d'appuyer
4 (sic) le document CAN047 - 0-4-7.

5 **--- PIÈCE No. CAN047007 0001:**

6 Transmittal Note

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, nous allons
8 examiner le document, donc, pour nous situer, ensuite je vous
9 demanderai d'afficher un autre texte, il s'agit d'un mémo,
10 donc, qui vient de votre CNRS, Nathalie Drouin en mai 2024.
11 Vous voyez au titre, on dit, donc : « Renseignement pour une
12 allégation d'ingérence étrangère et à l'intention des partis
13 d'opposition » :

14 « Étant donné la gravité des
15 renseignements, le BCP travaille à
16 préparer des briefings auprès des
17 chefs de parti. »

18 Et ensuite, on aborde la question des
19 autorisations de sécurité des différents chefs de parti, et
20 ensuite on parle des différents briefings qui sont envisagés.

21 Si on peut dérouler le document, je vais vous
22 dire à quel moment vous arrêter. Donc, je pense que nous
23 voulons aller à la page 3. Voici.

24 Donc, les commentaires du BCP, alors, on dit
25 qu'il est... on peut identifier les chefs de parti et on dit
26 qu'il faut sans doute une approche ad hoc n'est pas l'idéal
27 et qu'il faudrait plutôt avoir quelque chose qui soit plus
28 systématique.

1 Alors, si nous allons maintenant... le document
2 0164, paragraphe 25.

3 Alors ça, c'est la version, donc, divulgable
4 d'une discussion que nous avons eue à huis clos là-dessus.
5 J'aimerais vous demander de nous expliquer à partir de vos
6 souvenirs ce qui est arrivé à ce sujet, et quelle était la
7 situation et qu'est-ce qui s'est fait.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Paragraphe 26,
9 vous voulez dire?

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai reçu ce
12 qu'on appelle, donc, des renseignements dont on dit
13 « explosifs », certainement extrêmement inquiétants à propos
14 d'une ingérence étrangère au sein d'un parti politique
15 déterminé et j'ai demandé au SCRS et aux agences de
16 renseignement de veiller à ce que les partis d'opposition
17 aient les outils nécessaires pour réagir à ces allégations,
18 ou en tout cas qu'ils aient l'information qui leur permette
19 de réagir.

20 Je dois être très prudent à propos de ce que
21 je dis ici parce que tout cela est extrêmement délicat, et
22 même parler des partis qui seraient concernés, c'est quelque
23 chose que je veux éviter.

24 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui, je ne vous
25 poserai pas de questions sur les partis eux-mêmes, mais tout
26 ce que je voudrais dire, pour résumer, c'est que
27 l'information vous a été présentée et que cela a été acheminé
28 aux bonnes personnes au bon moment.

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense qu'il
2 faut souligner, on n'a pas besoin d'afficher le document,
3 mais je pense que... deux choses. Premièrement, je suis premier
4 ministre, je reçois une énorme quantité d'informations
5 classifiées sur différents individus, de différents partis
6 politiques.

7 Mais en tant que chef du Parti libéral, il
8 est pour le moins étrange, c'est le moins qu'on puisse dire,
9 pour que je doive voir qui devrait être critique ou exercer
10 telle ou telle responsabilité au sein d'un parti
11 d'opposition. Alors, comme vous l'avez signalé plus tôt, la
12 réaction que j'ai eue, ça a été d'offrir un briefing
13 classifié à tous les chefs des différents partis pour qu'ils
14 soient dans la meilleure position possible pour prendre les
15 mesures nécessaires afin de protéger leurs députés, dont
16 certains pourraient être vulnérables ou faire l'objet d'une
17 ingérence étrangère. Et par conséquent, de bien montrer aux
18 Canadiens que l'intégrité de leur parti et la protection des
19 différents partis au Canada de toute ingérence étrangère
20 étaient assurées, et ç'a toujours été ma réaction
21 instinctive.

22 Écoutez, moi, je n'ai pas agi directement
23 parce que je pense qu'on ne veut pas utiliser le
24 renseignement de sécurité pour agir de façon partisane, aucun
25 premier ministre doit le faire, mais il s'agit d'informer les
26 chefs de parti pour qu'ils puissent agir. Il me semble que
27 c'est la bonne façon de procéder.

28 Alors, si nous nous détachons de cet exemple

1 précis parce que je ne veux pas, donc, m'étendre sur ce
2 point-ci. Parce que je suis premier ministre et que je reçois
3 tous ces renseignements, j'ai les noms d'un certain nombre de
4 députés, de parlementaires ou d'anciens parlementaires et de
5 candidats ou d'anciens candidats au sein du Parti
6 conservateur du Canada qui sont à risque élevé, donc, d'être
7 atteints par l'ingérence étrangère et j'ai informé le SCRS et
8 demandé à d'autres agences de sécurité d'informer le chef du
9 Parti conservateur pour qu'il soit à la fois informé et en
10 mesure de prendre des décisions qui protègent l'intégrité de
11 son parti et de ses membres de toute activité ou tentative
12 d'ingérence étrangère.

13 Et la décision du chef du Parti conservateur
14 du Canada de ne pas obtenir ces briefings classifiés fait en
15 sorte que personne au sein de son parti, ni lui, ni aucun
16 autre responsable ne connaît les noms de ces individus et
17 n'est en mesure de prendre des mesures adéquates, ce qui veut
18 dire qu'il n'y a personne qui peut vraiment protéger ces
19 individus si jamais les renseignements sont incomplets ou
20 s'ils ne dépendent que d'une seule source, par exemple, et
21 c'est quelque chose, donc, comme vous l'avez dit, que nous
22 sommes prêts, donc, à remettre en question. Alors, lorsque
23 les renseignements concernant les membres du Parti libéral,
24 eh bien, nous voulons réagir de façon responsable.

25 La décision du chef du Parti conservateur de
26 ne pas recevoir la cote de sécurité nécessaire pour pouvoir
27 avoir ces noms et protéger l'intégrité de son parti, et c'est
28 époustouflant pour moi et un manque de bon sens, surtout

1 lorsqu'on regarde le rapport du CPSNR public qui indique
2 clairement que dans les deux courses à la chefferie
3 conservatrice les plus récentes, il y a eu de l'ingérence
4 étrangère.

5 Le fait qu'il semble n'y avoir absolument
6 aucune curiosité ou ouverture à essayer de voir ce qui s'est
7 passé, ou si quelqu'un a été compromis, ou si un pays
8 étranger a affecté ces courses à la chefferie est tout
9 simplement irresponsable. Le fait qu'on voit... et je deviens
10 un peu plus partisan que je ne voudrais ici, mais c'est
11 tellement inacceptable pour moi que le chef de l'opposition
12 officielle, qui essaye certainement très fort de devenir
13 premier ministre, a choisi de jouer des jeux partisans autour
14 de l'ingérence étrangère et des accusations d'ingérence
15 étrangère, mais ne prend pas du tout ça au sérieux pour ce
16 qui est de ses propres responsabilités en tant que chef de
17 parti, ou même d'amener des hauts représentants de son parti
18 à être informés alors qu'ils font rejoindre des candidats de
19 parti au pays est inacceptable et préoccupant.

20 Donc, en prenant un peu de recul et en
21 s'écartant de ça, notre recommandation est certainement une
22 des choses dont on parle dans certains de ces rapports et le
23 travail de la Commission, c'est d'indiquer que ça sera
24 certainement probablement assez important que, dans le cours
25 des choses, les chefs de parti, des grands partis politiques
26 en tout cas, peut-être pas le candidat marxiste-léniniste qui
27 se présente contre moi à chaque élection dans Papineau, mais
28 les grands partis politiques reçoivent des cotes de sécurité

1 et des breffages de sécurité qui leur permettent de réagir
2 aux véritables menaces que nous avons vues d'ingérence
3 étrangère dans leurs partis et que les hauts représentants au
4 niveau du parti, comme Jeremy Broadhurst l'a fait, au travers
5 de son travail au quotidien dans mon gouvernement en dehors
6 de la période des campagnes, a pu prendre cette information
7 et parler avec moi des conséquences ou si des actions
8 devraient être entreprises ou non.

9 Je crois que c'est une vulnérabilité à
10 l'ingérence étrangère que nous avons en tant que démocratie
11 que certains chefs de parti décident de ne pas accéder à des
12 noms qui seraient très pertinents pour eux. Ce serait bien
13 qu'ils sachent les risques.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Eh bien, nous avons
15 entendu des preuves durant les travaux de la Commission que
16 l'ingérence étrangère affecte ou peut affecter tous les
17 partis politiques – ça, c'est absolument vrai. Pour ce qui
18 est de donner de l'information aux partis politiques, il y a
19 eu d'autres idées qui ont suggéré comment l'information
20 confidentielle peut être donnée. Par exemple, si le chef
21 était au Conseil privé, est-ce que ça leur permet d'avoir ces
22 informations?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, il y a
24 des gens au Bureau du Conseil privé qui ont été assermentés
25 dans les années 70. Marco Mendicino, il l'est devenu
26 lorsqu'il est devenu ministre, mais maintenant qu'il n'est
27 plus ministre, afin de comparaitre devant cette commission et
28 traiter de documents que lui-même avait générés, sur lesquels

1 il avait travaillé en tant que ministre, il fallait obtenir à
2 nouveau une cote de sécurité.

3 Il y a une perception dans Ottawa que le fait
4 d'être conseiller au Conseil privé permet d'avoir un plus
5 haut niveau de cote de sécurité ou accès à des documents que
6 quelqu'un d'autre ne pourrait pas avoir, mais c'est pas...
7 c'est pas comme ça que ça fonctionne en termes concrets.

8 Les ministres ont accès à des documents
9 sécurisés au travers de leur rôle de ministre et ils passent
10 par un processus de vérification qui leur permet d'accéder à
11 cela avant d'être nommé ministre, mais ayant été ministre
12 moi-même ou ayant été ministre il y a plusieurs années,
13 pardon, ne vous donne pas une capacité inhérente à voir des
14 documents classifiés sans remettre à niveau ou remettre ou
15 remettre sur pied une cote de sécurité.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Très bien. Nous allons
17 quitter ce sujet pour le moment et je vais demander qu'on
18 affiche le rapport du SCRS, CAN.DOC44.

19 **--- PIÈCE No. CAN.DOC.000044:**

20 Canadian Security Intelligence
21 Service (CSIS) Stage 2 Institutional
22 Report - unclassified

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, les questions
24 que je vais vous poser autour de ça, Monsieur le Premier
25 Ministre, concernent la Commission qui a demandé au
26 gouvernement, et ça correspond à ce que vous venez de nous
27 dire, de trouver une liste des grands cas d'ingérence
28 étrangère au Canada au niveau des institutions démocratiques

1 et processus électoraux durant la période d'examen de la
2 Commission. Et cet exercice semble assez vaste. Avec tout le
3 monde autour de la table qui a examiné une longue liste
4 produite par le SCRS, et ce qui a été obtenu est une liste
5 consensus de ces six points.

6 Beaucoup des incidents dont on a entendu
7 parler ne sont pas sur cette liste, mais ici, nous avons six
8 cas saillants. Alors, je vais vous poser des questions
9 spécifiques, puis près d'ordres plus généraux. Mais pour ce
10 qui est d'être informé concernant ces cas en tant que chef de
11 parti, et le deuxième point sur cette liste nous indique :

12 « Le rapport indique qu'un État
13 étranger a entrepris plusieurs
14 actions, y compris l'ingérence, pour
15 réduire la possibilité d'un candidat
16 libéral qui serait élu au niveau
17 fédéral. Il est suspecté que le
18 gouvernement étranger a cherché à
19 mettre à mal les chances des
20 candidats étant donné leur soutien
21 sur des questions qui vont à
22 l'encontre des intérêts de ce
23 gouvernement étranger. »

24 Donc, est-ce que c'est vrai de dire que ça
25 n'a jamais été porté à votre attention avant les travaux de
26 la Commission?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Cette liste
28 de six cas, il était attendu... comme je l'ai dit, j'ai accès à

1 des renseignements fréquents et des mises à jour sur ces
2 choses-là, c'était surprenant pour moi de voir ce deuxième
3 point sur la liste parce que je n'avais aucune idée. Et il y
4 a beaucoup de détails là-dessus et je continue d'être surpris
5 de ne pas avoir été informé de ça parce que c'était pertinent
6 pour toutes sortes de raisons et ça aurait été très pertinent
7 à l'époque.

8 Mais je comprends aussi, sans pouvoir donner
9 trop de détails là-dessus, que les procédures qu'on a en
10 place maintenant voudraient dire que, sans aucun doute, je
11 serais informé d'un tel incident si ça se passait maintenant.
12 Au moment où ça s'est fait, nous n'avions pas les mesures que
13 nous avons maintenant mises en place.

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** D'accord. Je
15 comprends. Donc, c'est quelque chose que vous auriez aimé
16 voir.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, j'aurais
18 aimé voir ça.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Autre chose qu'on a
20 entendu autour du développement de cette liste, comme je l'ai
21 dit, c'est que ça rassemblait des sous-ministres autour de la
22 table qui ont parlé, à savoir si certains de ces incidents
23 étaient de l'ingérence étrangère ou non. Et vous avez
24 mentionné plus tôt dans votre propos qu'il peut y avoir des
25 points de vue différents au sein du gouvernement, à savoir si
26 les activités sont des activités diplomatiques normales ou de
27 l'ingérence étrangère.

28 Comment voyez-vous ces débats de votre point

1 de vue en tant que premier ministre dans le sens existentiel?
2 Est-ce une bonne chose? Et quand est-ce que ça vient à vous
3 et qu'est-ce que vous voyez? Est-ce que différents points de
4 vue sont portés à votre attention?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
6 c'est une très, très bonne chose que quelque chose d'aussi
7 important et sensible que l'ingérence étrangère par un autre
8 État, qu'il y ait des points de vue différents qui examinent
9 la question.

10 Comme je l'ai dit, nos diplomates aux États-
11 Unis étaient tout à fait alertés quant à quel membre du
12 Congrès ou quel gouverneur pourrait nous aider à défendre une
13 bonne renégociation de l'ALENA. Ça impliquait beaucoup de
14 conversations, et regarder le bilan de votes, et des repas
15 avec des diplomates, et cetera, et de la collecte
16 d'informations sur des parlementaires étrangers fait partie
17 fondamentalement de la diplomatie. Et ça peut être de
18 l'influence étrangère qui est quelque chose que les
19 diplomates sont embauchés pour faire ça, c'est leur principal
20 travail dans le pays, c'est de s'assurer que le gouvernement
21 du pays où le Canada est représenté voie le Canada sous un
22 jour favorable, mais sans passer cette ligne qui devient de
23 l'ingérence étrangère.

24 Alors, il est possible d'utiliser de
25 l'information collectée aux fins d'influence et ensuite se
26 revirer et l'utiliser aux fins d'ingérence. Si un diplomate
27 collectait l'adresse du domicile de parlementaires en
28 particulier pour pouvoir leur envoyer une note personnelle ou

1 une carte de Noël qui ne passait pas par le bureau, ça, ça
2 semblerait, bon, je cherche à les influencer, à me faire de
3 l'amitié, c'est le travail de la diplomatie. Mais si cette
4 adresse à domicile était ensuite utilisée pour organiser une
5 manifestation d'intimidation devant la maison de cette
6 personne, payée par un pays étranger, ça, ça serait de
7 l'ingérence étrangère. Ça, ça serait bien plus sérieux.

8 Donc, il y a un continuum là-dessus, et avoir
9 des discussions entre Affaires mondiales Canada et ses
10 diplomates et des agences du renseignement et des espions sur
11 cet équilibre entre ce qui est approprié et ce qui ne l'est
12 pas, c'est plus un art qu'une science. Ça peut impliquer
13 l'intention, on peut se demander si c'est un pays amical, un
14 allié qui le fait ou un ennemi, quelles préoccupations il y
15 a, quel est le raisonnement. Il y a des nuances entre les
16 ministères, mais même au sein d'un ministère. Vous pouvez
17 avoir différentes personnes d'Affaires mondiales qui ont un
18 point de vue différent sur la chose.

19 Et tous ces débats et ces discussions sont la
20 force de notre système qui nous permet d'arriver à des
21 décisions et mesures bien plus réfléchies face à des
22 situations complexes et peut-être délicates. Donc, d'avoir
23 ces débats réfléchis et engagés au niveau du gouvernement et
24 même, à un certain niveau, comprendre qu'il y a des
25 complexités pour le public qui peut être engagé et se
26 protéger contre l'ingérence étrangère, c'est fondamental.

27 Je pense aux États baltes, par exemple,
28 lorsque le Canada s'est positionné comme le chef de file pour

1 la présence renforcée de l'OTAN en mettant des troupes en
2 Lettonie. Ce qu'on a appris rapidement, c'était le système
3 très robuste que les citoyens ont en Lettonie pour détecter
4 et dissuader et rendre inefficace la désinformation russe.
5 Parce que la Russie est constamment en train de les bombarder
6 de désinformation dans ces États baltes et ils ont une
7 population très attentive, sachant que cette information,
8 c'est juste de la propagande ou de la désinformation russe.

9 Je crois que le Canada va petit à petit vers
10 cela, mais on n'est pas aussi avancés que d'autres pays
11 lorsqu'il s'agit de détecter la désinformation venant d'États
12 étrangers hostiles.

13 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, alors que c'est
14 différents points de vue peuvent exister au gouvernement,
15 est-ce que vos officiels vous en informent, vous disant peut-
16 être que le SCRS a un point de vue différent d'Affaires
17 mondiales? Est-ce que c'est porté à votre attention?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, absolument.
19 Soit en personne en regardant le directeur du SCRS et le
20 sous-ministre d'Affaires mondiales qui vont avoir une
21 conversation à propos d'un sujet en particulier, ou ça va
22 être évident dans les dossiers qui me sont donnés en me
23 disant « le SCRS penche dans ce sens-là, mais les diplomates
24 pensent plutôt ça, et en même temps la décision du Greffier
25 serait celle-ci ».

26 Une des raisons pour lesquelles j'ai dit que
27 je préfère avoir des discussions actives et engagées autour
28 du renseignement, c'est que ça nous permet de remettre en

1 question, de rallier les différents points de vue, les
2 différentes perspectives afin d'avoir un meilleur aperçu
3 plutôt que simplement un document qui résume des éléments
4 différents, mais écrits par une seule personne dans un
5 ministère et pas un autre.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la Commissaire,
7 je vois que je... il ne me reste plus de temps, mais j'ai
8 encore deux sujets à aborder avec le premier ministre, si ça
9 vous...

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

11 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Parfait.

12 Monsieur le Premier Ministre, j'ai encore
13 quelques questions à vous poser.

14 La prochaine question concerne un sujet
15 différent, c'est quelque chose dont on a beaucoup parlé à
16 huis clos, je pense qu'on aura le résumé de cette
17 conversation aujourd'hui, mais la vulnérabilité des processus
18 des partis politiques face à l'ingérence étrangère, ç'a été
19 soulevé de nombreuses fois dans les audiences, et on sait
20 qu'il va y avoir des recommandations et des suggestions
21 d'Élections Canada par rapport à ce qui peut être fait pour
22 améliorer la situation.

23 Est-ce que vous pouvez votre point de vue sur
24 l'idée de supervision ou réglementation accrue des processus
25 internes des partis politiques aux fins de dissuader
26 l'ingérence étrangère?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Tout d'abord, il
28 y a déjà de la supervision et de la réglementation sur les

1 partis politiques au Canada que nous comprenons tous comme
2 étant importantes et nécessaires. Je pense aux règles très
3 strictes sur le financement des élections et des partis
4 politiques, comment chaque parti est responsable de chaque
5 dollar qu'il collecte, de qui, sur quoi les partis peuvent
6 dépenser l'argent, comment ils doivent rendre des comptes sur
7 tout le financement. Ça, c'est un principe très important qui
8 s'applique à tous les partis politiques et qui est la base de
9 notre démocratie.

10 Donc, l'idée que dans notre démocratie on
11 doit réguler les partis politiques, c'est bien établi. Oui,
12 il y a déjà beaucoup de domaines dans lesquels c'est
13 important de faire respecter la liberté, l'ouverture de notre
14 démocratie, et pour ça, on a cette réglementation des partis
15 politiques.

16 Dans C-70, nous avons indiqué avec plus de
17 clarté et mis dans la Loi ce qu'il en est autour de
18 l'ingérence étrangère dans les partis politiques. Ce sont des
19 choses... oui, les gouvernements et notre démocratie doivent
20 faire des choses pour s'assurer que la reddition de comptes
21 et la responsabilité des partis politiques sont maintenues.

22 Néanmoins, lorsqu'on rentre dans la question
23 qui est de déterminer comment un parti politique choisit ses
24 candidats ou qui peut être le décisionnaire ultime dans un
25 parti politique, ou comment structurer le parti politique à
26 l'interne ou comment organiser ses nominations, là, on entre
27 dans un domaine où je pense qu'il faut faire très attention
28 parce que l'une des choses qu'on voit de prime abord dans les

1 pays autoritaires – comme le Venezuela, pour utiliser un
2 exemple extrême –, c'est le gouvernement qui règlemente ce
3 que les partis d'opposition peuvent faire ou dire, ou comment
4 ils peuvent s'organiser, ou comment ils font leurs levées de
5 fonds. Ça, c'est une super façon pour un parti au
6 gouvernement de contrôler et rendre absolument inefficaces
7 les partis d'opposition. Et ça, c'est la dernière chose que
8 l'on veut voir au Canada.

9 Je pense que c'est extrêmement important que
10 les partis politiques aient un grand niveau d'autonomie dans
11 leurs opérations, une indépendance quant à comment ils
12 choisissent d'opérer et fonctionner en tant que partis
13 politiques, en tant que partis d'opposition en particulier.
14 Mais cela vient avec une responsabilité de la part de ces
15 partis politiques que de pouvoir démontrer les procédures en
16 place qu'ils ont afin de rassurer les Canadiens, mais en
17 particulier leurs membres quant au fait qu'ils ne sont pas...
18 c'est pas arbitraire, c'est pas assujetti au bon vouloir ou à
19 l'influence d'intérêts étrangers ou des intérêts spéciaux
20 dans le pays.

21 Et c'est pourquoi, par exemple, dans notre
22 parti, nous avons des courses à la nomination qui ont des
23 exigences très claires qui doivent être obtenues dans le
24 cadre du parti. Nous avons un processus d'appel pour toute
25 personne qui perd une nomination, nous avons des avocats, des
26 gens qui font la surveillance du scrutin, des gens dans
27 chaque parti du candidat ont un processus de nomination pour
28 s'assurer que c'est rigoureux.

1 Nous avons créé de nombreux mécanismes comme
2 cela parce que le Parti libéral a une des courses à la
3 chefferie de 7-8 000 personnes qui sont en... pardon, 6 ou
4 7 000 membres qui appuient une poignée de différents
5 candidats qui cherchent à être nommés.

6 Est-ce qu'il y a des choses qu'on peut faire
7 pour donner davantage d'informations ou un meilleur accès à
8 l'information? Eh bien, au moins quelqu'un en haut du parti
9 dans l'organisation, que ce soit le directeur de campagne ou
10 quelqu'un de semblable qui puisse avoir une cote de sécurité
11 pour que si le SCRS voit des menaces, ils peuvent communiquer
12 ça avec le leader, et le leader va pouvoir s'assurer que ce
13 soit une course l'investiture ou une course au leadership, eh
14 bien, ils vont pouvoir rendre des comptes et indiquer qu'il
15 n'y a pas eu d'ingérence.

16 Mais pour ce qui est du parti, il faut... pour
17 montrer ce qu'ils ont fait pour se protéger de l'ingérence
18 plutôt que ce soit le gouvernement ou Élections Canada qui
19 disent « vous devez faire telle ou telle chose » pour vous
20 protéger de l'ingérence étrangère, je pense que ce serait
21 mieux pour les Canadiens et Canadiennes, pour les médias et
22 pour les partis d'opposition de le signaler si y'a pas de
23 bons processus en place ici et ne prennent pas au sérieux les
24 menaces d'ingérence étrangère. Mais davantage... trop de
25 régulations, de règlementations pour ce qui est des
26 structures, des comportements, et les processus de prise de
27 décisions dans les partis par ce qui est forcément un parti
28 qui est en position de pouvoir dans un gouvernement, eh bien,

1 non. Il y a bien des choses qui peuvent être recommandées
2 pour que les partis puissent les utiliser pour rester en
3 sécurité. Alors, espérons que le travail de la Commission et
4 Élections Canada vont avoir... vont faire les propositions pour
5 se protéger contre l'ingérence étrangère.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Pour passer maintenant
7 à un sujet que vous avez soulevé plusieurs fois dans les
8 remarques, c'est le rapport classifié de NSICOP.

9 Vous savez que la Commission devait se
10 pencher sur le rapport NSICOP du CPNSR, donc avec ce
11 processus-là, il y a quelques éléments suite à ce processus
12 et l'enquête.

13 Tout d'abord, il y a des questions qui ont
14 été soulevées par rapport aux conclusions et leurs forces
15 exprimées par le Comité par rapport aux évaluations de CSIS.
16 Alors donc, c'est les conclusions du rapport NSICOP qui sont
17 contestées et vis-à-vis du renseignement sous-jacent.

18 Nous avons entendu les préoccupations de
19 votre... de monsieur Mendicino et monsieur... le ministre LeBlanc
20 par rapport à la réaction publique au rapport NSICOP du
21 CPSNR. Et si vous avez lu ce rapport et si vous êtes au
22 courant du contenu.

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai créé ce
24 Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le
25 renseignement pour une raison très précise : pour s'assurer
26 que les parlementaires de tous les différents partis seraient
27 capables d'examiner tout ce que les agences de sécurité
28 nationale font, et avec deux objectifs clairs.

1 Tout d'abord, de s'assurer que les agences de
2 sécurité nationale se comportent de façon appropriée et ne
3 font pas de violations des droits de la personne pour les
4 Canadiens et Canadiennes ou qui font... qui sont biaisés.

5 Alors, presque chacun des partenaires des
6 démocraties ont une surveillance des parlementaires sur leurs
7 agences de sécurité nationale. Et le Canada n'avait rien en
8 place, et le gouvernement précédent conservateur a refusé de
9 penser que les parlementaires devraient avoir la capacité de
10 surveiller ces agences de sécurité. Moi, je pensais que
11 c'était très important. Alors, ça, c'était l'une des
12 premières choses qu'on a faites, nous, car je pensais que
13 c'était très important.

14 Et la deuxième raison que c'est important, le
15 CPSNR. Tout d'abord, pour s'assurer qu'il n'y ait pas... et il
16 y a d'autres mécanismes aussi pour s'assurer qu'on ne
17 s'attaque pas aux droits des Canadiens et Canadiennes, mais
18 aussi pour s'assurer que ces agences de sécurité nationale
19 prennent les menaces au sérieux et ils font tout ce qu'il
20 faut pour contrer ces menaces.

21 Mais étant donné le fait que cette instance
22 existe peut-être depuis six ans et étant donné qu'il y a un
23 ou deux dans la Chambre des communes, c'est toujours contesté
24 par rapport à sa légitimité et son utilité, eh bien, c'est
25 encore un processus d'apprentissage. Ils essaient de voir
26 comment ils peuvent gérer une structure multipartisane dans
27 un environnement très partisan, très polarisé. Quand il
28 s'agit de quelque chose comme l'ingérence étrangère, c'est un

1 sujet qui est assez inquiétant, qui est sujet à des
2 contentieux, il peut y avoir des fuites aux journaux, que ce
3 soit par rapport au CPSNR qui émet un rapport ou les
4 audiences télévisées de cette audience, eh bien, ça génère
5 beaucoup d'intérêt.

6 Est-ce que ce Comité parlementaire, est-ce
7 que dans le rapport tout était juste? Comme le SCRS a noté,
8 il y avait certaines différences, mais je ne pense pas que
9 c'est une mauvaise chose. C'est pas automatiquement mauvais.
10 Ça fait partie du fait que l'on doit s'assurer qu'il y a
11 différents outils, différents points de vue et différentes
12 organisations qui travaillent sur des défis semblables, des
13 différentes choses.

14 Alors, oui, il y a des choses dans le rapport
15 que j'aurais préféré qu'on ne le présente pas de la sorte,
16 car ça a inquiété les Canadiens et Canadiennes. Quand il
17 s'agit de... quand ils font des prononcements qui ne sont pas
18 les évaluations des agences de sécurité, ça peut inquiéter
19 les Canadiens et Canadiennes, et donc... mais je pense que ça,
20 ça fait partie de ce que ça prend pour assurer une maturité
21 avec ces instances.

22 Mais en partie, dans ce processus, eh bien,
23 les citoyens et citoyennes peuvent participer quand il s'agit
24 de comprendre comment il faut parler des véritables menaces
25 et comment les évaluer dans notre démocratie : où est-ce
26 qu'on doit tirer les lignes et comment on doit mieux protéger
27 notre démocratie sans endommager tout ce qui fait en sorte
28 qu'on est une démocratie ouverte et libre. Et ce sont des

1 discussions sophistiquées qui ne peuvent pas avoir simplement
2 lieu dans les gouvernements, les commissions, mais ça devrait
3 arriver, ça doit faire partie du débat public et des
4 discussions politiques entre les élections et pendant les
5 élections.

6 Alors, oui, il y a certaines choses que... tous
7 les points de vue que j'ai et tous les renseignements que
8 j'ai du SCRS, ben, y'a des choses qui ne sont pas tout à fait
9 justes, mais je préfère vraiment qu'il y ait un Comité
10 parlementaire sur la sécurité nationale et le renseignement
11 qui a confiance, et qui va de l'avant, et qui tire leurs
12 conclusions, et qui vont dire des choses et que nous allons
13 tous apprendre pour dire, bon, ils avaient raison de ce côté-
14 là, mais là, peut-être moins, et ça nous aide pour une
15 meilleure compréhension et le SCRS a pu corriger les choses
16 et c'est... il y avait des choses dans le rapport où ils ont...
17 il y avait des erreurs du côté du SCRS.

18 Et donc, tout ça, c'est utile, et tout ça, ça
19 fait partie d'un système qui est robuste, qui est sérieux,
20 mais du fait que nous sommes dans une démocratie ouverte et
21 libre et qui pouvait protéger les droits de tous, qui
22 travaille fort pour que ce soit tout juste. Mais on ne doit
23 pas s'attendre à ce que tout soit toujours parfait. Et en
24 tant que consommateurs de matériel, de produits de
25 renseignement pour les personnes particulières et pour les
26 partis et tout le monde va devenir plus... mieux informé, on va
27 être mieux servi dans les débats sur l'ingérence étrangère.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il ne s'agit

1 peut-être pas de faire en sorte que tout soit juste, mais on
2 contribue à la construction d'un débat national.

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, et c'est
4 important aussi que les choses soient justes.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la Commissaire,
6 ce sont toutes mes questions.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

8 **Me GIB van ERT:** Avant que nous arrêtions, je
9 vois que le conseil a pris un 30-minutes supplémentaire pour
10 cet examen.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est 18.

12 **Me GIB van ERT:** On devait s'arrêter [à
13 11 h 50].

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y.

15 **Me GIB van ERT:** En tout cas, il faudrait
16 voir, mais selon la règle O'Connor, ce temps supplémentaire
17 devait être attribué aux parties pour leurs contre-
18 interrogatoires pour que les temps soient égaux.

19 Donc, je demande qu'on nous donne ce temps
20 supplémentaire. Il va falloir voir comment on va pouvoir
21 l'utiliser entre nous, mais je voulais vous le souligner tout
22 de suite.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Très bien. Alors, je vais
24 réfléchir pendant la pause, mais je vais vous envoyer un
25 courriel.

26 **Me GIB van ERT:** Merci, Madame la Commissaire.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous allons prendre une
28 pause plus courte aujourd'hui, alors aujourd'hui, si vous

1 voulez bien revenir à 1 h 20.

2 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
3 vous plait.

4 This sitting of the Commission is now in
5 recess until 1:20 p.m. Cette séance de la commission est
6 maintenant suspendue jusqu'à 13 h 20.

7 --- La séance est suspendue à 12 h 22

8 --- La séance est reprise à 13 h 21

9 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
10 vous plait.

11 This sitting of the Foreign Interference
12 Commission is now back in session. Cette séance de la
13 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
14 session.

15 The time is 1:21 a.m. Il est 13 h 21.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

17 Alors, Maitre van Ert, je vous dois des
18 excuses. Vous aviez raison, c'était presque 30 minutes; le
19 18-minutes que j'avais était simplement pour la période après
20 la pause. Alors, il y aura effectivement 30 minutes
21 additionnelles qui seront accordées pour les contre-
22 interrogatoires; une partie, par ailleurs, de ce 30-minutes-
23 là sera allouée au Procureur général.

24 Je pense que vous avez reçu l'information
25 quant au temps qui vous sera alloué.

26 <Non interprété> contre-interrogatoire..

27 **Me ERIN DANN:** Excusez-moi de l'interruption.

28 Erin Dann. Des courriels ont été envoyés, mais on vient de me

1 remettre une copie papier qui ne correspond pas au courriel
2 qui a été expédié. Alors, si vous pouviez m'accorder un
3 instant parce que je pense que la copie que vous avez sur
4 votre bureau devant vous est inexacte, donc je vais veiller à
5 ce que vous ayez la bonne version qui est la version qui a
6 été distribuée par courriel aux parties concernées.

7 Donc, avec votre indulgence, je vais juste
8 vérifier et obtenir la version corrigée.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>

10 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
11 vous plait.

12 This sitting of the Commission is now in
13 recess until 1:25 p.m. Cette séance de la commission est
14 maintenant suspendue jusqu'à 13 h 25.

15 ---- La séance est suspendue à 13 h 24

16 ---- La séance est reprise à 13 h 29

17 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
18 vous plait.

19 This sitting of the Foreign Interference
20 Commission is now back in session. Cette séance de la
21 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
22 session.

23 The time is 1:29 a.m. Il est 13 h 29.

24 **--- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Sous le même serment:**

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on a pu régler le
26 petit contretemps.

27 Je tiens à m'assurer que chacun a le bon
28 horaire. Je vais donc indiquer le temps alloué à chacun.

1 Donc, pour la Coalition sikhe en premier,
2 15 minutes. Michael Chong, son avocat-conseil, deuxième, pour
3 20 minutes. Après quoi, l'avocat de Han Dong, 10 minutes.
4 L'avocat d'Erin O'Toole, 10 minutes. L'avocat de Jenny Kwan,
5 15 minutes. Le Parti conservateur, 15 minutes. La Coalition
6 des droits humains, 11 minutes. UCC, 10 minutes. L'ADRC,
7 12 minutes. Le Groupe Concern, 12 minutes. Et le Procureur
8 général, 20 minutes.

9 Et au besoin, il y aura réinterrogatoire par
10 les avocats de la Commission, comme à l'habitude, mais cela
11 n'est pas intégré à l'horaire.

12 Et nous ferons une pause après le contre-
13 interrogatoire du Parti conservateur.

14 Avant que de commencer avec le contre-
15 interrogatoire, j'ai deux questions pour vous, Monsieur le
16 Premier Ministre.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Vous pouvez le
18 dire en français aussi.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vais vous les poser en
20 français, ça fait curieux d'avoir deux francophones qui se
21 parleraient en anglais.

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'est une
23 mauvaise chose, donc on va l'éviter.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, je vais vous les
25 poser en français.

26 Vous avez dit tantôt à la fin de votre
27 témoignage que vous préféreriez voir NSICOP peut-être aller
28 trop loin ou trop fort plutôt que de ne pas bénéficier de

1 leur analyse et que, notamment, cela permettait d'avoir un
2 débat sain autour de la question.

3 Ce que j'aimerais savoir, c'est comment vous
4 envisagez la possibilité d'avoir un débat à l'égard de ce qui
5 a été rapporté suite au dépôt du rapport public de NSICOP
6 dans la mesure où leurs travaux sont essentiellement fondés
7 sur des renseignements qui sont classifiés.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pourrais même
9 voir... tout d'abord, je préférerais évidemment que NSICOP soit
10 exact et précis et bien fondé dans tout ce qu'ils sont en
11 train de dire et rapporter. Mais on comprend que c'est un
12 organisme, une organisation qui est assez nouvelle et qui est
13 en train de développer ses façons de faire, et pour moi,
14 d'avoir des... de l'apprentissage là-dedans, c'est tout à fait
15 normal pour une institution qu'on espère va durer pendant des
16 décennies et bien défendre les intérêts du Canada.

17 Certainement, quand NSICOP a rapporté son
18 dossier, j'ai demandé au ministre de la Sécurité publique de
19 publier une réplique à leur rapport pour expliquer... pour
20 remercier pour leur travail, mais expliquer qu'il y avait des
21 éléments sur lesquels on n'était pas tout à fait alignés,
22 qu'on trouvait qui étaient peut-être légèrement erronés.

23 Pour moi, le débat important se passe à
24 l'intérieur du gouvernement entre NSICOP qui est en train
25 d'apprendre et dire, « OK, la prochaine fois peut-être qu'on
26 ne devrait pas trop aller loin comme ça ou... », tout ça, c'est
27 des ajustements internes, je pense que vous faites bien de le
28 souligner que d'avoir un grand débat public sur NSICOP, dans

1 l'intérieur du gouvernement entre NSICOP qui est en train
2 d'apprendre et dire, « OK, la prochaine fois peut-être qu'on
3 ne devrait pas trop aller loin comme ça ou... », tout ça, c'est
4 des ajustements internes, je pense que vous faites bien de le
5 souligner que d'avoir un grand débat public sur NSICOP, dans
6 lequel NSICOP se défend, c'est peut-être pas nécessaire, mais
7 même avoir des articles et des analyses de journalistes, de
8 chroniqueurs, des conversations entre Canadiens qui voient,
9 OK, le ministre a dit ceci, NSICOP a dit cela, je pense que
10 ça fait partie de l'expérience vécue qu'on doit tous
11 accumuler au niveau des matières de sécurité de renseignement
12 et d'interférence.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et à ce moment-là, j'ai
14 une question qui découle de votre réponse, et sans aucunement
15 préjuger de... comme vous le savez, on est... on doit aussi
16 regarder le rapport NSICOP, alors je ne veux pas préjuger du
17 tout des conclusions auxquelles on pourrait parvenir, mais
18 est-ce que vous voyez là un risque s'il devait y avoir, que
19 ça soit des erreurs comme certains ont identifiées ou une...
20 peut-être une... des termes plus forts que ce qui peut-être
21 était ceux utilisés par le Service de renseignement, est-ce
22 que vous ne voyez pas là par ailleurs un risque sérieux que
23 la confiance dans les institutions soit diminuée par un
24 rapport public qui ne peut pas être corrigé nécessairement...

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Sauf que...

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...uniquement compte tenu
27 des informations classifiées ?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais elle a été

1 corrigée par le rapport... la réponse du ministre qui a
2 souligné qu'il y avait des éléments avec lesquels nous, en
3 tant que gouvernement, on était en désaccord, et, ben, ce
4 processus, c'est sûr, on n'aura pas toujours une commission
5 d'enquête sur tous ces rapports-là, mais je pense que
6 l'apprentissage qui s'est passé dans ce processus va amener
7 et NSICOP, et ceux qui lisent et analysent les rapports de
8 proche à mieux pouvoir juger des informations et de l'analyse
9 présentée.

10 Je pense qu'il faut souligner aussi qu'il y a
11 rarement du noir et du blanc agressifs en termes de... ou très
12 clairs au niveau des analyses de renseignement et
13 d'intelligence. C'est toujours une certaine... une certaine
14 approche de débats, et de réflexions, et d'analyses, ce qui
15 veut dire que, pour moi, d'avoir plus de perspectives, même
16 si ce n'est pas parfait, certainement dans les premières
17 années, nous permet de développer une expertise qui va être
18 plus forte dans les années à venir.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord. Merci.

20 Deuxième question, en fait qui devient la
21 troisième, vous avez indiqué qu'il faut être très prudent
22 avant de réglementer ou légiférer d'une façon quelconque,
23 notamment tous les processus de course à l'investiture qui
24 peuvent être mis sur pied par les divers partis politiques.

25 Vous avez par ailleurs ajouté à cela que
26 l'important, selon vous, c'est que les partis politiques
27 rendent compte de la rigueur, en fait des règles qu'ils
28 mettent en place.

1 Est-ce que vous avez une suggestion quant à
2 la façon dont cette reddition de comptes là devrait être
3 exigée de la part des partis politiques ?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Dans l'idéal, ce
5 ne serait pas des règles imposées par la législation, par un
6 gouvernement, ou même par Élections Canada. Ce serait des
7 attentes des citoyens, de la redevabilité devant des
8 journalistes, des membres du parti qui exigeraient qu'un
9 parti démontre comment ils sont en train de suivre une
10 certaine rigueur et de se protéger pour que les électeurs
11 puissent évaluer.

12 Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de façon
13 de légiférer ou de demander à Élections Canada de se pencher
14 un peu plus. Pour moi, l'exemple, c'est toujours... il y a des
15 partis politiques - j'avais mentionné le Parti marxiste-
16 léniniste, par exemple - pour qui la rigueur dans leur
17 structure est peut-être différente de ce qu'on pourrait
18 attendre d'un parti qui voudrait former le gouvernement ou
19 tenir la balance du pouvoir à la Chambre des communes.

20 Il ne faut pas... il faut faire attention quand
21 on est en train d'exiger certains comportements ou procédures
22 d'un parti politique de ne pas créer des barrières à la
23 formation, à la création de partis politiques dans une
24 démocratie libre et ouverte. Il faut faire attention de
25 toujours permettre à nos instances démocratiques de
26 s'organiser de façon intègre à l'opposition et la proposition
27 qu'ils veulent mettre de l'avant pour le pays.

28 Donc, tu sais, je suis pas en train de dire

1 non, y'a pas des moyens de le faire, mais c'est avec
2 énormément de soin pour ne pas venir nuire à notre démocratie
3 qu'on essaye de protéger notre démocratie.

4 **COMMISSIONER HOGUE:** Merci.

5 Nous entamons donc le contre-interrogatoire.
6 Alors, nous allons commencer par monsieur Singh pour la
7 Coalition sikhe.

8 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

9 **Me PRABJOT SINGH:** Merci, Madame la
10 Commissaire.

11 Je représente la Coalition sikhe. Je
12 m'appelle Prabjot Singh.

13 Vous avez parlé tout à l'heure de ce réseau
14 avec des hauts fonctionnaires en Inde, des diplomates, des
15 gangs violents au Canada. Alors, avant d'aborder les
16 questions de fond, j'aimerais confirmer certains faits aux
17 fins du compte rendu.

18 Vous avez parlé de différents moyens dont les
19 diplomates ont recueilli de manière illicite de l'information
20 sur des individus au Canada, y compris en menaçant de
21 révoquer des visas. Une partie des renseignements recueillis
22 par les diplomates est passée par des menaces de violence
23 contre des proches en Inde. Est-ce que bien le cas?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je suis très au
25 courant du fait qu'il y a une enquête en cours de la GRC et,
26 en fait, des procès autour de ces questions sont en cours,
27 alors j'hésiterais à m'aventurer plus loin dans ce que j'ai
28 expliqué qui était une répétition de ce que la GRC a annoncé

1 lundi. Je ne voudrais pas aller plus loin et caractériser des
2 questions qui devraient être posées plutôt à la GRC.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Très bien. Alors, il y a eu
4 une conférence de presse avec la GRC, la GRC a dit que le
5 crime organisé a été utilisé pour exécuter ces activités pour
6 créer une perception qu'il y avait un environnement non
7 sécuritaire menaçant la communauté sikhe au Canada. Vous vous
8 souvenez?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, vous conviendrez que
11 c'est intrusif, c'est une attaque alarmante et intrusive au
12 Canada. Cela va au-delà de la désinformation et de
13 l'amplification de récits dans les médias selon lesquels le
14 Canada n'est pas sûr. Ce sont des fonctionnaires qui ont
15 orchestré de la violence pour que les gens se sentent en
16 danger. Est-ce que c'est juste?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je dirais qu'il
18 semblait y avoir deux objectifs ici. Oui, l'idée était de
19 faire en sorte que les Canadiens... des Canadiens, notamment
20 ceux originaires du Sud-Est asiatique, se sentent en danger,
21 ici, dans leur propre pays. Mais deuxièmement, il s'agissait
22 de prouver que le gouvernement indien maintient depuis
23 quelque temps que nous sommes un pays qui ne prend pas au
24 sérieux la violence, ou le terrorisme, ou l'incitation à la
25 haine, ce qui est absolument faux.

26 Mais à défaut de pouvoir montrer comment le
27 Canada a essentiellement échoué s'agissant de lutter contre
28 la violence, eh bien, il semble que des membres du

1 gouvernement indien aient décidé de créer de la violence et
2 de l'illégalité au Canada comme moyen de prouver leurs
3 propos, soit qu'il y a de la violence et des comportements
4 illicites et illégaux au Canada. Et cela est très grave et
5 très néfaste à l'égard d'une démocratie souveraine.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Vous avez également dit que
7 les diplomates ont transmis de l'information aux
8 fonctionnaires au plus haut niveau du gouvernement indien qui
9 communiquent alors de l'information aux gangs criminels pour
10 orchestrer la violence. Donc, ça n'était pas juste quelques
11 individus qui ont déraillé. À un niveau, à un moment donné,
12 il y a eu une décision clairement politique autorisée,
13 dirigée par des membres responsables du gouvernement indien
14 pour orchestrer cette violence. Est-ce que c'est ça?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense que
16 c'est une question extrêmement importante que celle-là et
17 c'est une question que nous posons à répétition au
18 gouvernement indien l'invitant à nous aider pour fouiller
19 cette question. Est-ce qu'il s'agit d'éléments rebelles au
20 sein du gouvernement? Est-ce qu'il s'agit d'une action plus
21 systémique et systématique de la part du gouvernement? C'est
22 précisément la question qui se pose pour les enquêteurs ici
23 au Canada. Et justement, il y a des machinations internes au
24 gouvernement : qui a dérapé, qui est le voyou, qui est
25 l'escroc. Justement, nous demandons au gouvernement indien de
26 prendre au sérieux ces allégations et d'aller de l'avant avec
27 ses propres enquêtes, travaillant avec nous pour démêler tout
28 cela et savoir comment ces violations inouïes de notre

1 souveraineté ont eu lieu.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Êtes-vous au courant des
3 déclarations faites par le premier ministre Modi au printemps
4 de cette année où il a dit en gros : « L'Inde d'aujourd'hui
5 n'envoie pas de dossiers à d'autres pays pour demander de
6 l'aide. L'Inde d'aujourd'hui abattra ses ennemis dans leurs
7 maisons. » Est-ce que vous savez que cette déclaration a été
8 faite?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Cette
10 déclaration aurait été faite par le premier ministre, peut-
11 être pas en ces termes précis, mais quelque chose du genre.

12 **Me PRABJOT SINGH:** Vous avez parlé tout à
13 l'heure de la stabilité du contexte d'instabilité
14 géopolitique qui existe à l'heure actuelle et cela se recoupe
15 avec différentes menaces d'ingérence. Vous conviendrez que le
16 gouvernement Modi, que son comportement autocrate pour ce qui
17 est de ces actes violents qui ont eu lieu au cours de la
18 dernière année ou deux constitue une menace non seulement
19 pour la souveraineté canadienne et la souveraineté de ses
20 institutions, mais c'est une véritable menace pour les règles
21 et l'ordre établi.

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Une des raisons
23 pour lesquelles on a été engagés de façon si active avec nos
24 alliés, surtout ceux du Groupe des cinq – les États-Unis, le
25 Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie –, nous avons
26 un partenariat de sécurité où on est très proches, mais aussi
27 avec d'autres, c'est que ce qu'on observe à l'échelle
28 mondiale maintenant, c'est un peu de recul de la primauté du

1 droit. On conteste les règles normales, l'ordre fondé sur les
2 règles, que ce soit l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou
3 la diplomatie <non interprété>... démontrée par la détention
4 arbitraire des deux Michael.

5 Pour assurer que dans notre communauté de
6 Nations, surtout au sein des démocraties qui aspirent d'être
7 des pays de primauté du droit, qu'on soit là pour mettre en
8 évidence et vraiment démontrer qu'on est contre les
9 violations de droit international, c'est quelque chose qu'on
10 a signalé à nos alliés, et il y a beaucoup de pays à
11 l'échelle mondiale qui partagent ces préoccupations. S'ils
12 n'ont pas de primauté du droit et un ordre fondé sur les
13 règles à ce moment très complexe dans l'histoire mondiale,
14 tout le monde est moins en sécurité et va souffrir de façon
15 économique ou pire.

16 **Me PRABJOT SINGH:** C'est un exposé très utile
17 en ce qui a trait à l'ordre fondé sur les règles. La question
18 était : est-ce que les activités de l'Inde contre les
19 Canadiens seraient une menace contre l'ordre fondé sur des
20 règles et la stabilité géopolitique quant à ces actions.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
22 j'ai dit très clairement que le Canada, en tant que pays de
23 primauté du droit, va toujours chercher à défendre l'ordre
24 fondé sur les règles, que ce soit la détention arbitraire des
25 deux Michael par la Chine ou les actes présentés par la GRC
26 plus tôt cette semaine qui indiquent que le gouvernement de
27 l'Inde a facilité des violences au Canada contre des
28 Canadiens. C'est quelque chose qu'on prendra toujours au

1 sérieux.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Il y a eu beaucoup
3 d'attention dans les communications du gouvernement cette
4 semaine qui se penchaient sur perturber les capacités de
5 l'Inde, mais quant à une violence soutenue qui a duré presque
6 un an, je crois que de tenir responsables ceux qui le sont
7 est critique pour dissuader ceci. Alors, quelles étapes est-
8 ce que le Canada va adopter pour s'assurer que les hauts
9 fonctionnaires qui ont orchestré ceci auront à rendre des
10 comptes? Est-ce que le Canada va appliquer des sanctions
11 contre RAW, l'agence de sécurité canadienne pour lutter
12 contre cela?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le motif
14 principal des actions du gouvernement dans ce cas, et dans
15 presque tous les cas, c'est d'assurer la sécurité et la
16 sûreté des Canadiens. C'est un de nos plus grands objectifs
17 quant aux politiques étrangères. Et on continue d'examiner ce
18 qu'on peut faire pour s'assurer que les Canadiens sont en
19 sécurité au Canada et aussi quand ils voyagent à l'étranger.

20 Beaucoup de nos positions en matière de
21 politique étrangère découlent de cela et ça sera toujours
22 l'optique qu'on va employer pour examiner toute décision
23 future éventuelle. Donc, je ne vais pas théoriser quant à
24 quelles mesures on pourrait prendre pour s'assurer que les
25 Canadiens demeurent en sécurité, mais je peux dire que les
26 mesures qu'on a adoptées jusqu'à présent se penchaient sur
27 assurer une plus grande sécurité pour les Canadiens pour
28 s'assurer de notre capacité de garder les Canadiens en

1 sécurité en perturbant des réseaux qui causaient de la
2 violence importante aux Canadiens.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Ça n'a pas vraiment répondu
4 à ma question.

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** <Non interprété>
6 No, it didn't.

7 **Me PRABJOT SINGH:** <Non interprété> But I'm
8 going to move on.

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** <Non interprété>
10 That's a good idea.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Vous avez parlé des
12 commentaires qu'a faits le premier ministre Modi contre vous
13 en septembre 2023 qui vous encourageait à mettre en
14 arrestation des Canadiens qui parlaient contre le
15 gouvernement indien. Et on a aussi entendu du Groupe SITE que
16 l'Inde cherche à influencer les politiques canadiennes pour
17 les amener à « arrêter » (sic) des gens qui veulent l'État
18 indépendant du Khalistan. Alors, vous avez dit que ce genre
19 de discours est protégé par la Charte.

20 Alors, vu que l'Inde s'ingère et cherche à
21 modifier les politiques canadiennes à cet égard, est-ce que
22 vous allez suspendre des ententes de partage de
23 renseignements signées en 2018 qui peuvent être utilisées par
24 le gouvernement du canadien (sic) pour cibler les activistes,
25 les militants sikhs qui veulent promouvoir l'existence du
26 Khalistan?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, je vais
28 dire clairement que la politique du Canada est pour une seule

1 Inde, on croit en la souveraineté territoriale de l'Inde, et
2 on s'attend aussi que l'Inde respecte la souveraineté du
3 Canada. Et c'est ce qu'ils n'ont pas fait dans ce cas-ci.

4 C'est aussi extrêmement important que les
5 gens qui arrivent à notre pays de tous les coins du monde
6 comprennent qu'ils ont la liberté d'adopter les croyances
7 politiques qu'ils choisissent au Canada. On a une Charte qui
8 protège la liberté d'expression, la liberté des opinions
9 politiques, et ça, c'est non seulement un fondement des
10 démocraties libres partout au monde, mais c'est
11 particulièrement important pour le Canada qui est un pays où
12 les gens arrivent de tous les coins du monde. Dans certains
13 cas, ils ont choisi de quitter leur pays d'origine à cause de
14 problèmes d'ordre politique ou d'autres raisons.

15 Donc, défendre les droits des gens d'avoir
16 des points de vue politiques qui sont peut-être pas
17 populaires dans leurs pays d'origine, c'est une
18 responsabilité fondamentale pour tout gouvernement.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Alors, est-ce que vous
20 allez envisager de mettre fin à ces ententes de partage de
21 renseignement et d'informations qui peuvent être utilisés par
22 le gouvernement indien pour s'attaquer aux gens qui
23 s'engagent dans cette voie?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme j'ai dit,
25 depuis longtemps, on ne cherche pas à créer une dispute avec
26 l'Inde. Le gouvernement indien a fait une erreur horrible en
27 pensant qu'il pouvait s'ingérer aussi agressivement qu'ils
28 l'ont fait pour s'attaquer à la souveraineté et à la sécurité

1 du Canada. Et on a besoin de répondre afin d'assurer la
2 sécurité des Canadiens. Les autres mesures qu'on va prendre
3 seront déterminées en temps et lieu, mais à tous points,
4 notre plus grande priorité, c'est d'assurer que nous assurons
5 la sécurité de tous les Canadiens.

6 **Me PRABJOT SINGH:** On a entendu cette semaine
7 que six diplomates ont été expulsés du Canada, renvoyés en
8 Inde, mais vu l'histoire longue de l'ingérence de l'Inde, et
9 on a appris l'intensité de cela par le biais de cette
10 commission, et ça semble être une décision d'ordre politique
11 consciente de la part du gouvernement. Je crois qu'il est
12 raisonnable que ces préoccupations, quand de nouveaux
13 diplomates vont remplacer ceux-là, qu'ils vont continuer à
14 s'engager dans ce genre d'activités.

15 Alors, si on pense aux activités d'ingérence
16 étrangère de la part de l'Inde qui sont intensifiées,
17 j'aimerais que vous offriez des conseils à la Commission
18 parce qu'il serait juste de dire que le gouvernement du
19 Canada et les agences canadiennes n'ont pas décelé les
20 activités de l'Inde avant que ces activités aient eu lieu,
21 avant l'assassinat de Hardeep Singh, et n'ont pas pris de
22 mesures pour dissuader l'Inde de continuer à s'engager dans
23 ce genre de violences contre le Canada et au Canada.

24 Alors, pouvez-vous fournir quelque chose
25 quant aux leçons tirées par le gouvernement et les agences de
26 sécurité pour voir comment le Canada pourrait améliorer sa
27 capacité de déceler ce genre d'activités et les dissuader de
28 façon active à l'avenir?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Premièrement, je
2 dois dire que la question du gouvernement de l'Inde en tant
3 que source d'ingérence étrangère, c'est pas quelque chose qui
4 est survenu au cours des dernières semaines ou au cours de la
5 dernière année. Les agences de renseignement canadiennes ont
6 recueilli ce genre de renseignement depuis un bon nombre
7 d'années déjà.

8 Et comme je l'ai dit plus tôt ce matin, nous
9 avons constamment à nous adapter, à réajuster à des démarches
10 qui évoluent de la part d'autres États, ils se servent
11 d'autres moyens et d'autres technologies, différents
12 vecteurs, pour promouvoir leurs objectifs au Canada, et on va
13 continuer à apprendre et se rajuster comme c'est nécessaire
14 pour faire ce que nous devons faire pour s'assurer que les
15 Canadiens sont en sécurité, pour protéger nos institutions et
16 notre démocratie.

17 **Me PRABJOT SINGH:** Madame la Commissaire, est-
18 ce que je peux poser une dernière question?

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non, parce que vous avez
20 déjà dépassé le temps alloué de 2 minutes.

21 **Me PRABJOT SINGH:** D'accord. Merci. Ce sont
22 mes questions.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors maintenant, l'avocat
24 pour Michael Chong.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

26 **Me GIB van ERT:** Monsieur le Premier Ministre,
27 mon client était ici en septembre et a présenté des
28 témoignages à la Commissaire, et une des préoccupations

1 qu'elle a exprimées, c'est que ce pays est devenu, comme il
2 l'a dit, « un terrain de jeu pour l'ingérence étrangère par
3 des acteurs étatiques comme la RPC et l'Inde ». Monsieur
4 Mendicino était ici la semaine passée et il a disputé cette
5 expression de « terrain de jeu pour l'ingérence étrangère ».

6 Vu les révélations de la part de la GRC et ce
7 que vous avez dit, est-ce que ce que monsieur Chong a dit
8 n'est pas plus près de la réalité que ce que monsieur
9 Mendicino a dit?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, ça souligne
11 que monsieur Chong s'est trompé d'une certaine façon parce
12 que cette semaine a démontré la capacité du Canada et la
13 réalité qu'on a décelé l'ingérence étrangère et qu'on a agi à
14 ce sujet. Je dirais que d'être informé de ce sujet et de le
15 révéler au public a créé un malaise diplomatique et c'est
16 notre façon de réagir fortement contre des tentatives
17 d'ingérence contre ce pays.

18 **Me GIB van ERT:** Je dirais de l'ingérence
19 étrangère réussie, pas seulement des tentatives.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

21 **Me GIB van ERT:** Vous avez confirmé ce matin
22 que votre évaluation de votre gouvernement quant aux
23 activités de la RPC de cibler les membres de la famille de
24 monsieur Chong à Hong Kong, ce n'est pas de l'ingérence
25 étrangère, ce serait de la diplomatie acceptable.

26 En 2021, il y a eu quatre produits de
27 renseignement, on en a vu seulement un, mais il y en avait
28 quatre qui concernaient des activités de la RPC dirigées

1 contre mon client qui provenaient tous de SCRS. Celle qu'on a
2 entendue, c'est le IMU du 31 mai – je m'attends à ce que vous
3 l'avez vu aussi –, qui dit clairement que le SCRS considère
4 qu'ils sont... qu'il y a beaucoup d'acteurs étatiques
5 étrangers, y compris le ministre de la Sécurité de l'État.

6 Voulez-vous que je vous le montre?

7 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Juste avant que le
8 premier ministre réponde, vous avez dit ce matin que le fait
9 que la RPC ciblait monsieur Chong n'est pas de l'ingérence
10 étrangère, mais le premier ministre a dit que c'est ce que
11 Zhao Wei a fait qui n'était pas de l'ingérence étrangère.

12 Alors, je voulais dire...

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je parlais
14 de Zhao Wei.

15 **Me GIB van ERT:** Alors, en fait, le ministre
16 de la Sécurité de l'État, vous connaissez cette agence
17 chinoise?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **Me GIB van ERT:** Est-ce qu'il y a une agence
20 semblable ici?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que de
22 dresser des parallèles entre les structures canadiennes et
23 les structures de la RPC est très difficile.

24 **Me GIB van ERT:** Oui, surtout en ce qui a
25 trait à la MSS et c'est une agence étrangère de
26 renseignement. On n'en a pas.

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On a des agences
28 de renseignement qui se penchent sur la collecte à l'échelle

1 internationale, et ça, c'est le SCRS.

2 **Me GIB van ERT:** Oui, on n'envoie pas des
3 espions à l'étranger et des membres de la police secrète à
4 l'étranger. N'est-ce pas?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne vais pas
6 parler des opérations du SCRS, mais je peux vous dire qu'il y
7 a des employés du SCRS ailleurs au monde.

8 **Me GIB van ERT:** Là où je veux en venir, bon,
9 le ministère de la Sécurité de l'État, c'est comme le FSB aux
10 États-Unis ou le KGB dans l'U.S.S.R., <non interprété>...

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ou le CIA
12 américain.

13 **Me GIB van ERT:** Et nous n'avons rien de telle
14 nature. Alors, là où je veux en venir, si un diplomate ou un
15 soi-disant diplomate, ou Wei Zhao dans ce pays-ci, envoie des
16 renseignements au sujet de deux députés canadiens au MSS, pas
17 au ministre des Affaires étrangères, mais à l'agence
18 d'espionnage de la Chine, ça, ce n'est pas une diplomatie
19 légale. Ne seriez-vous pas d'accord avec ça?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors, je vais
21 dire deux choses à ce sujet. Premièrement, je ne suis pas
22 certain que vous avez compris ce qu'est le SCRS si ce n'est
23 pas l'agence pour la cueillette de renseignement à
24 l'étranger. Deuxièmement, pour ce qui est de l'analyse de ce
25 que Zhao Wei ou d'autres faisaient, je ne suis clairement pas
26 un expert quant à la hiérarchie au sein des différentes
27 agences de la République populaire de Chine, mais ce que je
28 peux dire, c'est que je m'en remets aux conclusions du SCRS

1 en la matière, car c'est l'organe de renseignement qui me
2 fournit, nous fournit des renseignements au sujet des
3 activités étrangères, notamment celles de mauvais joueurs, de
4 mauvais acteurs.

5 La conclusion du SCRS en l'espèce, et c'est
6 ce que nous avons vu ici à la Commission, est que les actes
7 auxquels s'est adonné Zhao Wei vis-à-vis de votre client ne
8 constituaient pas de l'ingérence étrangère.

9 Je le rapporte, ce n'est pas moi qui ai fait
10 l'analyse et qui ai tranché, mais je fais confiance à nos
11 agences qui tranchent dans ces affaires.

12 **Me GIB van ERT:** Monsieur, Zhao Wei n'était
13 pas un diplomate légitime. Il était un espion chinois.
14 L'acceptez-vous, cela?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je l'accepte. Je
16 déclarerais qu'il a été éjecté du Canada parce qu'il n'était
17 plus en mesure de jouer le rôle de diplomate qui était son
18 rôle manifeste, mais j'ai également expliqué qu'il y avait
19 des situations dans lesquelles le SCRS a conclu qu'il s'est
20 adonné à de l'ingérence étrangère, à des activités
21 d'ingérence étrangère, mais pas vis-à-vis de votre client,
22 monsieur Chong.

23 **Me GIB van ERT:** Je vous dis que Wei Zhao a
24 été déclaré espion étranger, non pas par votre gouvernement,
25 mais par le *Globe and Mail*.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le criminel qui
27 a fuité l'information aux médias avait clairement un rôle à
28 jouer dans notre décision d'expulser Michael Chong (sic),

1 mais... excusez-moi, d'expulser Zhao Wei, mais il y a trois
2 facteurs qui sont intervenus dans cette décision pour
3 déclarer cette personne *persona non grata*. C'était les
4 tensions croissantes entre le Canada et la Chine. En dépit de
5 tentatives multiples, la Chine a refusé de stopper ses
6 activités. Deuxièmement, Zhao Wei – et cela rejoint votre
7 propos –, Zhao Wei s'adonnait à des activités d'ingérence
8 étrangère, mais pas visant Michael Chong. Et troisièmement,
9 il y avait le fait que son nom a fait la une des journaux et
10 il était donc impossible pour lui de ce fait de continuer
11 d'être un diplomate au Canada.

12 **Me GIB van ERT:** NSICOP a rapporté, a dit que
13 le SCRS a identifié Zhao Wei comme un candidat pour
14 l'expulsion en 2019, plusieurs années avant l'article dans le
15 *Globe and Mail*, mais votre gouvernement l'a laissé rester
16 ici. On n'a rien fait contre lui. Et vous-même n'avez pris
17 connaissance de lui que lorsque vous avez vu l'article dans
18 le *Globe and Mail*.

19 Je vous dis qu'en tant que chef de
20 gouvernement, vous auriez dû savoir qui était Wei Zhao et
21 quelqu'un aurait dû vous informer au sujet de ses activités.

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme je l'ai
23 dit plusieurs fois dans le cadre de mon rôle en tant que
24 premier ministre, il me faut connaître le comportement de la
25 Chine, le comportement de l'Inde, le comportement de la
26 Russie à l'égard du Canada, à l'égard des Canadiens, à
27 l'égard d'intérêts canadiens.

28 Il n'est pas nécessaire que je connaisse les

1 détails opérationnels pour être en mesure d'habiliter les
2 agences à aller de l'avant. Il me faut être au courant des
3 gens, de choses qui se passent, mais quant à connaître le nom
4 de l'individu, et la liste est si longue que je compte sur
5 les agences de renseignement pour faire le suivi au sujet des
6 douzaines de diplomates qu'ils doivent surveiller de très
7 près à l'échelle du pays à tout moment.

8 Je ne suis pas avec une liste de noms de
9 personnes aux problèmes potentiels. Ça ne m'aiderait pas à
10 asseoir la sécurité des Canadiens dans le cadre de mon rôle.

11 **Me GIB van ERT:** Ça va plus loin qu'une liste
12 de noms. Ce qu'on ne vous a pas dit, c'est qu'il y avait au
13 débat au sein de votre gouvernement entre le SCRS et Affaires
14 mondiales Canada. Le SCRS, et on l'a vu dans le document de
15 2020 (sic), on a vu qu'il y avait des actes <non interprété>...

16 **Me BARNEY BRUCKER:** Excusez-moi. <Non
17 interprété>...

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était un
19 breffage de la Défense et non pas une mesure de réduction de
20 menace, mais c'est une distinction très importante.

21 **Me GIB van ERT:** Je vais laisser cela de côté
22 pour l'instant.

23 Je pensais que monsieur Chong s'est fait dire
24 que c'était un TRM par le SCRS.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était un TRM
26 après les fuites.

27 **Me GIB van ERT:** C'était en mai 2023,
28 précisément. Donc, le Service de renseignement déterminait

1 que c'était des menaces étrangères, monsieur Morrison, Jody
2 Thomas, Global Affairs, Affaires mondiales ont dit « non,
3 non, c'est autre chose ».

4 Ce que vous auriez dû savoir, ben, on ne vous
5 l'a jamais dit, et qu'il y avait ce débat en cours et que
6 cela créait des différends entre agences quant à la façon
7 d'analyser comme il se doit différents cas. Michael Chong
8 était un cas. Il y en avait peut-être d'autres, quelqu'un
9 aurait dû vous mettre au courant. Donc, je réfute cette
10 notion.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Alors moi, je
12 vais réfuter tout de suite ici. J'ai comparu plus tôt, j'ai
13 témoigné plus tôt aujourd'hui et j'ai dit que je suis au
14 courant et qu'on me met au courant régulièrement de tensions
15 créatrices positives découlant de différends entre diplomates
16 et des espions ou entre Affaires mondiales Canada et d'autres
17 intervenants.

18 **Me GIB van ERT:** Avant mai 2023, il y avait un
19 différend au sein de votre gouvernement quant à savoir si
20 Zhao Wei agissait de manière légale ou pas.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pas au sujet de
22 cette personne en particulier, mais au sujet de tout un
23 éventail de diplomates de tout un tas de pays qui s'adonnent
24 à des activités douteuses, et il nous faut trancher,
25 déterminer qui on doit expulser et quand en sachant fort bien
26 que dès qu'on déclare une personne *persona non grata*, on perd
27 des diplomates de l'autre côté qui ne s'adonne pas à des
28 subterfuges.

1 Donc, ces questions d'expulsion sont
2 délicates. Si on mettait à la porte du pays tous les
3 diplomates qui soulèvent des préoccupations, on n'aurait
4 aucun diplomate, et donc aucune représentation dans les pays
5 adversaires. Et une partie de la diplomatie, c'est veiller à
6 ce que nous ayons des gens sur place et le prix de cela c'est
7 d'avoir des gens ici, sur notre territoire.

8 Nos agences de renseignement, comme vous le
9 soulignez à juste titre, surveillent de nombreux intervenants
10 tout en s'adonnant à un dialogue permanent, parfois à un
11 débat avec Affaires mondiales Canada pour veiller à ce qu'il
12 y ait cet équilibre, ce juste équilibre entre protéger les
13 Canadiens et permettre aux Canadiens à l'étranger dans ces
14 pays de poursuivre leur travail pour protéger encore plus les
15 Canadiens.

16 **Me GIB van ERT:** Monsieur, vous avez dit que
17 ce débat est une bonne chose, c'est ce que vous avez dit ce
18 matin. D'autres témoins ont dit que c'était un débat sain. Je
19 vous soumets que ça n'était pas un débat sain. Avoir un débat
20 quant à savoir ce que signifie l'ingérence étrangère et où
21 est la ligne de démarcation entre cela et la diplomatie
22 licite, c'est acceptable jusqu'à un certain point, mais à
23 partir d'un moment où une de vos agences dit une chose et
24 l'autre dit autre chose. Quelqu'un doit venir vous voir en
25 tant que chef du gouvernement pour voir (sic), « voici le
26 différend, ça nous crée des problèmes pour ce qui est de
27 collaborer ». Je songe à mon client, mais il y a eu d'autres
28 cas. Quelqu'un aurait dû vous aborder et vous dire :

1 « Monsieur le Premier Ministre, il y a ce différend, nous
2 tenions à ce que vous connaissiez les deux côtés de
3 l'histoire ». Mais personne ne l'a fait et vous êtes resté
4 dans le noir.

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'est
6 précisément pourquoi la responsabilité pour ce qui est de
7 déclarer quelqu'un *persona non grata* relève du ministre
8 d'Affaires mondiales, et elle était plus proche de cette
9 discussion parce que c'était sa responsabilité. Et lorsque la
10 décision est passée au camp supérieur où on a pensé il nous
11 faudrait en effet déclarer cette personne *persona non grata*,
12 j'ai été intégré à la discussion, mais en reconnaissant que
13 c'était son pouvoir.

14 **Me GIB van ERT:** Monsieur, lorsque l'article
15 est sorti dans le *Globe and Mail*, monsieur Morrison nous a
16 expliqué qu'Affaires mondiales a examiné ces dossiers, a
17 constaté que le SCRS se posait des questions au sujet de Wei
18 Zhao et de ses activités depuis des années, mais ils
19 n'étaient jamais allés au-delà de ce palier, et les
20 dirigeants à Affaires mondiales n'avaient jamais été mis au
21 courant, donc.

22 Alors, je reviens à la charge de nouveau.
23 C'est là un échec de ce gouvernement que de prendre des
24 situations sérieuses et des débats sérieux quant à savoir ce
25 qui est de l'ingérence politique et ce qui ne l'est pas.
26 C'est bien joli d'en discuter, mais à un moment donné il faut
27 trancher et il faut donner des lignes directrices, des
28 instructions sur ce qu'il faut faire, et il a fallu attendre

1 l'article dans le *Globe and Mail*.

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Au contraire...

3 **Me GIB van ERT:** ...<non interprété>...

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ...choisir de ne
5 pas agir est un jugement. Le fait qu'on n'ait pas tranché
6 avant, auparavant, était une décision active. Oui, on peut
7 déclarer une personne *persona non grata*, mais on peut aussi
8 agir en disant, non, on va continuer de surveiller cette
9 personne, on va la maintenir sous surveillance. Je ne peux
10 pas vous dire s'il y a eu surveillance active ou pas pour
11 telle ou telle personne, mais il s'agissait de rester au
12 courant de ce que faisait la personne parce que cela a une
13 fin.

14 La décision quant à savoir s'il faut expulser
15 ou pas n'est pas une décision qu'on prend à la légère et
16 c'est une décision qui doit reposer sur l'expertise
17 collective de ceux et celles qui œuvrent dans le domaine de
18 la sécurité et du renseignement depuis des années, et ce,
19 pour accumuler l'expertise quant à savoir quand c'est le bon
20 moment de le faire.

21 **Me GIB van ERT:** Monsieur, il ne s'agissait
22 pas pour vous de choisir de ne pas agir en ce qui concerne
23 Wei Zhao. Vous ne saviez pas que vous étiez face à un choix.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais la décision
25 ne m'appartient pas. Ça n'est pas à moi de déterminer...

26 **Me GIB van ERT:** Même chose pour...

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ...<non
28 interprété>...

1 **Me GIB van ERT:** ...madame Joly <non
2 interprété>...

3 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, mais
4 tout le monde parle en même temps.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Attendez, je vous prie, la
6 réponse et la question.

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça revient à nos
8 jours au club de débat de McGill.

9 **Me GIB van ERT:** Mon propos, Monsieur, est le
10 suivant. Il n'y a pas de preuve que cela a été soumis à
11 madame Joly ou à un autre ministre avant elle. Tout cela est
12 sorti à cause de la fuite. Vous avez dit à juste titre que la
13 fuite est criminelle, vous avez tout à fait raison, il
14 n'aurait pas fallu qu'il y ait eu cette fuite. Mais ce débat
15 dont je dis qu'il n'est pas sain, mais cela a débordé parce
16 que quelqu'un a décidé de révéler tout cela au monde entier.
17 Il n'y avait rien de proactif, c'était réactif. C'est là mon
18 propos.

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La question en
20 ce qui concerne le fuité, ce criminel, est que cette
21 personne s'est trompée dans ce qui a été fuité, et peu
22 importe e qu'on voit dans les journaux ou pas, il incombe à
23 un gouvernement responsable de ne pas réagir à des attaques
24 partisanes ou à des déclarations erronées et à des gros
25 titres salaces. Il faut plutôt répondre au fond des choses, à
26 la substance. C'est ce que nous avons fait en tant que
27 gouvernement collectivement. Nous avons déterminé que le
28 moment était venu de déclarer Zhao Wei *persona non grata*.

1 **Me GIB van ERT:** Monsieur, vous semblez dire
2 que Michael Chong a exagéré dans sa réaction, dans ses
3 inquiétudes relativement à ses proches à Hong Kong.

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, pas du
5 tout. Confronté à une fuite qui était elle-même erronée
6 laissant entendre que la Chine avait menacé de violences ses
7 proches, sa famille, c'était là l'inférence de la fuite et
8 des titres qu'on a vus par la suite, et monsieur Chong était
9 tout à fait en droit d'être inquiet et même furieux, comme
10 c'était le cas de tous, de nous avec l'idée qu'on ait menacé
11 sa famille de violences physiques, et c'est ce que la fuite
12 et le fuitteur ont laissé entendre.

13 Nous savons aujourd'hui que c'est faux, et
14 c'est pourquoi il est vraiment important que les
15 gouvernements agissent sur la base d'analyses et de
16 renseignements avérés, d'évaluations de ces renseignements,
17 et non pas simplement sur ce qui sort dans le *Globe and Mail*.

18 **Me GIB van ERT:** J'ai dit ceci à monsieur Clow
19 hier et je vous le dis. Monsieur Chong ne partage pas la
20 confiance que vous avez que ses proches à Hong Kong ne seront
21 jamais... ne feront jamais l'objet de coercition ou ne seront
22 jamais attaqués physiquement par l'État. Ce n'est pas un État
23 démocratique qui n'a pas des antécédents de respecter la
24 liberté de conscience et de pensée politique des habitants.
25 Alors, si ses commentaires sont justes ou non, vous, vous
26 semblez vouloir les minimiser et j'aimerais savoir...

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En fait, je ne
28 minimise pas du tout. Ce que je dis, c'est qu'en tant que

1 gouvernement responsable, un gouvernement qui prend des
2 décisions quant à comment le mieux protéger les Canadiens, y
3 compris et surtout les parlementaires, nous devons nous
4 fonder sur les meilleurs renseignements, et preuves, et
5 analyses, et recommandations de nos agences de sécurité, et
6 c'est sur cela qu'on s'est fié quant à nos conclusions quant
7 à quelles menaces étaient fait à l'endroit de monsieur Chong
8 et quelle position on devait adopter en réponse à cela. Nous
9 sommes un pays qui se fonde sur les agences de renseignement
10 et pas des criminels fuyeurs.

11 **Me GIB van ERT:** Une autre chose. La preuve a
12 été que d'autres parties du gouvernement ne se sont pas fiées
13 aux conseils du SCRS. Le ministre de la Sécurité publique ne
14 les a pas reçus ou ne les a pas lus, même chose pour d'autres
15 groupes. Alors, c'est beau que vous dites que nous sommes un
16 pays qui se fonde sur ce que les agences de sécurité disent
17 alors qu'il semble que les préoccupations que ces agences
18 soulèvent n'ont pas été communiquées et même pas lues.

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
20 beaucoup de ce qu'on a démontré lors de cette commission,
21 c'est qu'on a pris bien au sérieux dès le départ des menaces
22 à la sécurité nationale en créant des choses auxquelles
23 s'opposait monsieur Chong – par exemple, le Comité des
24 parlementaires sur la sécurité nationale et au renseignement.

25 Mais je suggérerais que monsieur Chong
26 voulait faire... s'il voulait faire partie d'une organisation
27 qui prenait la sécurité au sérieux, il pourrait demander à
28 son leader, monsieur Poilievre, d'obtenir une cote de

1 sécurité pour qu'il puisse s'assurer que le gouvernement
2 s'occupait de ces questions.

3 **Me GIB van ERT:** Merci, Monsieur, Commissaire.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, nous avons
5 l'avocat pour monsieur Han Dong.

6 **Me EMILY YOUNG:** Nous n'avons pas de questions
7 pour le premier ministre. Merci beaucoup.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, l'avocat pour Erin
9 O'Toole.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

11 **Me THOMAS JARMYN:** 'Merci, Madame la
12 Commissaire.

13 Je m'appelle Tom Jarmyn. Je vais commencer
14 par une question à laquelle votre avocat va s'objecter, mais
15 nous devons le faire.

16 Alors, l'article 21 de la *Loi sur le SCRS*
17 crée un processus en vertu duquel l'Agence demande au
18 ministre d'approuver une demande pour un mandat à la Cour
19 fédérale et c'est appuyé par un affidavit qui démontre les
20 connaissances qu'a la personne qui a créé l'affidavit de la
21 cible et les attentes qu'il a que les communications de cette
22 personne feront l'objet d'interception.

23 Je vais vous poser : est-ce que quelqu'un
24 vous a déjà donné le nom d'une personne mentionnée dans un
25 mandat?

26 **Me BARNEY BRUCKER:** Oui, je m'objecte à cause
27 de sécurité nationale et pour s'aligner à ce que j'ai dit
28 lors de la question, une question d'hier.

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En fait, j'ai
2 une question pour vous, Monsieur. Dans votre lecture de cette
3 loi, quel est le rôle du premier ministre dans l'accord de
4 mandats au SCRS?

5 **Me THOMAS JARMYN:** En fait, je voulais en
6 venir à ce point, que le premier ministre ou le bureau du
7 premier ministre n'est pas nommé dans la *Loi sur le SCRS* et
8 la question à laquelle on veut une réponse, c'est à savoir si
9 ces informations ont été transmises aux membres du personnel
10 et... mais je comprends qu'il y a une objection.

11 Alors, j'aimerais savoir quel est le contexte
12 de la décision si la réponse est oui.

13 **Me BARNEY BRUCKER:** Alors, je maintiens mon
14 objection.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, je comprends.

16 Dans le courant de votre interrogatoire ce
17 matin, l'avocat de la Commission vous a présenté trois fois
18 où le SCRS cherchait la permission... votre permission pour
19 informer les parlementaires qui, pour une raison ou une
20 autre, n'ont jamais été portés à votre attention.

21 La première question que je vais poser, c'est
22 pour vous citer : qu'est-ce que la fonction publique peut
23 conclure si votre bureau décide de ne pas faire quelque
24 chose? Parce que choisir de décider, c'est un choix.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Quant à ces
26 trois cas, le troisième cas ne s'est jamais matérialisé,
27 n'est jamais arrivé à réalité. La première a été interrompue
28 par la pandémie après quelques mois. Je crois que tout le

1 monde peut le comprendre. Et le deuxième évènement, comme mon
2 personnel l'a dit, était quelque chose auquel les membres du
3 personnel travaillaient jusqu'au moment des élections. Les
4 membres de mon bureau avaient une question quant aux
5 breffages des non parlementaires. Donc, on y travaillait et
6 <non interprété>...

7 **Me THOMAS JARMYN:** Et ce matin, vous avez dit
8 que le SCRS aurait pu s'adresser au ministre de la Sécurité
9 publique pour soulever ces questions. Ils avaient un accès
10 direct au ministre. Est-ce que c'est ce dont vous vous
11 souvenez?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, le ministre
13 de la Sécurité publique est responsable pour le SCRS et ils
14 ont des réunions régulières.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Mais je dirais que c'est un
16 exemple d'un cas dans ce dossier fréquent lorsque c'est où on
17 ne va pas au ministre de la Sécurité, mais on va chercher...
18 demander à votre bureau pour une approbation. Est-ce exact?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je peux pas dire
20 clairement que le SCRS, normalement, s'adresse aux ministres.
21 Il y a des moments où le SCRS travaille directement avec mon
22 bureau ou ma sphère par le biais de la conseillère en matière
23 de sécurité nationale et du renseignement, mais ça fait
24 partie du travail fait par le SCRS.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Il y a au moins cinq fois
26 où une approbation avait été demandée par la fonction
27 publique, soit par votre bureau, le ministre Blair ou madame
28 Astravas, mais on a dit que la fonction publique n'a pas

1 soulevé la question une autre fois. Est-ce que c'est une
2 réponse justifiable quand la fonction publique demande pour
3 une réaction?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Vu le volume du
5 travail fait par la fonction publique, les nombres de
6 demandes qui circulent, il est normal pour quelque chose de
7 très urgent ou important soit élevé en priorité par le
8 ministère qui fait la demande. Quand on prend une certaine
9 période de temps sur un dossier, le Greffier peut le soulever
10 auprès de moi, la CSNR pourrait le faire.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Et si on ne le demande pas
12 deux fois, ce n'est pas important?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. S'ils ont
14 découvert que la façon de procéder normale prend plus
15 longtemps que ce qui serait optimal pour l'enjeu qui les
16 préoccupe, il le signalerait et ça serait priorisé.

17 **Me THOMAS JARMYN:** Vous avez renouvelé le
18 rapport de la première phase ici qui dit que l'ingérence
19 étrangère est un problème au Canada depuis au moins 2019.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Voilà
21 pourquoi en 2018, on a pris une démarche importante quant à
22 l'ingérence étrangère, mais on a créé le Mécanisme de réponse
23 rapide du G7, on l'a fait très tôt pour protéger la sécurité
24 nationale et la démocratie au Canada.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, je vais vous poser
26 une autre question. On a entendu de la preuve de la part de
27 monsieur Vigneault et des sous-ministres de sécurité publique
28 de ce conflit d'un point de vue quant à savoir ce qu'est

1 exactement l'ingérence étrangère. C'est un problème depuis
2 cinq ans. Pourquoi est-ce que ça prend jusqu'en juillet 2024
3 pour que les sous-ministres se réunissent pour arriver à une
4 compréhension commune de ce que signifie ou de ce qu'est
5 l'ingérence étrangère?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce que quand
7 il s'agit d'un sujet comme l'ingérence étrangère, c'est une
8 chose d'avoir une définition claire des actions de la part...
9 ou des actions de nature qui sont soit clandestines ou
10 illégales ou secrètes de la part des agents de gouvernements
11 étrangers sur les terres canadiennes ou au sein
12 d'institutions canadiennes. Et c'est une autre chose
13 entièrement de créer des... de faire des décisions éclairées, à
14 savoir si quelque chose est simplement de l'influence ou s'il
15 s'agit d'ingérence. Et ces débats ne sont pas un problème du
16 processus, c'est une caractéristique du processus. C'est
17 essentiel pour s'assurer qu'on continue à s'ajuster aux
18 nouvelles technologies, aux nouveaux vecteurs d'ingérence ou
19 nouvelles réalités au fur et à mesure que de plus en plus de
20 pays font des choses différentes et d'autres pays font moins.

21 **Me THOMAS JARMYN:** Premier Ministre, peut-être
22 que je ne comprends pas. Depuis 2019, ceci a été un problème
23 sérieux, et c'est seulement en juillet 2024 que les sous-
24 ministres actifs dans ce dossier se réunissent pour avoir une
25 compréhension commune de ce que sont des instances
26 d'ingérence étrangère. Ils n'ont jamais soulevé ce sujet
27 auprès de leurs ministres.

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je m'objecte à

1 la façon dont vous décrivez cela. On a commencé à se
2 préoccuper d'ingérence étrangère pendant les présidentielles
3 de 2016 aux États-Unis où c'était clair que l'ingérence
4 étrangère était une réalité. On l'a aussi vu dans le
5 référendum de Brexit au Royaume-Uni, on l'a vu dans les
6 présidentielles en France de 2017 et voilà pourquoi on a créé
7 le Groupe de travail SITE et le Panel de cinq pour défendre
8 l'intégrité électorale au Canada et s'assurer que les
9 élections subséquentes en 2019 et 2021 et toutes les
10 élections futures seraient libres d'ingérence étrangère qui
11 aurait un effet sur leurs résultats. Et c'est vraiment
12 quelque chose qui démontre qu'on a pris l'ingérence étrangère
13 au sérieux dès le départ. Le G7 en 2018 a créé un mécanisme
14 là-dessus et on a continué de faire plus en plus par rapport
15 à cela.

16 Donc, je ne peux pas parler d'une réunion de
17 sous-ministres qui a peut-être eu lieu au bon moment ou non.
18 Ça, ce sont aux fonctionnaires, aux hauts fonctionnaires
19 qu'on doit poser la question.

20 **Me THOMAS JARMYN:** Mais je comprends que le
21 gouvernement parle d'ingérence étrangère quant aux
22 discussions depuis 2016 jusqu'à présent, mais s'il n'y a pas
23 une compréhension commune de ce que signifient ces mots,
24 comment est-ce que le gouvernement peut faire quelque chose?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je m'excuse, je
26 risque de me répéter, mais quand on a créé le Mécanisme de
27 réponse rapide pour le G7, qui serait discuté lors du G7 de
28 Charlevoix de 2018, on indique que contrer l'ingérence

1 étrangère, c'est un objectif qu'on avait créé et contre
2 lequel on devrait passer à l'action concrète. Donc, je refuse
3 ce que vous dites, qu'on ne savait pas ce qu'était
4 l'ingérence étrangère et qu'on n'a pas agi par rapport à cela
5 dès le début du gouvernement.

6 **Me THOMAS JARMYN:** je vais terminer par cette
7 question. Quel était ce désaccord en 2002 entre monsieur
8 Morrison qui était le CNSR et monsieur Vigneault qui était le
9 directeur du SCRS en ce qu'est l'ingérence étrangère?
10 Pourquoi est-ce qu'on n'a pas soulevé cette question auprès
11 de la ministre des Affaires étrangères et du ministre de
12 Sécurité publique pour qu'ils en discutent et pour régler la
13 question?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne sais pas
15 que ça n'a pas été soulevé. Des discussions à ce sujet
16 continuaient à l'intérieur de beaucoup de ministères du pays,
17 et surtout chez les Affaires mondiales et à la Sécurité
18 publique, et ç'a été soulevé auprès de mon bureau et du
19 Bureau du Conseil privé.

20 **Me THOMAS JARMYN:** Mais ça n'a pas été soulevé
21 dans les documents divulgués, certainement.

22 Merci.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Choudhry ou
24 madame Kakkar pour Jenny Kwan? C'est monsieur Choudhry.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Madame la
27 Commissaire.

28 Bon après-midi, Monsieur le Premier Ministre.

1 J'aimerais vous poser des questions quant à un sujet autre.
2 Il s'agit d'ingérence étrangère et les processus de courses à
3 l'investiture des partis, donc premiers points soulevés par
4 madame Chaudhury et par Madame la Commissaire quand on est
5 revenus.

6 Alors, j'aimerais qu'on examine le WIT106, la
7 page 10 au PDF, et au paragraphe 36.

8 Alors, il s'agit d'une de vos déclarations.
9 Formidable. Merci.

10 Monsieur le Premier Ministre, votre
11 témoignage ici est que vous avez noté que les partis
12 politiques ne sont pas uniques dans leur vulnérabilité en
13 matière d'ingérence étrangère émanant d'acteurs hostiles.
14 Vous avez dit que les universités, les établissements de
15 recherche et les entreprises sont également des cibles.
16 J'aimerais fouiller plus avant votre déclaration.

17 Dans votre témoignage ce matin, brièvement,
18 et peut-être dans vos déclarations, vous avez parlé du projet
19 de loi C-70. N'est-ce pas?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et vous considérez le
22 projet de loi C-70 comme étant un point phare de votre
23 programme législatif en tant que gouvernement.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Dès que le
25 Parlement ou que le gouvernement adopte des mesures en
26 matière de sécurité nationale, cela a du poids. C'est
27 significatif. J'aimerais, et j'espère que mes collègues au
28 ministère de la Justice ne s'y opposeront pas, mais

1 j'aimerais qu'on examine une disposition dans la base de
2 données, si vous permettez.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** S'il n'y a pas
4 d'objection.

5 **Me BARNEY BRUCKER:** Allons-y.

6 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

7 Donc, c'est Commission 382, le document.

8 **--- PIÈCE No. COM000382:**

9 Bill C-70, First Reading

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est un long projet de
11 loi, comme vous le savez.

12 C'est la page 37 que j'aimerais qu'on
13 affiche, et il s'agit d'un titre « Ingérence politique de la
14 part... ou pour une entité étrangère ». Alors, le
15 paragraphe 24.

16 Monsieur le Premier Ministre, j'imagine que
17 cela fait un moment depuis que vous avez lu le texte.
18 J'aimerais bien que vous puissiez vous rafraichir la mémoire.

19 Donc, l'alinéa 20.4(1) crée un nouveau délit,
20 un nouvel acte criminel. Son titre, c'est « Influencer un
21 processus politique ou gouvernemental », et c'est là-dessus
22 que j'aimerais vous interroger. Donc, « Influencer un
23 processus politique ou gouvernemental », et cela figure dans
24 le texte de cette disposition au milieu du paragraphe. Vous
25 le voyez?

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je sais que vous n'êtes
28 pas avocat, mais vous êtes député et c'est un projet de loi

1 émanant du gouvernement. Alors, je vais vous interroger de
2 mon mieux au sujet de cette disposition.

3 Si l'on pouvait passer à la page suivante.

4 Il y a des définitions ici.

5 Si on pouvait dérouler un petit peu plus?

6 Très bien.

7 Il y a une définition de ce qu'est un
8 processus politique ou gouvernemental. Donc, il y a six
9 éléments, mais j'aimerais attirer votre attention sur ce qui
10 est prévu, donc :

11 « [...] la nomination d'un candidat ou
12 l'élaboration d'une plateforme
13 électorale par un parti politique. »

14 Donc, nomination d'un candidat, élaboration
15 de plateformes électorales.

16 J'aimerais maintenant qu'on passe au rapport
17 du Comité parlementaire, le NSICOP. La Commissaire vous a
18 interrogé là-dessus.

19 C'est le document 363 et j'aimerais qu'on
20 aille à la page 38 du PDF, en anglais, et paragraphes 69 et
21 70. Merci.

22 Alors, Monsieur le Premier Ministre, vous
23 avez lu le rapport NSICOP, n'est-ce pas?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Y compris la version
26 classifiée?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

28 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, ces paragraphes 69

1 et 70 viennent sous le titre « Exploiter les vulnérabilités
2 dans la gouvernance et l'administration des partis
3 politiques ». Avez-vous lu cette partie du rapport?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, j'aimerais vous
6 poser quelques questions à ce sujet, si vous permettez. Y a-
7 t-il quelques raisons pour contrer la conclusion du NSICOP au
8 début du paragraphe 69 – et je cite :

9 « [...] les acteurs étrangers... des
10 acteurs étrangers ont appuyé ou se
11 sont opposés en secret à des
12 candidats en exploitant les
13 vulnérabilités dans la gouvernance et
14 l'administration de partis
15 politiques. »

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous n'êtes pas d'accord?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En effet.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pourriez-vous préciser?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il s'agit ici
21 d'une déclaration très générale et très large. D'après
22 l'analyse du SCRS que j'ai vue, il y a eu des cas, des cas
23 où, oui, nous savons qu'il y a eu des tentatives d'ingérence
24 étrangère dans différents processus de partis politiques et
25 courses à l'investiture. On en a parlé lors des dernières
26 audiences. Mais je n'ai pas l'expression « exploiter les
27 vulnérabilités dans l'administration des partis politiques ».
28 Ça n'est pas qu'il n'y a pas des vulnérabilités partout, mais

1 on met l'accent là-dessus comme si certains des choix faits
2 par les partis politiques ne sont que des vulnérabilités et
3 non pas des forces dans le processus politique.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Premier
5 Ministre, j'ai quelques questions de suivi, si vous
6 permettez.

7 Donc, tout d'abord, j'ai vu votre témoignage
8 et vos déclarations, on n'en a pas parlé ce matin, mais la
9 vue exprimée que toute réglementation de la gouvernance d'un
10 parti politique doit accepter qu'il y a un équilibre entre le
11 renforcement de ces processus pour asseoir la sécurité et
12 décourager la participation et l'intrusion. C'est juste?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Il y a donc un compromis,
15 un équilibre, et ça revient à concéder qu'il faudrait peut-
16 être renforcer les outils parce que les institutions ont des
17 vulnérabilités. Est-ce que c'est juste?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, et c'est
19 pourquoi je penche lourdement du côté du renforcement par le
20 parti politique lui-même de manière responsable et
21 transparente au lieu que des organes externes viennent
22 essayer de limiter, de contraindre le fonctionnement d'un
23 parti politique.

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et on va aborder cela dans
25 un instant, mais avant de ce faire, j'ai d'autres questions
26 au sujet de ce paragraphe.

27 Vous avez souligné que NSICOP comptait sur
28 des produits de renseignement du SCRS pour déboucher sur ces

1 conclusions.

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a eu des
3 extrapolations.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Premier
5 Ministre, comme vous le savez, je ne peux pas vous poser de
6 questions là-dessus.

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais le SCRS a
8 dit dans son témoignage qu'il y avait des inexactitudes dans
9 le rapport du NSICOP.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Au sujet de certaines
11 allégations, mais pas au sujet de ces paragraphes.

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce qu'on ne
13 les a pas invités à se prononcer là-dessus.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, on ignore leur vue
15 sur ces paragraphes.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Vous, vous
17 ignorez leur vue.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** À moins que vous nous
19 disiez le contraire, on va s'en tenir à cela.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Très bien.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, Monsieur le Premier
22 Ministre, il y a des rapports en notes de bas de page de
23 trois années différentes des rapports sur lesquels s'est
24 appuyé le NSICOP.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça me semble
26 raisonnable.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, ce que j'aimerais
28 faire, c'est vous poser des questions précises pour voir ce

1 que NSICOP pense sont des vulnérabilités et pour savoir si
2 vous êtes d'accord ou pas.

3 Alors, la première vulnérabilité est au
4 paragraphe 69, la cinquième ligne. On dit :

5 « Tout d'abord, de nombreuses
6 circonscriptions sont considérées
7 comme des 'sièges sûrs'. Donc,
8 remporter la course à l'investiture,
9 c'est comme gagner l'élection sans
10 avoir à s'immiscer dans l'élection
11 elle-même. »

12 Vous êtes d'accord ou pas?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Eh bien, y'en a
14 moins en ce qui concerne mon parti, mais il y a des sièges
15 sûrs au pays.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** <Non interprété>...

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était une
18 blague. Vous avez le droit de rire.

19 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Parce qu'il y a des sièges
20 sûrs, s'immiscer dans l'élection n'est pas nécessaire. C'est
21 ce que dit le NSICOP. Est-ce que vous êtes d'accord ou pas?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne sais pas
23 comment des gouvernements étrangers trancheraient d'un côté
24 ou de l'autre. Il y a différents objectifs qu'ils viseraient.
25 Alors, je ne sais pas trop ce que vous entendez avec votre
26 question.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Je vous demande si vous
28 êtes d'accord avec ce que dit le NSICOP ici. La question est

1 simple. Oui ou non?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je suis d'accord
3 avec la première partie :

4 « De nombreuses circonscriptions sont
5 considérées comme des 'sièges sûrs',
6 donc remporter la nomination ou
7 l'investiture, c'est la même chose
8 que remporter l'élection
9 subséquente. »

10 Je suis d'accord là-dessus. Mais lorsqu'on
11 dit « sans avoir à s'immiscer dans l'élection », j'arbore mon
12 chapeau d'enseignant, ça ne tient pas la route comme phrase
13 dans le contexte du paragraphe.

14 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Moi, je ne suis pas
15 NSICOP, comme vous n'êtes pas le SCRS, mais je pense qu'on
16 peut dire aux fins du compte rendu que NSICOP dit ici que si
17 un siège est sûr, si un État s'immisce dans le processus
18 d'investiture, il n'a pas à craindre l'issue de l'élection
19 même.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** S'il s'immisce
21 avec réussite pour obtenir le résultat escompté, oui. Si
22 c'est un siège sûr, la personne qui remporte la course a de
23 meilleures chances de gagner.

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, la deuxième
25 vulnérabilité :

26 « Deuxièmement, les processus
27 d'investiture ne sont pas directement
28 règlementés ni protégés par des lois

1 fédérales, provinciales ou
2 territoriales ou des organes
3 d'application de la loi comme le
4 Commissaire aux élections. En
5 conséquence, la vraisemblance et la
6 conséquence de la détection de ces
7 activités sont faibles. »

8 Vous êtes d'accord?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne suis pas
10 d'accord.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pourquoi?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce que les
13 partis politiques, et je peux parler du mien, le Parti
14 libéral a établi un système très robuste de surveillance des
15 courses à l'investiture, surtout lorsqu'il y a une véritable
16 course, et vous l'avez souligné, dans des sièges... avec des
17 sièges sûrs, on s'attend à ce que la personne qui gagne la
18 course ait de très grandes chances de devenir le député.

19 Au fil des ans, surtout en 2015, où toutes
20 nos courses à l'investiture étaient ouvertes. Il nous a fallu
21 élaborer des processus très robustes et ça n'était pas pour
22 contrer l'ingérence étrangère spécifiquement, c'était pour
23 veiller à ce que différents groupes de l'extérieur ou
24 organisations communautaires qui mobilisaient des individus
25 le faisaient conformément aux règles d'Élections Canada pour
26 ce qui est du financement. Parce qu'il y a des règles en
27 matière de finances et il y a aussi les règles du Parti
28 libéral quant à savoir qui peut être membre, qui peut voter

1 et qui est admissible.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Cela m'amène à ma question
3 suivante. Au paragraphe 70, la sixième ligne, NSICOP dit
4 que :

5 « Le SCRS pense qu'il est
6 relativement facile d'ajouter de
7 manière 'fraudulente' des électeurs
8 qui vivent à l'extérieur d'une
9 circonscription en utilisant de
10 fausses adresses. On peut aussi
11 utiliser une lettre frauduleuse d'une
12 école ou une facture de services
13 téléphoniques modifiée. »

14 Êtes-vous d'accord ou pas?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Cette question
16 d'adresse fausse ou trafiquée est soulevée non seulement dans
17 le contexte de l'ingérence étrangère, mais dans le contexte
18 du tiraillement à l'intérieur des partis avec les différents
19 processus où un candidat qui tient à gagner va peut-être
20 essayer de faire venir des personnes qui vivent à l'extérieur
21 de la circonscription. Et c'est pourquoi nous avons élaboré,
22 ce n'est pas infaillible, mais de robustes processus grâce
23 auxquels le parti surveille le processus d'enregistrement et
24 peut aussi avoir des conseillers légaux pour les différents
25 candidats de manière à pouvoir contester les résultats en cas
26 de problèmes ou de soupçons. Donc, nous avons des structures
27 en place au sein du parti pour surveiller tout cela.

28 Est-ce que nos structures pourraient être

1 renforcées? Sans nul doute et je suis tout à fait ouvert à ce
2 que les partis travaillent avec le SCRS, avec la Commission
3 là-dessus, mais aujourd'hui, je parle de la façon dont le
4 Parti libéral gère les investitures. Je ne sais pas comment
5 le NPD ou les conservateurs gèrent leurs courses à
6 l'investiture, et peut-être qu'il serait bon qu'on se penche
7 là-dessus. Ça serait peut-être une bonne idée que la
8 Commission s'y penche.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'ai beaucoup d'autres
10 questions, mais je n'ai plus de temps.

11 Merci, Monsieur le Premier Ministre.

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci à vous.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur de Luca pour le
14 Parti conservateur.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO DE LUCA:**

16 **Me NANDO DE LUCA:** Bon après-midi, Premier
17 Ministre.

18 Ai-je raison de dire que vous avez la cote
19 très secrète en vertu de votre poste?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

21 **Me NANDO DE LUCA:** Savez-vous quel ministre
22 est responsable pour le CST?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

24 **Me NANDO DE LUCA:** Le ministre de la Défense?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

26 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous connaissez
27 madame Zita Astravas?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

1 **Me NANDO DE LUCA:** Elle a travaillé à chacune
2 des campagnes électorales du Parti libéral en 2015, 2019, et
3 2021. Est-ce exact?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois, oui.

5 **Me NANDO DE LUCA:** Et elle a travaillé en tant
6 que directrice dans votre bureau du premier ministre depuis
7 2017.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

9 **Me NANDO DE LUCA:** Savez-vous qu'elle était
10 cheffe de cabinet à monsieur Blair en 2021, avant la campagne
11 électorale de 2021?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

13 **Me NANDO DE LUCA:** Et la Commission a entendu
14 qu'une demande de mandat qui aurait habilité GRC (sic) de
15 faire une enquête était sur le bureau de Zita Astravas avant
16 l'élection de 2021. Êtes-vous au courant?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois qu'il y
18 a des questions quant aux dates dans cette matière.

19 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous êtes en
20 désaccord avec la période de temps de 54 jours où ce document
21 est resté?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai compris que
23 c'était quelques jours que... à l'intérieur des 54 jours avant
24 que ça se soit rendu au bureau de madame Astravas. Et là
25 encore, ce sont des questions que j'ai apprises pendant le
26 courant des témoignages offerts au cours de ces derniers
27 jours. Ce n'était pas quelque chose dont j'étais au courant à
28 l'époque.

1 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous avez
2 entendu parler des 54 jours en lien avec cette enquête?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai entendu que
4 vous vous en êtes servi hier.

5 **Me NANDO DE LUCA:** Et si ce moment est exact,
6 cette période de temps de 54 jours, est-ce que vous avez
7 appris si ce délai pour le traitement d'une demande du SCRS
8 pour obtenir un mandat serait ordinaire ou vraiment
9 extraordinaire?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, parce qu'en
11 tant que premier ministre, je n'ai aucune implication dans le
12 processus qu'emploie le SCRS pour obtenir des mandats. Je
13 n'ai aucun cadre pour tirer des conclusions là-dessus. Je
14 peux me fonder sur ce qu'a dit le directeur du SCRS qui a dit
15 qu'il n'y a pas eu de signalement quant au délai dans le cas.

16 **Me NANDO DE LUCA:** Monsieur Blair est toujours
17 au Conseil des ministres maintenant?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **Me NANDO DE LUCA:** Et il est ministre de la
20 Défense nationale maintenant, n'est-ce pas?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

22 **Me NANDO DE LUCA:** Donnez-moi un instant.

23 Et est-ce que le ministre Blair ou d'autres
24 membres de son bureau lorsqu'il était ministre de la Sécurité
25 publique font face à des conséquences pour le fait que cette
26 demande de mandat a déperé dans ce bureau pour, ce que je
27 vous dirais, 54 jours?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme je vous

1 l'ai dit, le directeur du SCRS a témoigné qu'il n'y avait
2 aucun problème avec les délais dans ce cas-là, et je peux
3 vous dire avec toute certitude que je continue à avoir une
4 confiance entière en toutes les personnes impliquées.

5 **Me NANDO DE LUCA:** Vous avez dit ce matin que
6 vous étiez surpris que le chef du Parti conservateur ne
7 voulait pas recevoir une cote de sécurité.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

9 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que monsieur
10 Poilièvre a dit qu'il ne veut pas recevoir cela parce qu'il
11 ne veut pas être limité quant à l'emploi de l'information
12 qu'il recevrait?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne crois pas
14 que c'était son argument. Il disait qu'il ne pourrait pas
15 parler de l'information qu'il recevait.

16 **Me NANDO DE LUCA:** Comment ça diffère de ce
17 que j'ai dit?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce qu'en tant
19 que leader d'un parti politique, vous avez beaucoup d'outils
20 à votre portée pour agir quant aux renseignements que vous
21 aurez reçus. Vous pouvez choisir de ne pas signer la
22 candidature d'un candidat qui semble suspect, vous pouvez
23 choisir de ne pas le nommer au poste de porte-parole ou ne
24 pas en faire un ministre un jour. Vous pouvez choisir à quel
25 comité ils peuvent siéger.

26 Le leader d'un parti a beaucoup d'outils dont
27 il peut se servir qui n'exigent pas qu'il doit le... de façon
28 publique quant à ce qu'il sait. Le leader d'un parti a

1 beaucoup de pouvoirs quant à ce qui se passe au sein du
2 parti, et voilà pourquoi la décision finale d'un parti
3 politique devrait toujours être le leader.

4 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous savez qu'il
5 y a d'autres personnes au sein du Parti conservateur qui ont
6 la cote de sécurité qui peuvent et reçoivent des séances
7 d'information en matière de sécurité?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
9 vous parlez de Ian Todd, le chef de cabinet?

10 **Me NANDO DE LUCA:** Entre autres, oui.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
12 penser ce que les gens disaient si moi je dis Katie Telford a
13 la cote de sécurité là-dessus et c'est elle qui a décidé de
14 qui pouvait se présenter en tant que candidat ou non. Moi,
15 j'ai pas besoin de me soucier de cela.

16 Les membres du Parti conservateur ou les
17 Canadiens n'ont pas choisi monsieur Todd de faire ce choix,
18 ils s'attendent à ce que monsieur Poilièvre prenne cette
19 décision, mais il a décidé qu'il ne veut pas prendre ces
20 décisions.

21 **Me NANDO DE LUCA:** Pendant la pause du
22 déjeuner... vous n'avez pas parlé de monsieur Todd quant à la
23 déclaration surprise... surprenante que vous avez faite
24 aujourd'hui, mais à midi, vous avez dit que vous étiez au
25 courant de parlementaires ou d'anciens parlementaires qui
26 sont à risque d'être en situation compromettante quant à
27 l'ingérence étrangère, et le Parti conservateur a reçu des
28 breffages d'agences de sécurité et dans aucun de ces

1 breffages est-ce que le nom d'un candidat ou d'un
2 parlementaire du passé a été soulevé auprès de monsieur Todd.
3 Pourquoi?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Vous devriez
5 demander au SCRS pour cela, mais je suppose que monsieur Todd
6 n'est pas la personne qui est responsable pour déterminer
7 quels candidats peuvent se présenter ou non pour le Parti
8 conservateur du Canada. C'est le leader qui décide de cela.
9 Une grande partie de l'information qui est accordée aux
10 personnes qui ont la cote de sécurité est déterminée selon le
11 besoin de savoir.

12 **Me NANDO DE LUCA:** Vous avez indiqué
13 aujourd'hui de façon bien publique que vous connaissez les
14 noms de ces parlementaires du parti compromis qui risquent
15 d'être en situation compromettante quant à l'ingérence
16 étrangère. Est-ce que vous pouvez mitiger à cela en utilisant
17 les mesures d'atténuation du risque en vertu de la *Loi sur le*
18 *SCRS*?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ces mesures de
20 réduction du risque sont des outils dont s'est servi le SCRS
21 de façon régulière dans de nombreux cas face à une diversité
22 de parlementaires et il est normal et possible que ces
23 parlementaires ont reçu des visites de la part du SCRS et des
24 breffages de défense ou d'autres. Mais ça, c'est différent de
25 la situation où on leader choisit intentionnellement de
26 demeurer ignorant de controverses bien sérieuses, y compris
27 par le Comité des parlementaires, que la course à la
28 chefferie qui l'a amené à être chef du parti a été compromise

1 par une ingérence étrangère.

2 **Me NANDO DE LUCA:** Et donc, si ces outils de
3 mesures pour atténuer la menace, vous auriez pu utiliser <non
4 interprété>...

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je m'excuse, je
6 n'ai pas compris votre question. Est-ce que vous pouvez la
7 reformuler?

8 **Me NANDO DE LUCA:** Si quelqu'un voulait
9 obtenir ces informations, quant aux noms des parlementaires
10 par exemple, à cause d'une menace imminente quant au leader
11 du Parti conservateur, on pourrait se servir de ces mesures
12 d'atténu... de réduction des menaces et ça aurait pu obliger le
13 leader à obtenir la cote de sécurité.

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Vous vous
15 trompez. En fait, si vous ne saviez qu'un candidat a une
16 grande exposition à l'ingérence étrangère ou une
17 vulnérabilité, soit sciemment ou sans le savoir, adresser des
18 mesures de réduction de risque à ce candidat n'aurait pas
19 l'effet de... que ce candidat se retire lors des prochaines
20 élections. Ça, c'est seulement le leader qui peut le faire en
21 examinant les vulnérabilités du candidat et les
22 comportements, et pour se servir des mots de la CSNR, donc,
23 de juger le niveau de confiance qu'on peut voir. Ce sont des
24 choses que seul un leader peut assurer pour l'équipe qui doit
25 le créer. Et pour les postes ministériels de l'avenir où on
26 doit avoir une cote de sécurité qui les empêcherait
27 soudainement.

28 En le sachant en tant que leader, quand on

1 espère devenir premier ministre du pays, ça serait vraiment
2 quelque chose qu'on doit faire si on veut démontrer qu'on
3 prend la sécurité nationale au sérieux.

4 **Me NANDO DE LUCA:** Alors, on dit que les
5 mesures de réduction du risque ne peuvent seulement être
6 dirigées contre la personne touchée et pas le leader de
7 l'opposition. On pourrait l'adresser à monsieur Poilievre.

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'identité des
9 personnes impliquées sont du renseignement classifié
10 disponible seulement aux gens qui ont la cote très secrète.
11 Alors, certainement, le SCRS pourrait se présenter au leader
12 de l'opposition et dire que « il faut faire attention, vous
13 devez vraiment dire à tous vos députés préoccupés quant aux
14 diplomates de ce pays-là », ou de ne pas accepter des fonds,
15 ou de ne pas aller dans certains pays, ou de ne pas accepter
16 un soutien de différents diplomates.

17 Mais la mesure de réduction de la menace ne
18 pourrait pas identifier quelles de ces personnes sont
19 impliquées à moins que le leader décidait d'obtenir une cote
20 de sécurité pour pouvoir entendre quels sont ces noms. Et le
21 fait que le leader ne le fait pas fait qu'il ne peut pas
22 protéger l'intégrité de son parti.

23 **Me NANDO DE LUCA:** Je crois que vous vous
24 trompez quant à ce que peut faire une mesure de réduction de
25 la menace ou non, et je suggèrerais que le fait que vous avez
26 fait cette accusation plus tôt aujourd'hui et ne pas
27 mentionner la possibilité de mesures de réduction de la
28 menace est erroné.

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Au contraire.
2 Les mesures de réduction de la menace sont utilisées de façon
3 régulière de signaler des vulnérabilités à certaines
4 personnes. Mais ayant connu un nombre de parlementaires qui
5 ont fait face à des mesures de réduction de la menace, ils
6 sortent de cela avec un sentiment d'ordre général d'être plus
7 prudents, mais on ne donne pas les détails.

8 En fait, il n'y a aucune garantie qu'une
9 mesure de réduction de la menace au leader d'un parti
10 comprendrait le nom des personnes qui étaient le plus au
11 risque ou qui s'engageaient le plus dans des activités
12 éventuellement problématiques. Donc, le refus du leader
13 d'avoir l'accès quant à quels sont ces noms est flagrant.

14 **Me NANDO DE LUCA:** Est-ce que vous êtes
15 d'accord que quand le SCRS ou une autre agence partage
16 l'information classifiée, la personne qui la reçoit est
17 limitée quant à ce qu'elle peut faire avec ces informations?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

19 **Me NANDO DE LUCA:** Et votre chef de cabinet a
20 dit que le récipiendaire de cette information ne pouvait pas
21 se servir de cette information d'une façon ou d'une autre.
22 Êtes-vous d'accord avec cela?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Le leader
24 du parti peut choisir de ne pas permettre à quelqu'un de se
25 présenter pour le parti pour toutes sortes de raisons tout en
26 sachant qu'il y a une raison réelle, mais, par exemple, je
27 vais donner un exemple, je préférerais avoir cette autre
28 personne qui se présente, ou on peut dire vous aviez des

1 activités un peu douteuses par le passé, on ne peut pas y
2 aller. Il y a toutes sortes de choses qui ne vont pas
3 enfreindre à la sécurité nationale. Le leader a un degré... a
4 le pouvoir pour déterminer qui se présente et qui ne se
5 présente pas qui n'exige pas qu'ils aient à s'expliquer.

6 Donc, là encore, le choix fait par monsieur
7 Poilièvre de ne pas mettre à sa disposition les informations
8 qui lui seraient disponibles s'il prenait une cote de
9 sécurité est malheureux et démontre qu'il y a... qu'il ne prend
10 pas au sérieux la sécurité nationale.

11 **Me NANDO DE LUCA:** Et dans votre témoignage de
12 ce matin, vous avez dit que vous étiez au courant des noms de
13 ces parlementaires qui peuvent être compromis par l'ingérence
14 étrangère. Et je vais vous demander : est-ce que vous êtes au
15 courant d'anciens parlementaires libéraux ou candidats qui
16 sont à risque d'être compromis par l'ingérence étrangère?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et c'est le
18 cas pour d'autres partis également parce que j'ai accès à
19 beaucoup d'informations.

20 **Me NANDO DE LUCA:** Alors, vous ne les avez pas
21 mentionnés aujourd'hui?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On a passé toute
23 une séance la dernière fois qu'on a eu une audience publique
24 pour discuter de préoccupations et de personnes nommées au
25 <non interprété>... Bon, Down Valley North, c'est un exemple en
26 tant que circonscription. Alors, comme j'ai dit souvent, on
27 est passé à l'action, on a fait des choix fondés sur les
28 informations qu'on a reçues parce que j'avais la cote de

1 sécurité.

2 Monsieur Poilièvre a décidé de ne pas
3 l'obtenir, et donc, on ne peut même pas savoir où commencer à
4 prendre des décisions ou pas.

5 **Me NANDO DE LUCA:** Donc, vous avez reconnu que
6 c'est le cas pour monsieur Dong. Pourriez-vous nous aider
7 pour ce qui est de la demande de mandat dont j'ai discuté
8 plus tôt avec vous. Pourriez-vous confirmer que la cible de
9 l'information ou qu'un ou plusieurs des personnes sur la
10 liste Vanweenan étaient des intervenants pour le Parti
11 libéral.

12 **Me BARNEY BRUCKER:** Je conteste.

13 **Me NANDO DE LUCA:** Avec tout le respect que je
14 vous dois, lorsque ça arrange le premier ministre de dire
15 qu'il y a des noms conservateurs dont il ne peut pas traiter,
16 c'est très bien, mais lorsque je lui demande le nom de
17 libéraux sur la liste...

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai dit oui.

19 **Me NANDO DE LUCA:** ...mais je vous pose la
20 question.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** <Non
22 interprété>...

23 **Me NANDO DE LUCA:** La liste Vanweenan ou le
24 mandat.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le premier
26 ministre n'a absolument aucun engagement, aucune
27 intervention, aucun pouvoir quant à la distribution de
28 mandats du SCRS. Vous confondez plusieurs choses <non

1 interprété>...

2 **Me NANDO DE LUCA:** Vous essayez d'éviter la
3 question. Je vous ai juste demandé s'il y avait des noms qui
4 étaient les noms de libéraux. C'est tout ce que je demande.

5 **Me BARNEY BRUCKER:** Si nous parlons...

6 **L'INTERPRÈTE:** Micro, s'il vous plait.

7 **Me BARNEY BRUCKER:** Si nous parlons du mandat,
8 on s'oppose à la question. Si on parle d'une autre liste,
9 alors posez la question au sujet de l'autre liste.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ça concerne le mandat?

11 **Me NANDO DE LUCA:** La cible du mandat ou les
12 personnes nommées dans la liste Vanweenan qui accompagnent la
13 liste.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous verrons si la
15 Commission poursuivra ces questions ou pas.

16 **Me NANDO DE LUCA:** Merci, Madame la
17 Commissaire.

18 Merci, Monsieur le Premier Ministre.

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci à vous.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous allons faire une
21 pause. Une pause de 15 minutes, ça vous convient?

22 Donc, nous reprendrons à 15 h 15.

23 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
24 vous plait.

25 This sitting of the Commission is now in
26 recess until 3:15 p.m. Cette séance de la commission est
27 maintenant suspendue jusqu'à 15 h 15.

28 --- La séance est suspendue à 15 h 02

1 --- La séance est reprise à 15 h 16

2 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
3 vous plait.

4 This sitting of the Foreign Interference
5 Commission is now back in session. Cette séance de la
6 Commission sur l'ingérence étrangère est de retour en
7 session.

8 The time is 3:16 p.m. Il est 15 h 16.

9 **--- LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Sous le même serment:**

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous passons maintenant à
11 la Coalition des droits humains.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

13 **Me SARA TEICH:** Bonjour, Monsieur le Premier
14 Ministre.

15 Nous avons entendu Katpana Nagendra, un
16 défenseur du groupe tamil et il était question d'exiger que
17 l'on exige des comptes du gouvernement srilankais. On a dit
18 que l'ingérence du gouvernement srilankais dans la vie des
19 « Tamils » au Canada ne viendra que si l'on prend des mesures
20 parce qu'ils agissent avec impunité, ils violent les droits
21 de la personne, et ils continueront d'utiliser des tactiques
22 contre les « Tamils » au Canada. Est-ce que vous êtes
23 d'accord?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je m'excuse,
25 mais j'aimerais connaître plus de contexte. Comme beaucoup de
26 communautés de la diaspora, les Canadiens « tamils » sont
27 exposés à des mesures prises par le gouvernement srilankais
28 et il nous faut faire notre maximum pour les protéger.

1 **Me SARA TEICH:** Une autre recommandation
2 émanant de diasporas est que le Canada devrait éviter de
3 collaborer avec des régimes autoritaires pour des affaires
4 criminelles. On dit que les régimes autoritaires ne
5 respectent pas la règle de droit et le Canada ne devrait pas
6 aider ces régimes à expulser des personnes du Canada. Êtes-
7 vous d'accord?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le Canada a une
9 robuste politique pour ce qui est des extraditions, pour ce
10 qui est des expulsions, et nous faisons des évaluations pays
11 par pays et au cas par cas.

12 **Me SARA TEICH:** Il y a un traité entre le
13 Canada et la Chine pour l'aide juridique en matières pénales.
14 Est-ce que vous vous opposeriez à ce qu'on mette fin à ce
15 traité?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Nous avons
17 réfléchi à cette question au fil des ans par rapport à la
18 Chine. Il est important d'avoir une approche exhaustive. Il y
19 a des initiatives. Un exemple, c'est la Convention Kunming
20 sur la biodiversité tenue à Montréal il y a quelques années.
21 On œuvrait avec la Chine pour protéger la biodiversité dans
22 la nature et cela a débouché sur une entente révolutionnaire
23 et la Chine a fait appel à d'autres pays pour protéger la
24 nature. C'était un exemple de cas où on peut travailler pour
25 le bien du Canada et de la Chine.

26 Dans d'autres domaines, on est en concurrence
27 avec la Chine sur le plan économique, les relations
28 importantes que nous avons avec la Chine sur le plan

1 économique, des occasions d'affaires que nous poursuivons,
2 mais nous sommes également très conscients des risques. Dans
3 certains domaines, nous exigeons des comptes de la Chine :
4 sur le plan de la démocratie à Hong Kong, la sécurité du
5 peuple ouïghour, et beaucoup d'autres dossiers.

6 Alors qu'on avance dans cette relation où
7 nous sommes très lucides face à la Chine, nous prenons des
8 décisions en fonction des outils dont nous disposons.

9 **Me SARA TEICH:** J'apprécie tout cela, mais je
10 vous parle de collaboration pour des dossiers pénaux,
11 criminels. Est-ce que vous pensez qu'il serait approprié en
12 ce moment pour le Canada et la Chine de collaborer en
13 matières pénales?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Quoi que dise
15 une entente, la collaboration concrète, en ce moment, on
16 l'examine de très près, si même il en existe. Et c'est notre
17 principale préoccupation alors que nous réfléchissons à la
18 possibilité de travailler ou non ensemble. Nous examinons le
19 contexte dans son entier.

20 **Me SARA TEICH:** Bien. Nous avons surtout parlé
21 ici des gros joueurs : Iran, Inde, Chine, Russie, mais il y a
22 de plus petites dictatures qui collaborent avec ces plus
23 grands joueurs. Et dans un autre contre-interrogatoire, j'ai
24 parlé des diffuseurs cubains qui diffusent *Russia Today* au
25 Canada. Des militants cubains ont dit que le Canada doit
26 examiner sa perspective dans ce contexte pour ce qui est des
27 menaces posées par ces pays. Êtes-vous d'accord?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La question de

1 savoir comment on traite avec tous les pays dans le monde, eh
2 bien, doit tenir compte du contexte. On doit prêter attention
3 aux écueils possibles, ainsi qu'aux bienfaits pour les
4 Canadiens. Il faut avoir une politique nuancée qui reconnaît
5 les défis, les dangers, et les possibilités. C'est le travail
6 ardu que fait le gouvernement en continu.

7 **Me SARA TEICH:** Si je comprends bien, le
8 gouvernement du Canada dialogue avec des acteurs du
9 gouvernement cubain. Des militants cubains disent que le
10 gouvernement canadien devrait également rencontrer des
11 groupes pro-démocratie à Cuba. Êtes-vous d'accord?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je peux vous
13 dire d'expérience personnelle que nous nous engageons avec
14 des groupes pro-démocratie partout dans le monde.

15 **Me SARA TEICH:** Y compris avec Cuba?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense que
17 oui, mais il faudrait que je vérifie la situation actuelle.

18 **Me SARA TEICH:** Très bien. Et si le Canada ne
19 s'engage pas avec des groupes pro-démocratie à Cuba, est-ce
20 que vous pensez qu'il le faudrait?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il incombe à
22 chaque mission canadienne à l'étranger d'engager avec la
23 société civile, avec ses organes et différents intervenants,
24 pas juste les gouvernements, quel que soit le pays. Alors, je
25 suis certain, en fait, que le Canada s'engage avec différents
26 intervenants de la société civile à Cuba, comme partout
27 ailleurs.

28 **Me SARA TEICH:** Je ne veux pas trop marteler

1 mon propos, mais je veux vérifier. Est-ce que l'ambassade
2 devrait, si l'ambassade n'interagit pas avec ces groupes?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je viens de dire
4 qu'il est important pour toutes les missions dans le monde de
5 s'engager avec la société civile dans le pays dans lequel se
6 trouve l'institution en question de manière appropriée en
7 fonction du contexte.

8 **Me SARA TEICH:** Merci. C'est tout pour moi.

9 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète tient à préciser
10 que ces questions étaient lues très rapidement et que nous ne
11 les avions pas.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY:**

14 **Me JON DOODY:** Bonjour, Monsieur le Premier
15 Ministre.

16 J'aimerais parler de l'expulsion de
17 diplomates du Canada. La semaine dernière, le 8 octobre, le
18 directeur de MI5, Ken McCallum, a prononcé un discours. Il a
19 dit – et je cite :

20 « Plus de 750 diplomates russes ont
21 été expulsés d'Europe depuis
22 l'invasion de l'Ukraine par Poutine
23 en 2022. La grande majorité de ces
24 personnes était des espions. Cela va
25 bien au-delà de tout précédent
26 historique et a beaucoup miné la
27 capacité des services secrets russes
28 à nuire à l'Ouest.

1 On refuse des demandes de visas pour
2 que cela se poursuive. »

3 Le Canada n'a pas expulsé de diplomates
4 russes depuis mars 2018 où sept diplomates ont été expulsés
5 par geste de solidarité par rapport à l'empoisonnement d'un
6 agent, d'un ancien agent au Royaume-Uni.

7 <Non interprété>...

8 Pourquoi est-ce que le gouvernement canadien
9 permet à la Russie, un État étranger hostile, d'avoir des
10 diplomates au Canada et un nombre très important, supérieur
11 au nombre pour nos plus proches alliés?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je n'ai pas les
13 mêmes chiffres que vous. Je ne vais pas répéter les chiffres
14 que vous avez en tête, mais une grosse partie de diplomatie,
15 c'est veiller à ce que nous ayons l'occasion de nous
16 entretenir avec des pays adversaires chez nous, et à ce que
17 nous ayons une présence sur place, à Moscou, en Russie, dans
18 son entier.

19 Je sais que la présence diplomatique du
20 Canada en Russie atteint un stade où si cela devait davantage
21 reculer, il serait difficile pour nous de la maintenir, et je
22 pense qu'il y a de la valeur s'agissant de continuer d'avoir
23 des Canadiens sur place en Russie alors que ce pays continue
24 d'être un si mauvais acteur, un si mauvais joueur dans le
25 monde.

26 **Me JON DOODY:** Nous avons 17 diplomates
27 canadiens en Russie à l'heure actuelle. Je comprends la
28 nécessité d'en avoir, mais 17 en Russie versus 69 diplomates

1 russes au Canada, ça me semble très déséquilibré.

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une fois,
3 je ne vais pas parler du nombre de diplomates russes au
4 Canada, il faudrait que je voie de la documentation du
5 gouvernement. Je ne dis pas que vous avez forcément tort, je
6 dis simplement que je sais que vous vous (sic) opposez
7 clairement au régime de Poutine, notre appui pour l'Ukraine
8 est clairement établi, et franchement, dénombrer les
9 diplomates, ça peut être une mesure dans les examens des
10 relations entre pays, mais c'est une vision assez étroite
11 quant à savoir si le Canada résiste à la Russie de manière
12 adéquate ou pas.

13 **Me JON DOODY:** Si le Canada est solidaire avec
14 l'Ukraine, pourquoi est-ce qu'on n'a pas expulsé de
15 diplomates du Canada après l'invasion de l'Ukraine, mais on
16 l'a fait lorsqu'il y a eu une attaque au Royaume-Uni?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme je l'ai
18 précisé, le petit nombre de diplomates canadiens en Russie à
19 l'heure actuelle, eh bien, c'est un seuil où si l'on passe en
20 dessous, nous ne pourrions peut-être pas... plus avoir de
21 présence diplomatique en Russie et nous pensons que nous
22 pouvons faire plus pour l'Ukraine et pour l'ordre mondial
23 fondé sur le respect de la loi en continuant notre présence
24 en Russie. Nous avons toujours été présents même pendant la
25 Guerre froide.

26 **Me JON DOODY:** Cela vous inquiète-t-il, votre
27 message que vous envoyez à la communauté canado-ukrainienne,
28 vous vous préoccupez de ce qui se passe au Royaume-Uni, mais

1 une invasion de notre pays n'amène pas la même réaction?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, cela est
3 ridicule. Maintes et maintes fois, y compris avec des
4 milliards de dollars, le renouvellement d'accords
5 économiques, de libre-échange avec l'Ukraine, avec quantités
6 d'autres gestes, nous avons montré notre leadership mondial
7 sur le plan soutien militaire et financier, s'agissant de
8 pousser l'Europe et d'autres dans la même direction pour
9 saisir les actifs russes, et cetera, pour continuer de
10 financer la résistance héroïque de l'Ukraine.

11 Le Canada est un de ces pays qui a eu le
12 grand bonheur de ne pas avoir beaucoup de différends
13 politiques dans notre prise de position sans équivoque par
14 rapport à l'Ukraine. La seule exception, c'était lorsque le
15 Parti conservateur a refusé de renouveler l'entente de libre-
16 échange canado-ukrainienne, mais ç'a été adopté tout de même
17 à la Chambre et nous demeurons solidaires et robustes dans
18 notre défense de l'Ukraine.

19 **Me JON DOODY:** Une grande partie du témoignage
20 qu'on a entendu se penche sur la capacité du gouvernement de
21 s'attaquer à l'ingérence étrangère au niveau du gouvernement,
22 mais il y a aussi les citoyens canadiens, surtout ceux des
23 diasporas, qu'il serait très difficile pour les citoyens de
24 contrer l'ingérence étrangère surtout quant à déceler la
25 désinformation et la mésinformation.

26 En plus de dire que « ayez confiance que le
27 Canada fait de son mieux pour les citoyens », est-ce que vous
28 avez des conseils sur les citoyens, surtout ceux des

1 communautés des diasporas, comment se protéger au mieux de
2 l'ingérence étrangère?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je dirais qu'une
4 des plus grandes responsabilités du gouvernement en ce qui a
5 trait à l'ingérence étrangère est de travailler avec les
6 communautés de diasporas qui sont normalement ou souvent les
7 premières victimes d'ingérence étrangère. On sait que
8 l'ingérence de la part de pays de l'étranger sur les... contre
9 les diasporas canadiennes est un grand défi. Voilà pourquoi
10 on place beaucoup de mesures et on va travailler avec
11 beaucoup de communautés des diasporas pour le contrer. On le
12 fait de façon continue et on va continuer à le faire.

13 **Me JON DOODY:** Ça comprend le lien avec le
14 gouvernement canadien et les citoyens. Il y a peu de choses
15 que les citoyens peuvent faire pour dissuader ou pour lutter
16 contre l'ingérence étrangère.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, je dirais,
18 par exemple, que la communauté irano-canadienne est très
19 active quant aux menaces que portent le régime iranien contre
20 eux, et même chose pour les Canadiens d'origine ukrainienne
21 qui poussent contre la désinformation de la part du
22 gouvernement russe. Donc, je ne suis pas d'accord avec ce que
23 vous avez dit. Beaucoup de groupes communautaires et de
24 groupes des diasporas sont très actifs de façon continue pour
25 contrer la propagande, la mésinformation et la
26 désinformation.

27 **Me JON DOODY:** Et ma dernière question,
28 Monsieur le Premier Ministre, le Parlement a adopté une

1 motion en mai 2023 de créer une Commission d'enquête contre
2 l'ingérence étrangère et vous avez voté contre, ainsi que les
3 libéraux, parce qu'ensuite vous avez dit qu'une grande partie
4 aurait à se passer à huis clos. Et maintenant, on a eu
5 plusieurs témoins dire qu'ils ne peuvent pas répondre à une
6 certaine question à cause de préoccupations de sécurité
7 nationale et plusieurs témoins ont témoigné à huis clos avec
8 des résumés seulement.

9 Est-ce que les préoccupations que vous aviez
10 en mai 2023 sont toujours des préoccupations que vous avez
11 maintenant?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, vous venez
13 de prouver ce que j'allais dire dans votre question. Ce que
14 je vais dire, c'est que dans un contexte très complexe et
15 difficile, la Commission a fait un excellent travail quant à
16 naviguer des questions d'ordre très sensible, tout en sachant
17 que ce ne sont pas seulement les Canadiens qui nous écoutent,
18 mais les États adversaires à l'échelle mondiale surveillent
19 de près tous les documents publiés ici et toutes les paroles
20 prononcées par ceux qui témoignent devant cette commission
21 pour savoir où sont nos points forts, nos vulnérabilités,
22 comment ils peuvent continuer à progresser quant à leurs
23 objectifs d'ingérence quant à la démocratie canadienne. Et
24 donc, tous ceux qui ont participé à cette commission tiennent
25 compte de cela. Voilà pourquoi on fait attention et on
26 cherche à protéger la sécurité nationale.

27 Mais en même temps, je crois que cet exercice
28 a démontré aux Canadiens la solidité des mesures mises en

1 place par ce gouvernement pour assurer la sécurité nationale
2 et contrer l'ingérence étrangère.

3 Et pour arriver à l'origine de la question
4 quant à l'ingérence étrangère, les Canadiens peuvent être
5 confiants que les résultats des élections de 2019 et 2021 ont
6 été déterminés par les Canadiens eux-mêmes, que l'intégrité
7 des élections a été soutenue. Et ça, c'était une des grandes
8 préoccupations quant à la question d'ingérence étrangère.

9 **Me JON DOODY:** Merci.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Sirois pour
11 l'Association Canada...

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour... rebonjour,
14 Monsieur le Premier Ministre.

15 J'aimerais discuter de la propagande russe et
16 de l'effet sur la population canadienne des décisions
17 politiques.

18 Vous avez parlé des activités... que les
19 activités hostiles d'États étrangers ont augmenté dans les
20 dernières années, particulièrement depuis l'invasion de
21 l'Ukraine par la Russie. J'aimerais revenir sur les
22 évènements qui ont entouré le début de cette invasion.

23 L'invocation de la *Loi sur les mesures*
24 *d'urgence* particulièrement était le 14 février, le Convoi de
25 la liberté qui a paralysé le pays a été démantelé le
26 23 février, et la Russie a traversé la frontière de l'Ukraine
27 le lendemain, le 24 février.

28 Est-ce que mes dates sont bonnes?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Euh... oui. Oui,
2 je pense. J'ai pas les dates devant moi, mais ça semble
3 vraisemblable.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vraisemblable.

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le 24,
6 effectivement, mais pour les autres dates, je te crois sur
7 parole.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. J'apprécie.
9 J'aimerais vous montrer RCD60, s'il vous
10 plait.

11 **--- PIÈCE No. RCD0000060:**

12 View of Russia's Role in the Far-
13 Right Truck Convoy

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il s'agit d'un article
15 publié dans la revue *The Journal of Intelligence, Conflict,*
16 *and Warfare* publié le 16 février 2023 par une chercheuse du
17 nom de Caroline Orr, cette chercheuse se spécialise en
18 désinformation. Donc, la recherche portait sur le rôle de la
19 Russie dans le Convoi de la liberté et particulièrement une
20 analyse de l'activité médiatique en lien avec le Convoi de la
21 liberté en 2022.

22 L'analyse a 22 pages, mais je vais vous
23 porter particulièrement à la conclusion de cette étude-là
24 qu'on voit ici.

25 Non, juste ici. Merci.

26 La dernière phrase, en fait :

27 "Based on these..."

28 Can we go back to -- on the abstract, please?

1 Yes. Thank you.

2 "Based on these findings, it is
3 reasonable to infer that there was
4 Russian involvement in the 2022 truck
5 convoy, though the scope and impact
6 remain to be determined."

7 Est-ce que vous croyez que la Russie a
8 amplifié le Convoi de la liberté en février 2022 pour
9 distraire le monde, le Canada, de son invasion en Ukraine?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Em... je suis
11 certainement d'accord que la Russie a amplifié le chaos et
12 les désaccords et différends au Canada autour du Convoi. Ils
13 sont très opportunistes à ce niveau-là qu'ils vont amplifier
14 tout désaccord ou différend, surtout dans notre démocratie,
15 dans nos processus démocratiques.

16 Mais je ne... ayant vu ces implica... ces
17 activités de RT, y compris dans les informations les plus
18 récentes qu'on a eues sur le groupe Tenet, je dirais que ce
19 serait difficile de tirer des conclusions directes sur
20 l'invasion russe et les activités au Cana... de l'Ukraine et
21 les activités au Canada parce que ces activités russes de
22 propagande et de désinformation et de mésinformation sont
23 assez constantes dans nos médias sociaux, dans notre
24 démocratie canadienne par la Russie.

25 Donc...

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK.

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ...de dire que...

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui.

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ...l'un est
2 directement lié à l'autre, je ne serais pas à l'aise...

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je comprends.

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** ...sans beaucoup
5 plus de preuves concrètes de faire ce lien-là.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Aucun problème. Non, je
7 ne vous demande pas de faire le lien nécessairement, mais
8 j'apprécie votre réponse.

9 On peut aller voir juste les messages qui
10 étaient transmis ou amplifiés dans ce contexte-là. C'est à
11 partir de la page 7. Il y a quelques captures d'écran qui ont
12 été reproduites par la chercheuse.

13 On peut descendre un peu, s'il vous plait. Et
14 zoomer un peu aussi, agrandir l'image pour qu'on puisse bien...
15 mieux voir les titres.

16 Je sais qu'il y en a plusieurs que c'est
17 assez petit, mais...

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mm-mm.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je vais vous en lire
20 quelques-uns. Donc, à peu près au milieu, on voit « Canada's
21 [...] Convoy has perfectly exposed legacy media's conceited
22 bias » ou encore « Half of Canadians say Trudeau 'is not up
23 to the job' », or « MEP accuses Canada of human rights
24 violations ».

25 Donc, le Convoi de la liberté est terminé
26 depuis longtemps, mais ces messages sont toujours véhiculés
27 aujourd'hui, des messages semblables sont toujours véhiculés
28 aujourd'hui, n'est-ce pas?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, on a vu que
2 des messages de anti-vax pendant le Convoi et pendant la
3 pandémie qui ont été amplifiés par la propagande russe,
4 particulièrement dans les médias de droite, a continué par
5 des messages dans les mêmes... sous les mêmes gens qui
6 partageaient des messages anti-vax, maintenant par... pas pour
7 dire qu'il n'y avait pas des gens légitimement et
8 authentiquement anti-vax au Canada, mais ç'a été amplifié
9 énormément par la propagande russe. Et une fois que l'Ukraine
10 a été envahie, on a vu beaucoup de ces canaux se transformer
11 en propagande pro-Poutine.

12 On voit, et comme je viens de mentionner, on
13 vient de voir récemment que *RT* est en train de financer des
14 blogueurs et personnalités YouTube de droite en Amérique du
15 Nord, y compris avec des noms très, très connus comme Jordan
16 Peterson ou Tucker Carlson, pour amplifier des messages qui
17 déstabilisent les démocraties.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, on peut fermer le
19 document maintenant. Je vais passer un peu plus justement à
20 Tenet Media.

21 Donc, si je comprends bien de votre
22 témoignage, Tenet Media, ça s'inscrit dans cette même
23 stratégie-là et ces *modus operandi*, si on peut dire.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je... vous avez parlé
26 aussi lors de témoignages d'augmentation du populisme de
27 droite dans les dernières années, relativement récemment.
28 Pensez-vous que ces opérations de la Russie peuvent

1 contribuer à l'augmentation de ce populisme au Canada?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, écoutez,
3 le populisme n'a pas besoin de la Russie pour réussir, mais
4 on voit que la Russie est très active dans son désir de miner
5 la confiance des citoyens dans leur démocratie, et ça, à
6 travers le monde. Ce qu'on a vu avec l'interférence russe
7 dans l'élection présidentielle américaine en 2016, dans
8 l'élection présidentielle française en 2017, et aussi dans la
9 campagne Brexit au Royaume-Uni.

10 La Russie est très, très habile à amplifier
11 des méfiances ou des insatisfactions envers nos institutions
12 pour... dans les démocraties pour justement miner le sentiment
13 de confiance et d'appartenance, et de compétence, même, de
14 nos démocraties pour répondre aux grands enjeux. C'est une
15 approche qui n'est pas spécifique à des différentes
16 communautés comme dans le cas d'ingérence indienne, ou
17 iranienne, ou chinoise; on voit qu'il y a des liens avec des
18 communautés de diasporas. La Russie préfère ou a plus
19 d'habileté à envoyer des messages déstabilisants à la
20 population entière plutôt qu'à une communauté de diaspora et
21 est en train d'utiliser et d'instrumentaliser des voix qui
22 s'attaquent à notre démocratie et qui minent la confiance
23 dans les institutions pour que les gens ne croient plus ou au
24 moins croient moins dans la démocratie, puis ils le font de
25 façon très visible et présente.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et je comprends que le
27 populisme n'a pas besoin de la Russie pour réussir, mais je
28 veux quand même essayer de m'attarder le plus possible à ce

1 facteur-là vu que c'est quand même l'objet de cette
2 commission.

3 Croyez-vous qu'il y a des partis politiques
4 ou des politiciens qui peuvent se servir de ces narratifs
5 plus polémiques là pour essayer d'avancer leurs propres
6 intérêts, par exemple?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, une chose
8 qu'on a vue, c'est que souvent des propos de certains partis
9 sont plus aptes à être amplifiés par la Russie. Certains
10 éléments de désinformation que la Russie peut mettre de
11 l'avant seront aussi amplifiés par certains acteurs
12 politiques. C'est un phénomène que plusieurs ont remarqué.

13 **Me GUILLAUME SIROIS:** Puis est-ce que cette
14 relation-là, est-ce que ça peut influencer les priorités de
15 certains partis? Disons qu'il y a plus d'insatisfaction en
16 lien avec des enjeux domestiques – par exemple, l'inflation,
17 les logements, et cetera – qui est amplifiée par la Russie,
18 est-ce que ça peut changer le focus de certains partis
19 politiques vers des enjeux plus domestiques versus des enjeux
20 plus politiques, comme l'aide à l'Ukraine, par exemple?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, écoutez,
22 on sait qu'un des buts de la Russie, c'est de démontrer que
23 les démocraties ne fonctionnent pas, et donc, s'ils peuvent
24 amplifier la grogne ou le sentiment que tout est brisé, ils
25 vont absolument le faire.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** That's it?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** That's it.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK.

1 On a vu aussi que le rôle... ben, on vient de
2 voir que le rôle de la Russie dans le Convoi de la liberté a
3 pris quand même plusieurs... un an pour qu'une chercheuse
4 puisse établir un certain lien de manière publique. Tenet
5 Media a été opérationnelle de novembre 2023 avant d'être
6 fermée en septembre 2024. Il est évidemment important
7 d'identifier et d'arrêter ces opérations-là, mais le mal est
8 déjà fait à ce moment-là, à partir... après que ces opérations-
9 là ont eu lieu.

10 Qu'est-ce qu'on peut faire de plus pour
11 essayer de dissuader la Russie de faire ces opérations-là en
12 premier lieu?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, c'est une...
14 c'est une question plus large que tout simplement la
15 désinformation russe. Quand on parle de la propagande, la
16 mésinformation, la désinformation en ligne, on a des outils
17 qu'on peut utiliser et qu'on est en train de développer avec
18 les géants du web pour empêcher la mésinformation, la
19 désinformation, mais chaque fois qu'on entreprend des mesures
20 comme ça, il faut être très, très conscients que nous
21 privilégions la liberté d'expression au Canada et la libre
22 expression d'appuyer Vladimir Poutine si quelqu'un veut
23 l'appuyer. C'est une liberté que nous avons ici au Canada que
24 les Russes ne se permettent pas chez eux.

25 Et donc, de protéger nos libertés sans les
26 brimer, c'est toujours le travail délicat et essentiel d'une
27 société. Et je dis la société, pas juste du gouvernement.
28 Oui, le gouvernement a un certain rôle, mais les gens eux-

1 mêmes peuvent et doivent devenir plus vigilants et plus au
2 courant de ce qu'est la propagande russe.

3 On a vu plusieurs reportages aux États-Unis
4 où des individus ont découvert après seulement qu'ils ont
5 amplifié du contenu russe sans le savoir et étaient
6 réellement désolés parce qu'ils ne voulaient absolument pas
7 appuyer la Russie. Donc, d'en parler plus, de partager ces
8 réalités, d'apprendre, comme j'ai parlé plus tôt, de la
9 Lettonie et des autres pays baltes qui ont développé une
10 résilience citoyenne envers la désinformation et la
11 mésinformation russe par proximité et par le fait qu'ils sont
12 constamment exposés à ça, c'est quelque chose que nous
13 pouvons tous développer au Canada.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Juste pour conclure, il
15 faut prendre ce problème-là avec le sérieux qu'il le mérite.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Tout à
17 fait.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Parfait. Merci.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Chantler pour le
22 Groupe Concern.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

24 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, Madame la
25 Commissaire.

26 Neil Chantler pour le Groupe Concern, le
27 Groupe sino-canadien.

28 Mes clients sont un groupe de Sino-Canadiens

1 professionnels, journalistes, militants qui sont très
2 préoccupés par les efforts de la Chine, s'agissant de
3 s'immiscer dans notre démocratie. Au quotidien, ils voient
4 des médias en langue chinoise au Canada qui livrent le
5 message du Parti chinois, ils voient des agents, des
6 mandataires de la République chinois faire main basse sur des
7 organes ici, assister à des événements de levées de fonds de
8 tous les partis, y compris le vôtre. Ils voient des Sino-
9 Canadiens menacés, intimidés. On essaie d'obtenir qu'ils
10 retournent en Chine du fait qu'ils condamnent les abus des
11 droits de la personne par la Chine, en Chine et au Canada.

12 Pensez-vous que nous prémunir contre tout
13 cela est essentiel pour asseoir la sécurité des Canadiens?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme je l'ai
15 déjà dit, notamment dans le cas des Sino-Canadiens, les
16 groupes de la diaspora sont la plupart du temps les premières
17 victimes de l'ingérence étrangère. Il nous faut continuer de
18 faire notre maximum pour que les Sino-Canadiens restent en
19 sécurité et pour qu'ils soient protégés, mais à l'abri de
20 l'impact de l'ingérence de la Chine.

21 **Me NEIL CHANTLER:** Et conviendriez-vous que la
22 politique partisane ne devrait pas stopper les efforts du
23 gouvernement face à ce problème?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Tout au long de
25 mon travail, je me suis efforcé de minimiser l'impact de la
26 politique partisane en matière d'ingérence politique. Nous
27 prenons toujours cela au sérieux, nous n'avons pas essayé,
28 tenté de politiser cela. On ne peut pas dire la même chose

1 d'autres partis en tout temps, mais pour nous, c'est quelque
2 chose que tous les partis canadiens devraient épouser, cette
3 attitude de protéger les Canadiens de toutes origines ici au
4 Canada. Nous y œuvrons tous.

5 **Me NEIL CHANTLER:** Plus tôt aujourd'hui, vous
6 nous avez parlé d'une réunion avec le président Xi Jinping au
7 cours de laquelle la question des postes de police étrangers
8 a été soulevée. Vous vous en souvenez?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On parlait
10 davantage de l'ingérence en général. Je n'ai pas mentionné
11 des postes de police étrangers, mais j'ai parlé d'ingérence
12 étrangère active.

13 **Me NEIL CHANTLER:** C'était à Bali en novembre
14 2022, le Sommet du G20, et vous avez dit que c'est une
15 conversation qui ne s'est pas très bien passée.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ç'a été sur
17 vidéo, je pense que la plupart des gens l'ont vu.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Suite à la réunion,
19 l'ingérence étrangère au Canada a continué et a peut-être
20 même pris de l'ampleur.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On a vu une
22 augmentation constante de l'ingérence politique au Canada au
23 fil des ans alors que la Chine est devenue de plus en plus
24 agressive, s'affirmant de plus en plus, faisant la promotion
25 et défendant le Parti communiste de la Chine et ses objectifs
26 et son programme.

27 La Chine n'a pas toujours agi ainsi, même il
28 y a dix ans. Elle est devenue beaucoup plus agressive au fil

1 du temps et le Canada a continué de travailler avec des
2 partenaires et des alliés de par le monde et a continué à
3 renforcer ses propres capacités pour contrer la hausse de
4 l'influence négative de la Chine.

5 **Me NEIL CHANTLER:** Avez-vous dit au président
6 Xi que la poursuite de l'ingérence politique dans notre pays
7 était une inacceptable?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Et lui avez-vous dit qu'il
10 y aurait des répercussions à la relation sino-canadienne si
11 cette activité se poursuivait?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était
13 impliqué, oui. C'était implicite.

14 **Me NEIL CHANTLER:** Et sa réaction, quelle
15 était-elle?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense qu'il
17 est bien compris que lui, et les officiels du parti, et le
18 Parti communiste de la Chine nient qu'il se fait cette
19 ingérence.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Le Parti communiste a déjà
21 montré qu'il est prêt à bafouer nos institutions, nos lois.
22 On a vu cela ici avec ces postes de police étrangers. Est-ce
23 que la diplomatie avec le Parti communiste de la Chine
24 pourrait jouer un rôle ici pour contrer l'ingérence étrangère
25 de la part de ce gouvernement?

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. La
27 diplomatie a toujours un rôle à jouer. Comme cela a été
28 souligné plusieurs fois, nous avons des diplomates non pas

1 pour que nous puissions nous entretenir avec nos amis, mais
2 pour nous entretenir avec nos adversaires.

3 **Me NEIL CHANTLER:** Pour ce qui est de ces
4 postes de police étrangers, vous savez que cette enquête,
5 cette commission a été chargée de faire enquête sur la
6 capacité du Canada de détecter et de contrer l'ingérence
7 étrangère. Pour ce qui est de ces postes de police, il semble
8 que nous n'ayons pas pu les détecter. Ils ont été détectés
9 par une ONG étrangère. Nous n'avons à ce jour fait aucune
10 arrestation, nous n'avons expulsé aucun diplomate par suite
11 de ces opérations dans ce pays. Nous n'avons rien fait pour
12 dissuader et nous n'avons peut-être pas bien contré ces
13 menaces, car ces opérations se poursuivent peut-être dans ce
14 pays.

15 Conviendriez-vous que l'exemple de ces postes
16 de police étrangers sert à faire ressortir différentes
17 faiblesses dans notre système, nos limites côté
18 renseignement, nos lois inadéquates? Avec l'adoption de C-70,
19 on a peut-être rectifié le tir, mais il faudrait renforcer la
20 confiance de la diaspora, il faudrait régler le problème du
21 renseignement. Et il y a la futilité peut-être de la
22 diplomatie avec la Chine. Cet exemple fait ressortir toutes
23 ces faiblesses, non?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je dirais que
25 l'exemple des postes de police chinois fait ressortir surtout
26 la nature agressive de la Chine, le fait qu'elle augmente son
27 attirail d'outils pour la répression à l'égard des personnes
28 ici et ailleurs qui sont originaires de la Chine.

1 Nous controns cela, nous continuerons
2 d'utiliser tous les outils, outils légaux, diplomatiques,
3 axés sur le renseignement, et nous continuerons de chercher à
4 protéger les Canadiens et à veiller à ce qu'ils ne soient pas
5 impactés autant, dans toute la mesure du possible, par ces
6 acteurs hostiles.

7 **Me NEIL CHANTLER:** Et conviendriez-vous que
8 les Canadiens qui sont à risque, les membres de la population
9 sino-canadienne devraient être informés du risque?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense qu'une
11 partie du travail de la Commission, du travail du Canada fait
12 ressortir la réalité de l'ingérence étrangère tout en prenant
13 des mesures contre différents vecteurs, différents axes
14 d'ingérence.

15 **Me NEIL CHANTLER:** Est-ce que votre bureau, à
16 tout moment, est intervenu auprès du ministre de la Sécurité
17 publique au sujet de sa réaction policière face à ces postes
18 de police? Et quelles...

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

20 **Me NEIL CHANTLER:** Et comment? Expliquez.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Eh bien, lorsque
22 les premiers rapports sont sortis, nous nous sommes tournés
23 vers le ministre de la Sécurité publique et nous avons dit,
24 faut faire le suivi pour traiter de cela comme il se doit.

25 **Me NEIL CHANTLER:** Cela vous préoccupe-t-il
26 qu'il n'y ait pas eu d'arrestations ou d'accusations?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a eu de
28 nombreux suivis et je sais que ce travail continue.

1 **Me NEIL CHANTLER:** Craignez-vous que ces
2 opérations se poursuivent dans ce pays?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Les tentatives
4 d'ingérence chinoise se poursuivent dans ce pays, donc nous
5 allons continuer d'essayer de les empêcher.

6 **Me NEIL CHANTLER:** Monsieur le Premier
7 Ministre, on va changer de vitesse, je vais vous interroger
8 sur autre chose maintenant.

9 Cette enquête publique va assurément beaucoup
10 contribuer aux efforts de notre pays pour contrer l'ingérence
11 politique, et cela a braqué les spots sur les mesures
12 importantes déjà prises pour combattre l'ingérence étrangère.
13 Face à un nombre de ces mesures, on nous a dit que ces
14 mesures sont venues en réaction à ce que vous avez qualifié
15 de « fuites criminelles ». Cela a amené des breffages sans
16 précédent par le SCRS auprès des politiciens canadiens, et
17 ces fuites criminelles ont au moins contribué à l'expulsion
18 de Zhao Wei. Ces fuites, sans nul doute, ont mis à grand
19 risque notre réputation et nos intervenants du renseignement.
20 On a le vif sentiment que s'il n'y avait pas eu ces fuites,
21 cette commission n'existerait pas. On a galvanisé l'intérêt
22 du public à l'égard de l'ingérence et cela a mené sans doute
23 à la création de cette commission d'enquête.

24 Êtes-vous d'accord avec cette affirmation? Et
25 question à deux parties, comment pouvons-nous veiller à ce
26 que les gouvernements futurs, les agences de sécurité futures
27 œuvrent ensemble de manière mesurée, proactive, et réfléchie
28 face à la nature toujours changeante de l'ingérence étrangère

1 pour que cette situation ne se reproduise pas?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En fait, je suis
3 profondément en désaccord avec votre prétention initiale,
4 soit que ce sont les fuites qui ont amené le gouvernement à
5 agir face à l'ingérence étrangère. Comme je l'ai dit, nous
6 avons commencé à nous attaquer à cette question en 2016,
7 alors qu'on a surveillé l'élection présidentielle aux États-
8 Unis. Nous avons créé le Mécanisme de réponse rapide en
9 prévision du G7 de 2018, nous en avons été les hôtes au
10 Canada à Charlevoix.

11 Nous nous sommes ensuite intéressés à
12 d'autres mesures pour protéger la démocratie, la mettre à
13 l'abri. Nous avons créé le Groupe Site et le Panel de cinq,
14 et d'autres mécanismes pour veiller à l'intégrité de nos
15 élections. Nous sommes allés de l'avant avec la création non
16 seulement de NSICOP, ce Comité de parlementaires, mais NSIRA,
17 une agence d'examen de la sécurité nationale.

18 Nous sommes ensuite allés de l'avant avec
19 plusieurs initiatives face aux actions hostiles. Il y avait
20 des mémoires au Cabinet qui ont débouché sur C-20, et le
21 travail sur C-20 a été entamé bien avant qu'il n'y ait de
22 fuites.

23 Alors, certainement, je suis d'accord quant
24 au fait que la nature sensationnelle de ces fuites
25 criminelles a vraiment piqué la curiosité, a soulevé des
26 préoccupations quant à la population canadienne portait à
27 l'ingérence étrangère, mais ce gouvernement avait déjà
28 travaillé depuis longtemps là-dessus et continue à le faire.

1 **Me NEIL CHANTLER:** Merci, Premier Ministre.

2 Merci, Madame la Commissaire.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, le Procureur
4 général.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FREDERICK SCHUMANN:**

6 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Bon après-midi,
7 Premier Ministre.

8 Donc, j'ai quelques sujets dont j'aimerais
9 discuter.

10 Premièrement, j'aimerais savoir quel rôle
11 vous jouez, s'il y a lieu, dans le processus de demande de
12 mandat du SCRS. Alors, quand le SCRS. Alors, quand le SCRS se
13 prépare à faire une demande pour un mandat, est-ce qu'on vous
14 informe?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

16 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Est-ce que vous avez
17 déjà vu une demande de mandat du SCRS? Est-ce que vous l'avez
18 déjà vue?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

20 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Mais maintenant, je
21 veux m'assurer, est-ce que vous avez déjà vu une liste
22 Vanweenan?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne l'ai
24 jamais vue et je ne sais même pas ce que c'est, en fait,
25 comme la majorité des gens dans ce pays. Le premier ministre
26 n'a aucun rôle à jouer dans l'émission ou par rapport au
27 processus d'accorder un mandat pour le SCRS, c'est
28 entièrement de la compétence du ministre de Sécurité

1 publique.

2 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Et je crois que vous
3 avez maintenant répondu à ma prochaine question. Avez-vous de
4 l'information quant à qui pourrait figurer sur une liste
5 Vanweenan dans un mandat du SCRS?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Absolument pas.

7 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Maintenant, c'est
8 vraiment pour préciser qui a l'autorité par rapport aux
9 actions entreprises par le SCRS.

10 Premièrement, mon ami... mon collègue, monsieur
11 De Luca, suggérait que vous, le premier ministre, pourriez
12 demander au SCRS d'entreprendre une mesure de réduction de la
13 menace. Est-ce vrai que vous avez l'autorité pour le faire?
14 Et si ce n'est pas le cas, quel rôle est-ce que vous jouez?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Je n'ai pas
16 ce pouvoir. Le SCRS détermine par lui-même et peut et va
17 accorder des MRM de sa propre initiative.

18 Il y a eu des situations où en conversation
19 avec notre conseillère en matière de sécurité nationale et de
20 renseignement, on a suggéré qu'un MRM serait un outil
21 intéressant à employer dans un cas en particulier, mais ce
22 n'est pas de mon autorité de l'accorder. C'est un conseil
23 qu'ils peuvent choisir ou non de prendre. Mais c'est un outil
24 qui s'avérait utile quant à aviser les gens des dangers et
25 des répercussions de l'ingérence étrangère et j'encourage son
26 utilisation chaque fois que c'est nécessaire.

27 **Me FREDERICK SCHUMANN:** J'aimerais parler
28 d'une autre action du SCRS, c'est-à-dire de donner une séance

1 d'information très secrète à un leader d'un parti politique.

2 Je sais que par le passé ce n'était pas
3 possible, mais la décision prise par le gouvernement d'offrir
4 aux leaders des séances d'information très secrètes, je crois
5 que vous avez dit que vous avez joué un rôle plus décisif.
6 Alors, est-ce que vous pouvez faire un contraste de ce
7 pouvoir que vous avez par rapport à l'autre autorité
8 concernant les MRM?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Que ce soit
10 un breffage non sécurisé, pas d'informations classifiées, ou
11 des breffages défensifs, ou des... au sujet des mesures de
12 réduction des menaces, le SCRS a les pouvoirs de déterminer
13 quand le faire quand il juge nécessaire dans le courant de
14 leurs opérations et dans leur façon de s'acquitter de leurs
15 responsabilités pour assurer la sécurité des Canadiens.

16 La décision d'accorder des cotes de sécurité
17 aux leaders des partis politiques est une décision qui doit
18 être faite par le gouvernement. Donc, dans ce cas-ci, par mon
19 gouvernement, par moi à un certain degré.

20 Ce n'est pas quelque chose qui est arrivé
21 souvent, c'est peut-être même jamais arrivé par le passé, et
22 parfois certains gouvernements vont décider de ne pas le
23 faire pour les leaders de l'opposition et pour d'autres. Mais
24 vu la nature très sérieuse de l'ingérence étrangère et des
25 craintes que les Canadiens ressentent quant à l'ingérence par
26 des États étrangers au Canada, il me semblait que c'était une
27 mesure responsable d'offrir les cotes de sécurité aux leaders
28 des partis à la Chambre des communes.

1 plus, c'est le degré auquel ce gouvernement a pris au sérieux
2 la responsabilité de protéger nos institutions, notre
3 démocratie et les Canadiens des actions entreprises par des
4 acteurs de pays hostiles, des pays qu'on a nommés assez
5 souvent lors de ce processus, et d'autres pays.

6 Je crois que les Canadiens peuvent voir
7 jusqu'où a mis au point des outils, on a créé des mesures, on
8 a réussi des progrès avec des initiatives qui ont toutes été
9 conçues pour protéger notre démocratie dans un monde où les
10 menaces augmentent, où l'impact des États autoritaires actifs
11 se fait ressentir de plus en plus, où la démocratie partout
12 au monde est menacée.

13 Et une partie de ce que cette commission a
14 démontré, c'est que pour tout ce que le gouvernement puisse
15 faire, le gouvernement n'est pas seul. Comme j'ai dit plus
16 tôt avec la Société ukrainienne, les diasporas aussi ont
17 trouvé comment... à leurs membres comment se protéger, les
18 universités travaillent là-dessus, et beaucoup de partis
19 politiques ont décidé d'informer leurs leaders pour qu'ils
20 puissent aussi profiter d'informations de nature très secrète
21 ou secrète pour qu'ils puissent dire aux Canadiens que
22 l'intégrité de nos processus est solide.

23 C'est un effort continu, ça ne sera jamais
24 suffisant. On devra constamment mettre à jour tout cela,
25 créer de nouveaux outils parce que le monde qu'on habite est
26 un monde complexe et il y a beaucoup de dangers. Donc, notre
27 capacité d'être perçus comme étant raisonnables et
28 responsables dans l'élaboration de ces outils pour protéger

1 la démocratie et de maintenir les libertés et les principes
2 qui font qu'on a une démocratie forte, c'est ce sur quoi le
3 gouvernement se penche et continue à se pencher tous les
4 jours.

5 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Merci, Monsieur le
6 Premier Ministre.

7 Madame la Commissaire, ce sont mes questions.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Chaudhury, est-ce
9 que vous avez des questions?

10 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Non merci, Madame.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non?

12 Alors, Monsieur le Premier Ministre, merci
13 beaucoup. Je pense que c'était votre dernière comparution
14 devant la Commission. Alors, merci pour le temps que vous y
15 avez consacré.

16 Je vais me retirer. <Non interprété>...

17 Mais vous pouvez vous...

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Si je peux aussi
19 vous remercier pour le travail que vous faites et tout le
20 monde qui fait le travail sur cette Commission. Ç'a été des
21 délais des fois comprimés et beaucoup de travail, beaucoup de
22 matériel que vous avez dû passer à travers, et du matériel
23 très délicat avec des implications pour la sécurité
24 nationale, et je pense que tous les Canadiens ont été très
25 bien servis par votre leadership, Madame la Commissaire.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

27 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
28 vous plait.

1 This sitting of the Commission is now in
2 recess until 4:20. Cette séance de la Commission est
3 maintenant suspendue jusqu'à 16 h 20.

4 --- La séance est suspendue à 16 h 11

5 --- La séance est reprise à 16 h 14

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** <Non interprété>... sur
7 certaines questions auxquelles le Procureur général s'est
8 objecté. C'était le dernier témoignage pour cette phase de
9 notre travail.

10 Même si je crois que vous n'allez pas tous
11 être avec nous la semaine prochaine, je ne voulais pas
12 prendre des risques et je voulais vous remercier pour tout le
13 travail que vous avez fait. Je crois que vous avez abattu
14 énormément de travail et parfois dans des circonstances
15 difficiles. Alors, j'apprécie énormément la collaboration que
16 la Commission a reçue de vous tous. Même si j'imagine que
17 vous allez être là la semaine prochaine, je tenais à vous
18 remercier aujourd'hui.

19 La semaine prochaine, nous allons consacrer
20 toute la semaine à la phase liée à la politique publique.
21 Nous aurons sept, je crois, je ne suis pas experte en
22 calculs, mais je crois que nous aurons sept tables rondes. Il
23 y aura un peu plus de 35 experts sur des sujets divers qui
24 feront l'objet de discussions.

25 Comme vous le savez, vous êtes tous invités à
26 participer et à suggérer des questions et à suggérer quel
27 sera le déroulement. J'imagine que vous allez tous
28 participer. Ça sera très intéressant. Ça va nous mettre au

1 défi, mais nous sommes quand même assez nombreux, alors
2 j'imagine qu'au bout du compte, nous serons en mesure de
3 produire de très bonnes recommandations.

4 Merci.

5 **LE GREFFIER:** Order, please. À l'ordre, s'il
6 vous plait.

7 This last sitting of the Foreign Interference
8 Commission is now adjourned. Cette dernière séance de la
9 Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant
10 suspendue.

11 --- L'audience est ajournée à 16 h 17

12

13 **C E R T I F I C A T I O N**

14

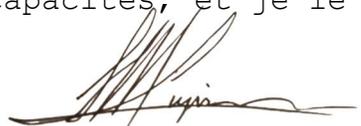
15 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
16 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
17 transcription of my notes/records to the best of my skill and
18 ability, and I so swear.

19

20 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
21 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
22 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
23 capacités, et je le jure.

24

25



26 Sandrine Marineau-Lupien

27

28